

# **Entreprises et réseaux : les acteurs de l'industrialisation dans l'Arc jurassien (1850-1950) : 14e colloque de Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **102 (1999)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

14<sup>e</sup> Colloque  
du Cercle d'études historiques  
de la Société jurassienne d'Emulation  
sous la direction de Laurent Tissot

# **Entreprises et réseaux**

## **Les acteurs de l'industrialisation dans l'Arc jurassien (1850-1950)**

Actes du Colloque tenu à Moutier  
le 20 mars 1999

Société jurassienne d'Emulation

# Table des matières du colloque

## **Introduction**

*par Laurent Tissot* .....287

## **Nicolas Junker, Fabrique de machines, Moutier (1883-1905) ou les difficultés d'une entreprise innovante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

*par Laurence Marti* .....298

## **«Le préfet et l'entrepreneur?»: interventions de l'Etat et développement industriel dans le Jura bernois et à Bienne entre 1850 et 1930**

*par Christophe Koller* .....307

## **Banque d'Etat et industrialisation: les réseaux politiques et industriels de la Banque Cantonale Neuchâteloise dans l'entre-deux-guerres**

*par Yves Froidevaux* .....331

## **Banque, horlogerie et mécanique: les réseaux industriels conservateurs jurassiens (1880-1930)**

*par Alain Cortat* .....342

## **Dynasties familiales et création d'entreprises: succès et échecs des entrepreneurs horlogers de la vallée de Delémont: l'exemple des familles Piquerez et Ruedin**

*par Jean-Daniel Kleisl* .....352

# Introduction

Laurent Tissot

L'histoire de l'industrialisation a consisté, pendant longtemps, à tenter d'expliquer, sur le long terme, la trajectoire d'espaces géographiques et politiques à travers leur vitesse de transformation et leur capacité de modernisation. Elle s'est aussi ingéniée à répertorier les caractères centraux qui structurent les sociétés entraînées dans ce processus et les transformations qui les touchent sur les plans social, politique, culturel, mental, intellectuel, etc. On a prêté à ce phénomène des interprétations diverses et divergentes, soit la mise en évidence, malgré les décalages et les disparités, des vertus innovatrices de modèles de croissance capables d'élever à terme l'ensemble des niveaux de vie, soit la dénonciation de leurs vices structurels ou de leurs dysfonctionnements conjoncturels par l'accroissement parallèle de la richesse et de la pauvreté, source d'inégalités et d'injustices.

Quelles que soient les perspectives adoptées et les conclusions tirées, toutes ces études ont reposé sur des approches privilégiant avant tout une histoire quantitative globale. Le recours à des agrégats statistiques, l'appel à des concepts macro-économiques, le postulat affirmant l'unicité des comportements nationaux ou la référence à des entités sociales déterminées se sont notamment imposés à l'analyse parce qu'on s'estimait capable, à travers leur emploi, d'énoncer et d'interpréter, dans sa globalité, l'industrialisation. En bref, on s'est satisfait de l'utilisation d'approches aussi générales parce qu'on en ressentait à la fois la richesse explicatrice et la pertinence heuristique.

En portant l'attention aux acteurs qui composent une société et qui agissent, à des degrés divers, sur elle en tant qu'individus ou, à titre collectif, par le biais d'entreprises, d'institutions ou d'organisations, tout un pan de l'historiographie a aussi délimité de nouveaux champs d'investigation et de nouveaux instruments d'analyse qui ont indiscutablement enrichi notre propre perception des modalités de l'industrialisation. Empruntant notamment à l'économie politique et à la sociologie de nombreux outils et de nouveaux concepts, les historiens ont été plus sensibles à ce qui fait un processus qu'à ce qui conduit à son achèvement ou à son aboutissement. Autrement dit, l'interrogation s'est déplacée du pourquoi au comment.

Dans cette perspective, Joseph Schumpeter a été le premier à insister sur la capacité des acteurs, sous la forme de l'entrepreneur, à casser la routine du cycle économique et à orienter toute l'économie vers de

nouvelles voies par la combinaison de facteurs<sup>1</sup>. La fabrication d'un produit nouveau, l'introduction d'une méthode de production nouvelle, l'ouverture d'un nouveau marché, l'utilisation d'une source nouvelle de matières premières et la réorganisation d'un secteur de l'économie représentaient les sources de combinaison possible<sup>2</sup>. Avec Schumpeter, l'agent économique cessait d'être le pauvre fantassin d'une armée sans chef, chahutée par les accidents du terrain et ballottée par les aléas d'une conjoncture qui la dépassait. Il pouvait devenir un général-entrepreneur dirigeant la manœuvre par son sens stratégique et influant directement sur les trajectoires économiques par la force de ses actions. Une grande partie de l'école américaine de la Business History a inscrit sa réflexion dans cette perspective: en précisant les motivations qui poussent les individus à devenir entrepreneurs, l'historien peut arriver à saisir la nature des conditions qui assurent à un système économique les meilleures chances de développement<sup>3</sup>. Du rôle dopant de l'entrepreneur dans l'industrialisation à son élévation au statut de véritable «héros de l'industrie moderne», il n'y eut d'ailleurs qu'un pas que beaucoup n'ont pas hésité à franchir.

Au-delà de cette mythification patronale et des critiques plus pertinentes visant à dénoncer les limites d'une analyse strictement «comportementale», les intuitions schumpétériennes ont néanmoins amené à circonscrire déjà les éléments d'un débat qui s'annonçait comme fondamental: la puissance d'intervention des agents économiques peut déboucher sur la recomposition des configurations d'une société, d'un secteur ou d'une activité. En conséquence, elle peut être à la source d'une industrialisation d'un espace déterminé et de son prolongement sur un long laps de temps.

Il serait aisé de lire l'industrialisation de l'Arc jurassien sous cet angle. Les historiens ont été d'ailleurs prompts à le faire. Suzanne Daveau mentionne l'impact des «initiatives individuelles» pour expliquer l'expansion horlogère<sup>4</sup>. Marcel Rérat ne dit pas autre chose pour le Jura bernois<sup>5</sup>. Les figures de proue sont il est vrai légion et les communications réunies ici en mentionnent aussi quelques beaux exemples puisés dans d'autres régions: Erwin Piquerez ou Georges Ruedin dans la fabrication de la boîte de montre à Bassecourt, les frères Jules et Edouard Scheffer dans celle des cycles à Courfaivre, François Burrus dans l'industrie tabatière à Boncourt. On pourrait encore mentionner Henri Sandoz à Tavannes<sup>6</sup> ou les frères Brandt<sup>7</sup> et Ernest Francillon à Saint-Imier. Ils sont incontestablement tous à la base d'une dynamique innovatrice, source d'une importante activité industrielle et au cœur d'une industrialisation naissante.

L'approche schumpétérienne arrive à saisir les conditions d'émergence de la fonction entrepreneuriale parce qu'elle traite l'agent économique en un isolat qui est supposé libre de ses mouvements. S'il est

confronté à des logiques économiques plus ou moins contraignantes, il peut à tout moment rompre la monotonie ambiante et assurer un développement économique grâce à ses aptitudes individuelles qui ne demandent qu'à être mises en action.

Or les biographies patronales et les monographies d'entreprises ont révélé que si les industriels agissent en fonction de motivations personnelles aisément repérables (la recherche du profit), leurs actions s'inscrivent également dans un contexte social, culturel et politique qui leur donne tout leur sens et leur force. Le souci d'ascension sociale, la recherche du pouvoir, le goût pour le travail, le besoin d'ostentation et de reconnaissance, l'obsession de pérenniser et de solidifier un patrimoine, la défense de valeurs sociales, morales ou idéologiques, la conformité à une éthique, le sentiment d'appartenance à une communauté, bref tout un ensemble de déterminations extra-économiques ont forcé les historiens de l'industrialisation à mieux tenir compte de l'environnement général. C'est un élément que Schumpeter avait d'ailleurs relevé dans son cadre théorique. Mais les conséquences sur le processus engendré sont fondamentales. La contextualisation d'une action économique ne répond pas seulement à un élémentaire souci méthodologique de considérer que tout ce qui entoure un individu est de nature à influencer sur son comportement et ses initiatives. C'est aussi admettre que cet environnement fait partie intégrante de son action, qu'il est autant une arme qu'un donné, un élément construit qu'un élément subi, un agent actif qu'une simple toile de fond. En d'autres termes, la force d'un entrepreneur résulte autant, si ce n'est plus, de sa capacité à tirer avantage des ressources sociales, humaines, matérielles et intellectuelles de son cadre d'existence pour définir des projets économiques nouveaux que de sa capacité personnelle à agir pour briser la routine économique afin de s'assurer une avance concurrentielle, source de profit.

La notion de réseau a notamment permis de mettre en évidence les interactions – supposées, réelles ou potentielles – qui lient les acteurs et les objectifs qui les stimulent ou les guident. Elle donne aussi une dimension plus centrale aux conditions microsociales, locales ou régionales, que l'interrogation des cadres strictement nationaux ne fait qu'effleurer. La notion de réseau renvoie à une palette très large de situations qui peuvent influencer sur une décision ou une action. Mark Casson parle d'«un ensemble de relations basées sur un haut degré de confiance et liant directement ou indirectement entre eux tous les membres d'un groupe social<sup>8</sup>.»

Dans le domaine économique, la substance de ces liens peut être très diverse: des liens familiaux, amicaux, générationnels, militaires, politiques, idéologiques, administratifs, culturels, religieux ou encore sportifs peuvent constituer des supports soutenant des initiatives, aidant à l'ancrage d'un projet ou visant un objectif plus global. Le réseau peut tout

aussi bien concerner des individus que des associations ou des entreprises. Il peut reposer sur un ensemble de prestations de nature très différente suivant les circonstances ou les occasions: de la diffusion ou l'échange d'informations à l'aide financière, de l'accès à des marchés aux pressions sur ces mêmes marchés, de l'appui pour une promotion à l'accession à un crédit bancaire, de la recherche de collaborateurs à l'exercice d'un lobbying politique ou au renforcement d'une influence, de l'introduction de nouveaux moyens de production à l'adhésion à une théorie ou à une innovation. La taille du réseau est également changeante selon les critères de recoupement, la communauté considérée ou la nature des intérêts en jeu: des membres d'une famille à ceux d'un parti politique, des adhérents à une société sportive à d'anciens étudiants, etc. La constitution d'un réseau et son activation peuvent enfin se concevoir pour des durées plus ou moins longues, du soutien épisodique et ponctuel à l'alliance durable et concertée.

Bref, les modalités semblent infinies et les configurations très mouvantes. Aucune norme ne structure la toile d'un réseau si ce n'est le degré de confiance, d'affinité, de proximité et de connaissance qui lie ses membres. Tout est mesuré à l'aune de la disponibilité, de l'écoute, de l'efficacité sans qu'il n'y ait par ailleurs de déterminisme. L'intensité de liens amicaux peut dépasser en puissance l'existence de relations familiales, comme l'appartenance à la même compagnie militaire peut soutenir un lien d'affaires naissant.

Des analyses sociologiques plus récentes ont insisté sur la dynamique de ces réseaux en montrant l'importance de l'espace social qui confère aux acteurs des positions, des rôles, des statuts particuliers. Loin d'être un espace clos et totalement uniforme, le champ économique est traversé par des conflits, des compétitions, des rivalités, des confrontations, mais aussi par des rapprochements, des collusions, des alliances qui débouchent sur des configurations différentes selon les rapports de force politiques ou la possession d'un capital social ou économique<sup>9</sup>. Ces agencements peuvent déjà préfigurer le résultat d'une initiative ou la solidité d'un projet. Ils peuvent montrer la pertinence d'un faisceau d'alliances et la justification de stratégies même si aucune règle ne garantit la réussite des pratiques.

Les cinq communications présentées ici illustrent, chacune à leur manière, la portée d'approches basées sur ces perspectives. Au risque de tomber dans une tautologie, elles renforcent l'idée que l'industrialisation n'est pas réductible à l'aménagement des conditions propres à l'assurer ou à l'énumération des caractéristiques des différents secteurs d'activités en supposant leur degré d'efficience ou leur capacité d'évolution. Elles établissent surtout le fait que l'industrialisation de l'Arc jurassien s'est appuyée sur des milieux très divers qui ont mobilisé des savoirs, des compétences, des moyens et des influences. Elles démontrent aussi que

tous ces facteurs ne sont parlants que s'ils sont mis en rapport très étroit avec ceux qui les exploitent, les définissent, les choisissent ou les laissent tomber.

Le cas jurassien révèle la très grande richesse des configurations envisagées et la très grande amplitude des impacts constatés. Jean-Daniel Kleisl sur la force des liens familiaux comme courroies de transmission, Alain Cortat sur la puissance des sentiments religieux comme facteurs identitaires, Christophe Koller sur la position centrale du préfet comme agent constitutif de réseaux, Laurence Marti sur la recherche de liens d'affaires, Yves Froidevaux sur le rôle d'intermédiaire de la banque à travers l'existence des liens politiques, tous montrent l'imbrication de ces configurations en termes d'accumulation de capital social et économique, de stratégies d'alliances, d'accès à des informations ou à des ressources, ainsi que d'occupation de positions dominantes. Dans chacun de ces cas, la constitution puis l'activation de réseaux sont centrales dans les préoccupations des acteurs, car elles sont à la source de la naissance, de l'établissement, de l'arrimage, de la consolidation et de la pérennité d'une affaire ou d'une entreprise.

La prédominance des réseaux familiaux dans l'Arc jurassien n'offre à cet égard guère de surprise. C'est une constante dans l'histoire économique et sociale. Ces réseaux, que l'on peut qualifier de formels parce qu'ils font appel à des cadres de référence qui en quelque sorte s'imposent aux individus, n'assurent cependant pas des garanties tous risques. Plusieurs monographies d'entreprises en avaient déjà souligné le trait. En comparant les entreprises Piquerez et Ruedin, Jean-Daniel Kleisl peut montrer que des nuances s'imposent encore. En distinguant entre les solidarités horizontales (frères-cousins) et verticales (père-fils), il peut entrevoir des stratégies différentes dans la conception des entreprises, la nature de leur extension et le degré de leur survivance. Il peut mesurer l'impact de ces liens dès lors que la destinée des entreprises analysées suit des chemins opposés.

Mise en évidence par J.-D. Kleisl, la force des liens horizontaux se retrouve dans l'article d'Alain Cortat qui élargit le propos à d'autres formes de réseaux. Si l'on qualifie les réseaux étudiés ici d'informels parce que basés sur des critères qui sortent de la sphère strictement privée et font appel à d'autres liens, en l'occurrence confessionnels et politiques, on peut se rendre compte de la très forte densité qui les caractérise. Alain Cortat nous expose la formation d'une véritable élite catholique déterminée à assurer sa survie économique autant qu'à consolider son pouvoir politique. Les dimensions confessionnelles et politiques se renforcent très rapidement par la matérialisation de liens matrimoniaux, les premières conduisant presque naturellement vers les seconds. Si le réseau familial peut donc s'avérer insuffisant, voire empoisonnant dans la pérennisation des entreprises comme J.-D. Kleisl le montre très bien, il

est néanmoins au centre de tous les relais parce qu'il cimente des affinités avec des valeurs qui sont au cœur de l'affirmation culturelle de la société jurassienne, en l'occurrence l'élément religieux qui se double d'un prolongement politique. A cet égard, les liens matrimoniaux servent en quelque sorte de caution à l'existence d'un réseau, à son sens et à sa solidité.

L'enchevêtrement et l'imbrication de ces solidarités nourrissent, à terme, une diversification de l'économie qui constitue un autre aspect de la communication d'Alain Cortat. Si les entreprises restent modestes mesurées à l'aune des critères nationaux, elles attestent cependant d'une vision de l'économie qui tranche avec l'orientation agricole dont on a accusé les élites catholiques d'être les défenseurs et le subséquent retard économique dont on leur prête la responsabilité. Sans remettre en cause la pertinence du schéma classique qui associe l'idéologie conservatrice-catholique à un néoruralisme défenseur de la petite paysannerie et des valeurs qui lui sont attachées<sup>10</sup>, la configuration jurassienne donne une tonalité plus nuancée à ces assertions. Garante d'un ordre sociopolitique immuable, la fixation catholique sur l'agriculture ne se conçoit certes pas sans les effets de son isolement qui suit la guerre du Sonderbund et la création de l'Etat fédéral de 1848. L'agriculture a pu servir de refuge aux éléments de la culture et de la société catholique menacés par le capitalisme triomphant illustré par la marche en avant de l'idéologie protestante, progressiste et libérale. En ce sens, ce processus s'interprète parfaitement comme la traduction économique d'un projet politique. C'est particulièrement le cas de la partie septentrionale du Jura, doublement minorisée, et dans l'espace national et dans l'espace cantonal.

Mais l'implantation durable, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'industries basées sur une pluriactivité telle qu'Alain Cortat la laisse entrevoir, s'associe à une nouvelle conception des trajectoires économiques catholiques. Ces industries naissantes s'interprètent dorénavant plus comme la traduction politique d'un projet économique. Elles prennent appui sur des critères qui dépassent l'analyse mécaniciste et linéaire d'un repli catholique générant un repli économique et une frilosité industrielle. Au contraire, un essor industriel peut s'allier à un renforcement idéologique qu'illustrent l'épaisseur et la densité des réseaux qui se forment dans la partie catholique du Jura. En l'occurrence, ces réseaux donnent corps à un projet économique fondé sur des postulats privilégiant l'idée d'une «industrie sans industrialisation» garante des mêmes valeurs que celles défendues par l'agriculture<sup>11</sup>. Grâce à la divisibilité de la force motrice que permet notamment l'énergie électrique, ces élites peuvent dès lors envisager de sauver des formes de production industrielle compatibles avec les objectifs idéologiques qu'elles prônent, bref de sauver le petit atelier en même temps que la famille. Dans cette perspective, nulle contradiction n'opposerait la prétendue vision conservatrice des élites

catholiques et leur intérêt pour l'industrie<sup>12</sup>. La persistance du travail à domicile et la prédominance des PME dans la partie nord du Jura trancheraient à ce propos avec la cristallisation du tissu industriel autour de grandes entreprises, caractéristiques de la partie sud du Jura parce que basées sur une autre approche de l'industrialisation.

Un autre trait ressort des articles de J.-D. Kleisl et A. Cortat, c'est le rôle fondamental joué par les femmes dans ce processus. Omniprésente dans un milieu catholique parce que centrale dans son organisation sociale, mais aussi perceptible dans des milieux aux sensibilités religieuses différentes, la constante familiale doit être prise dans son sens large. L'approche collective de l'industrialisation, telle que peut la proposer une analyse en réseaux, fait sortir de l'ombre les figures féminines, totalement délaissées dans les histoires classiques de l'industrialisation. Elles deviennent essentielles dans la création d'un réseau, non seulement comme un élément passif d'une stratégie matrimoniale déterminée au nom d'intérêts économiques supérieurs. Les femmes jouent souvent un rôle actif dans des moments-clé de la vie d'une entreprise, notamment dans les périodes de transition, ou pour maintenir la vitalité d'un réseau, par les moments de sociabilités qu'elles sont en mesure d'organiser. Les figures d'Eline Piquerez-Frésard et de Paulette Ruedin-Honsberger évoquées par J.-D. Kleisl sont, à cet égard, tout à fait exemplaires.

La communication de Laurence Marti sert de contre-exemple à toutes ces démonstrations. C'est l'absence de capital social, c'est le déficit en relations et en relais, c'est le vide en appuis politiques qui forcent Nicolas Junker à quitter son entreprise et à émigrer. La compétence technique ne suffit pas dès lors qu'on est isolé dans un milieu social. Sans réseaux, sans soutiens, sans références, pas de chance de salut pourrait-on dire, surtout dans le microcosme jurassien. Nicolas Junker peut être qualifié d'innovateur grâce à la qualité du produit qu'il met au point et le projet économique qu'il forme. Mais il est incapable d'en assurer le développement industriel et d'en asseoir le dynamisme commercial. A cet égard, il ne serait aucunement un entrepreneur, au sens schumpétérien du terme.

L'implantation de l'industrie du tour automatique à Moutier résulte d'une autre modalité d'industrialisation, la transmission du savoir-faire. Ce processus peut s'analyser aussi en termes de réseaux comme le montre Laurence Marti. La résurgence des savoir-faire importés par Nicolas Junker est assurée par ses anciens employés et collaborateurs. Ceux-ci trouvent les ressources nécessaires, les appuis indispensables pour donner une consistance industrielle au projet. Le développement de l'industrie du tour automatique traduit ainsi la force des réseaux professionnels dans sa phase initiale et, parallèlement, il met en évidence le rôle fondamental de la mémoire technique et des retours d'expérience dans le processus économique.

Bâties essentiellement sur des solidarités privées, les réseaux envisagés jusqu'à maintenant donnent peu de place aux pouvoirs publics. Les convictions politiques peuvent certes servir de lien dans un projet économique comme on l'a vu dans la communication d'Alain Cortat. Mais elles n'impliquent pas forcément une intervention de la puissance étatique. Or, en évoquant le rôle du préfet, Christophe Koller assigne à l'Etat un rôle déterminant dans le processus d'industrialisation. Certes, il faut éviter de tomber à ce propos dans l'anachronisme et prêter aux agents étatiques comme au pouvoir politique, de 1850 à 1950, une perception des notions de «politique économique», de «promotion économique» ou encore de «conditions-cadre» comme des données claires et intelligibles, identifiables dans les paroles comme dans les actes. Ces notions restent liées à une conception moderne de l'Etat qui est enracinée dans des sociétés attendant beaucoup, sur le plan matériel, du développement économique et mobilisant toutes les ressources à disposition. Jusqu'en 1950, l'idéologie du «self-help» n'a certes pas atteint, dans l'Arc jurassien, une force de pénétration telle qu'elle annihilerait toute fonction à l'Etat ou, tout au moins, réduirait son pouvoir d'intervention. Mais tant la limitation des moyens publics que le manque de clarté des repères, sans compter la relative inexpérience de l'Etat dans ces domaines, ne permettent pas à celui-ci d'assumer des tâches qui sont pour ainsi dire encore ligotées au domaine privé. A cet égard, l'absence des pouvoirs publics pourrait expliquer la très forte densité des réseaux.

Il n'en reste pas moins que l'interventionnisme étatique, dans le domaine économique, peut se manifester de différentes façons et revêtir des objectifs particuliers. Le renforcement de la concurrence et le caractère plus complexe de la technologie ont certainement induit des politiques publiques non seulement garantes d'une protection de marchés, nationaux ou cantonaux, mais aussi incitatives d'actions ou de projets. C. Koller montre que, sous l'action de différentes contraintes, l'Etat cantonal devient un levier à une prise de conscience vers un interventionnisme plus marqué et vers une action collective qui peut prendre des formes diverses: le développement de la formation technique, l'attention portée aux Expositions nationales et internationales, l'aménagement d'infrastructures ferroviaires et routières. Son instrumentalisation économique passe aussi par l'émergence d'un «système des préfets», notion encore floue, mais dont l'existence se transforme progressivement en une plaque tournante de la vie locale. L'opportunisme donne certes une tonalité très vive au volontarisme économique de ces agents de l'Etat. La nécessité «d'arrondir les fins de mois» pousse notamment les préfets à se consacrer à d'autres activités. Leur statut et leur fonction les amènent ainsi à s'immerger totalement dans la vie locale et à «connaître le milieu» comme aucune autre personne ne pouvait le faire. C'est dans la fusion de ses rôles d'observateur, d'acteur et de contrôleur que le préfet

a pu peser sur l'économie. Outre son rôle de représentant de l'Etat, le «faiseur de réseau» est plus au cœur de son action que le «dénicheur de subsides». Il sert de réceptacle aux craintes, aux doutes, aux préoccupations, aux attentes de ses concitoyens, il sert de tremplin à la mise en place d'associations économiques, il sert ainsi de porte-parole à l'élaboration d'actions et de projets.

Mis à part l'engagement du personnel étatique dans l'industrialisation, la création des banques cantonales a aussi servi de levier à l'action de l'Etat<sup>13</sup>. Dans l'historiographie, cet aspect est maintenant bien connu et a fait l'objet de nombreuses recherches. En se servant de la Banque cantonale neuchâteloise, Yves Froidevaux montre les tenants et aboutissants d'un organisme qui se fixe pour tâche le soutien à l'économie du canton de Neuchâtel. La banque cantonale se définit en fonction de critères établis par le pouvoir politique: le degré de ses interventions, la nature de ses objectifs, la définition de ses stratégies, les modalités de son fonctionnement, l'étendue de sa représentativité. Si ces paramètres ne transforment guère les instruments d'action qu'elle peut utiliser, ils singularisent la banque cantonale parmi les autres types de banques. En ce sens, elle est à même de créer des réseaux très efficaces parce qu'ils sont basés sur des relais entre les milieux politiques, les milieux économiques et les clientèles. En principe, la maîtrise de l'information qu'elle est capable de réunir grâce à ses réseaux doit lui assurer une plus juste appréciation des besoins et une allocation plus pertinente des ressources. Or l'histoire de la Banque cantonale neuchâteloise est symptomatique d'un grave dysfonctionnement de ses réseaux durant l'entre-deux-guerres. L'explosion des crédits aux entreprises, le dépassement des crédits existants ont atteint des montants rendant nécessaires deux assainissements. Cet exemple illustre les dangers qui couvent au sein d'espaces économiques dont l'industrialisation a reposé trop massivement sur des rapports de proximité. La collusion des intérêts publics et privés a abouti à la négation des plus élémentaires études de marché ou de bilan et la perte de tout repère dans la gestion des risques. Elle se solde par des dérapages qui en viennent à mettre en péril l'ensemble des activités économiques et le moteur même de l'industrialisation. Bref, la surdétermination des réseaux rend problématique l'équilibre des intérêts et l'appréciation des réalités économiques.

Cette très vive sensibilisation à la valorisation du réseau relève-t-elle d'une spécificité jurassienne? Région excentrée, région divisée, région de taille démographique modeste, l'Arc jurassien a peut-être décuplé, avec le sentiment d'appartenance à une destinée particulière, le recours à des stratégies basées justement sur la forme collective d'action. Les points de comparaison nous manquent encore. Il n'en reste pas moins que la dimension régionale est constamment présente chez les acteurs jurassiens<sup>14</sup>. On la retrouve aussi dans les Montagnes neuchâteloises<sup>15</sup> et

chez les cousins français<sup>16</sup>. Le Jura vaudois présente également des constats identiques<sup>17</sup>. Cela facilite certainement les sollicitations et le recours à des aides extérieures au strict cadre familial d'action, insuffisant en l'occurrence pour garantir une assise suffisante et pour trouver des débouchés. Le tissu économique s'y prête aussi. L'héritage proto-industriel, l'essaimage des activités, la prédominance des PME amplifient les résonances collectives et les irradiations identitaires même si le trop-plein de réseaux peut amener à des dysfonctionnements qui sont de nature à ébranler tout le système.

Si la densité et l'efficacité des réseaux n'éliminent pas les agressions conjoncturelles ni les replis structurels, elles peuvent néanmoins faire comprendre, sur le long terme, les continuités et les redéploiements. Cette approche est à même de mieux cerner l'émergence du pôle de croissance jurassien dont les spécifications restent encore à explorer. Elle devrait encore délimiter plus précisément la vigueur des relations interentreprises qui structurent l'Arc jurassien en matière de flux, d'anticipations et de prix au sens où François Perroux les a développées<sup>18</sup>. En effet, l'industrialisation suppose une action dans la durée, qui doit assurer un renouvellement constant de l'appareil de production ainsi que le maintien d'une dynamique innovatrice chez les acteurs.

*Laurent Tissot (Lausanne), est professeur associé à l'Université de Neuchâtel et chargé de cours à l'Université de Fribourg.*

#### NOTES

<sup>1</sup>Joseph SCHUMPETER, *Business Cycles*, New York 1939 et *The Theory of Economic Development*, New York, 1961.

<sup>2</sup>Id.

<sup>3</sup>Jean-Pierre DAVIET, «Anciens et nouveaux visages de la Business History», in Yves LEQUIN et al. (éd.), *L'usine et le bureau*, Lyon, 1990, pp.19-37.

<sup>4</sup>Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Etude de géographie humaine*. Lyon, 1959, p. 426.

<sup>5</sup>Marcel RÉRAT, «Approche des conditions socio-économiques dans le Jura à l'époque de la Première Internationale (1860-1880)» in *Actes SJE*, 1972, p. 375.

<sup>6</sup>Christine GAGNEBIN-DIACON, *La fabrique et le village: la Tavannes Watch Co (1890-1918)*. Porrentruy, 1996.

<sup>7</sup>Joëlle KNOBEL WENGER, «Les questions sociales dans le cadre de la Société Louis Brandt & Frère, une manufacture d'horlogerie biennoise (1895-1935)» in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 1999, N°15, pp. 75-94.

<sup>8</sup>Mark CASSON, «Entrepreneurial Networks: A Theoretical Perspective» in M. MOSS and A. SLAVEN. *Entrepreneurial networks and business culture*. Proceedings Twelfth International Economic History Congress, Madrid, 1998, p. 15.

<sup>9</sup>Pierre BOURDIEU et Monique de SAINT-MARTIN, «Le monde patronal» in *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, N° 20-21, mars-avril 1978, p. 3-82.

<sup>10</sup>Urs ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle*. Lausanne, 1994.

<sup>11</sup>Nous avons développé ce point à partir du cas fribourgeois, qui présente beaucoup de similarités avec le Jura nord, dans une autre communication, «Pourquoi changer les nations agricoles en nations industrielles? Le retard économique et le canton de Fribourg au XIX<sup>e</sup> siècle» in *Fribourg et l'Etat fédéral: intégration politique et sociale, 1848-1948*. Fribourg, 1999, pp. 263-277.

<sup>12</sup>Cf. sur ce sujet François CARON, «Histoire économique et dynamique des structures» in *L'Année sociologique*, 1991, pp.123-124. Sur les liens entre les catholiques et l'industrie, cf. le beau livre de Michel LAGREE, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1999, notamment p. 383.

<sup>13</sup>Pour une dernière mise au point, cf. Philippe MARGUERAT, Laurent TISSOT et Yves FROIDEVAUX. *Banques et entreprises industrielles en Europe de l'Ouest, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Aspects nationaux et régionaux*. Actes du Colloque de Neuchâtel (à paraître).

<sup>14</sup>Sur la problématique régionale dans l'histoire économique, cf. Sidney POLLARD, «Regional and inter-regional economic development in Europe in the eighteenth and nineteenth centuries», in Paola SUBACCHI (éd.), *Débats et controverses en histoire économique. A-sessions. Proceedings Eleventh International Economic History Congress, Milan, September 1994, Milan, Università Bocconi*, 1994, pp.59 ss.

<sup>15</sup>Hugues SCHEURER, «Une entreprise familiale, entre La Cibourg et Lisbonne (fin XVIII<sup>e</sup>-début du XIX<sup>e</sup> siècle)» in *Horlogeries. Le temps de l'histoire*. Sous la direction de Jean-Luc MAYAUD et Philippe HENRY. Besançon, 1995, pp. 157-168.

<sup>16</sup>Cf. Jean-Luc MAYAUD, *Besançon horloger, 1793-1914*. Besançon, 1994 et Nathalie PETITEAU, *L'horlogerie des Bourgeois conquérants. Histoire des établissements Bourgeois de Damprichard (Doubs) (1780-1939)*. Besançon, 1994.

<sup>17</sup>Cf. pour la Vallée de Joux François JEQUIER, *De la forge à la manufacture (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Lausanne, 1983 et pour la région de Sainte-Croix, Laurent TISSOT, *E. Paillard & Cie, S.A. Une entreprise vaudoise de petite mécanique, 1920-1945*. Cousset (FR), 1987.

<sup>18</sup>François PERROUX, «Notes sur la notion de pôle de croissance» in *Economie appliquée*, 1-2, 1955, pp. 307-320.

# Nicolas Junker, Fabrique de machines, Moutier (1883-1905) ou les difficultés d'une entreprise innovante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Laurence MARTI

## Introduction

Le cas de l'entreprise N. Junker à Moutier est l'exemple d'une tentative d'implantation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle non seulement d'une entreprise nouvelle, mais également d'une industrie et d'un produit nouveaux, en l'occurrence la fabrication de tours automatiques à poupée mobile. En termes de réseaux, l'exemple est intéressant puisque cette tentative d'implantation est le fait d'une personne qui n'avait pas, pour autant que l'on puisse l'établir, de lien préalable ni avec la Prévôté, ni avec la région jurassienne et qui ne bénéficiait donc pas, en tout cas au départ, d'une inscription dans des réseaux préexistants sur le plan local, qu'ils soient familiaux ou autres. Comment, dans ces conditions, N. Junker s'y est-il pris pour développer son entreprise et quel fut le rôle des réseaux dans ce cas précis ? C'est ce que nous essaierons de présenter ici, en rendant compte du parcours de N. Junker depuis la création de sa première société, en 1883, jusqu'à la fermeture de l'entreprise en 1905.

Une remarque concernant les sources s'impose néanmoins dès le départ. Contrairement à d'autres exemples<sup>1</sup>, il n'existe pas, dans notre cas, d'archives très importantes, notamment d'archives comptables et commerciales, auxquelles nous puissions nous référer. L'essentiel des éléments financiers et fonciers dont nous disposons provient des archives du Registre du commerce et du Registre foncier de Moutier. Pour les aspects techniques et biographiques nous avons pu bénéficier d'un fonds constitué par Roger Hayoz dans le cadre du Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.

## Quelques repères biographiques sur N. Junker: un technicien d'abord

Beaucoup de choses ont été dites au sujet de N. Junker, peu ont pu être vérifiées, certaines s'avèrent franchement incorrectes. Ce qu'il est possible d'établir avec certitude actuellement est relativement mince et repose essentiellement sur les informations contenues dans le rôle des bourgeois de Jegenstorf dans le district de Fraubrunnen, commune d'origine des Junker.

Selon cette source, Nicolas Junker est né en 1851 à Jegenstorf où son père était agriculteur.

En 1878, à 27 ans, il part pour Schaffhouse comme mécanicien. Qu'est-ce qui lui permettait de prétendre à ce titre et qu'est-ce que cela voulait dire à l'époque? Il est impossible de l'établir.

Cette même année, il se marie dans la campagne zurichoise et il arrive à Moutier trois ans plus tard, soit en 1881, avec sa femme et ses deux enfants nés à Schaffhouse. La famille Junker s'agrandira encore sensiblement à Moutier, puisqu'elle comptera finalement 7 enfants.

Pourquoi N. Junker s'établit-il à Moutier au début des années 1880? Nul ne le sait. Il est vrai que la cité prévôtoise était à l'époque une ville qui pouvait attirer. Elle connaissait un développement certain suite à la liaison ferroviaire récemment établie avec Bâle (1876) et Bienne (1877). En matière industrielle, elle était largement tournée vers l'horlogerie. En 1889, un recensement cantonal<sup>2</sup> dénombre 25 ateliers d'horlogerie. Parmi eux, l'une des premières grandes fabriques jurassiennes: la Société Industrielle de Moutier, «La Grande», comme on l'appelait. Celle-ci travaillait au départ pour les établissements Japy à Beaucourt et, selon certaines sources, elle emploiera jusqu'à 500 ouvriers<sup>3</sup>, dont une bonne partie à domicile. Les perspectives dans le domaine horloger étaient par ailleurs plutôt bonnes, la crise des années 1870 et le choc de l'Exposition de Philadelphie commençaient à être surmontés et l'idée d'une mécanisation de la production faisait lentement son chemin. Outre l'horlogerie, la verrerie fonctionnait également à plein régime occupant une centaine d'ouvriers<sup>4</sup>. La ville était le siège de quelques banques, Klaye et Chodat, par exemple, qui administrait la Société Industrielle ou encore la Banque Populaire du district de Moutier. La cité prévôtoise pouvait donc être intéressante pour quelqu'un qui cherchait à développer une activité, notamment dans le domaine de la mécanique. Est-ce que ce sont ces aspects qui attirèrent N. Junker? Il est impossible de le savoir.

Il est en tout cas indéniable que, dans un tel contexte, N. Junker avait des atouts à faire valoir. Si on se réfère à l'évolution de son entreprise par la suite, il détenait manifestement de sérieuses compétences techniques et il saisit relativement vite l'intérêt de la mécanisation de la

production horlogère. S'il n'a pas inventé lui-même le tour automatique à poupée mobile, mis au point à Bienne par J. Schweizer dans les années 1870, il appartient pourtant à la première génération (avec des gens comme Laubscher à Malleray ou Tschopp à Bienne) qui travaillera à en systématiser l'application<sup>5</sup>. On lui doit notamment plusieurs améliorations du principe de base, dont le système de bascule pour les porte-burins, placés jusque-là sur coulisses, et la réduction de deux à un seul arbre à cames. Il dépose un brevet en 1896 et l'Exposition nationale de Genève de cette même année lui décerne une médaille d'argent pour la qualité de ses machines. Ses connaissances et son apport au niveau mécanique sont donc incontestables. En revanche, il ne semble pas disposer de fortune particulière, ni du côté de sa famille, ni du côté de sa femme, alors que la fabrication de machines s'avère relativement gourmande en matières premières et en outillage. Comme dans beaucoup d'autres exemples jurassiens, le problème du financement sera donc le problème prioritaire de cet entrepreneur, qui s'impose d'abord et avant tout comme un technicien.

## L'échec financier de l'entreprise

Comment N. Junker s'y prend-il pour financer son entreprise? Il recourra essentiellement à deux moyens au cours de sa carrière, deux moyens qui aboutiront à des résultats pour le moins mitigés: l'association et le crédit bancaire.

### La tentative d'association

Nous ignorons tout des deux premières années que passe N. Junker à Moutier. Les premières informations sur son activité datent de 1883. N. Junker fonde en effet la société N. Junker et Cie le 15 juin 1893 et il s'associe pour cela à Anselme Marchal, qui vient d'hériter de son beau-père de l'ensemble de la verrerie et tuilerie de Moutier. Soit une fortune importante sur le plan foncier et une entreprise qui fonctionne bien. Comment les deux hommes se sont-ils rencontrés? Là encore les informations nous manquent. Une chose est cependant certaine: en 1883, il était vraisemblablement difficile de trouver à Moutier un associé plus fortuné que Marchal et la jeune société semblait dès lors démarrer sous les meilleurs auspices. Selon les informations du Registre du commerce, elle avait pour but la fabrication de pignons et de machines et s'installa dans une dépendance de la verrerie, la Glacerie. L'apport de Marchal, sans qu'on puisse l'établir avec certitude, a donc dû consister aussi bien

en une aide financière pour l'équipement de base qu'en une mise à disposition des locaux.

Les liens qui unissent les deux personnes ne s'arrêtent d'ailleurs pas là, puisque l'on retrouve Junker et Marchal dans le Conseil d'administration de la Société coopérative de la Verrerie (un magasin à l'intention des ouvriers) aux côtés, notamment, d'Edouard Boivin, par ailleurs directeur de la Banque foncière du Jura<sup>6</sup>.

Au départ, N. Junker semble donc bien trouver le moyen de s'insérer dans une ébauche de réseau et de se créer quelques relations.

Malheureusement pour lui, très vite, les affaires de Marchal tournent mal. En quelques années, l'ensemble des possessions de la verrerie va être hypothéqué, puis vendu, jusqu'à ce que la faillite soit prononcée en 1889. N. Junker n'échappe pas à la tourmente, la Société coopérative fait faillite, la société N. Junker et Cie est dissoute en 1886, et le bâtiment dans lequel il est installé est vendu à un industriel de Bâle, Emile Abt. A plusieurs reprises, on retrouve également Junker occupé à des opérations foncières, servant tantôt de caution à Marchal lors d'un achat de terrain, puis rachetant lui-même une partie des terrains dont Marchal se débarrasse, puis les revendant peu de temps après, bref, il semble participer pour une part au moins aux multiples péripéties de l'histoire de la verrerie durant cette période.

Les conséquences de ces événements seront assez lourdes pour N. Junker: en 1889, sa situation est des plus précaires. Il a certes encore une société, l'ancienne société Junker et Cie qu'il a reprise en son nom propre, il semble également pouvoir encore disposer des locaux de la Glacerie, à des conditions que l'on ignore, mais il a perdu tout appui financier. On ne sait pas non plus très bien quelle est véritablement son activité industrielle durant ces premières années. Dans le Registre du commerce, il mentionne d'abord la fabrication de pignons et de machines, puis la fabrication d'horlogerie. Sur ses en-têtes de lettres figurent aussi bien la fabrication de boîtes de montres, que celle de pignons parallèlement à la fabrication de machines. Manifestement, cette période semble correspondre sur le plan technique à une période d'essais et de recherches, ce qui rend l'entreprise encore plus fragile.

### Le crédit bancaire et la spirale de l'endettement

S'il veut poursuivre, N. Junker doit donc trouver une autre solution financière. Il abandonne apparemment l'idée de l'association (ou ne trouve pas de partenaire) et s'oriente dès lors vers le crédit bancaire. Deux ans après la faillite de la verrerie, en 1891, il rachète la Glacerie à l'industriel bâlois Abt pour 55000 francs, manifestement sans avoir un sou

à sa disposition. Aucun montant n'est en effet déposé à l'achat et il s'engage à effectuer un premier versement de 5000 francs (en deux traites) dans l'année qui suit et ensuite 2000 francs par année à la Handwerker Bank de Bâle (la banque où E. Abt avait lui-même hypothéqué ses propriétés)<sup>7</sup>. Cet achat lui permet de véritablement démarrer. Dès 1896, il se déclare résolument fabricant de machines et son atelier s'oriente vers la construction mécanique pour l'horlogerie et la pendulerie. Le catalogue de l'exposition de Genève présente sa spécialité comme étant la fabrication de «machines automatiques pour arbres, vis, pignons, boutons, pièces de formes, etc. pour l'horlogerie, petit et gros volume»<sup>8</sup>. Il est également fait mention de travaux en électricité, machines à coudre et vélocipédie. De fait, son catalogue présente très vite une gamme importante de tours automatiques et traditionnels. Durant les mêmes années, il agrandit son atelier et se fait construire une villa. S'agit-il de signes effectifs de succès ou plutôt de manifestations ostentatoires caractéristiques de ce type de petite bourgeoisie? Est-ce qu'il vend vraiment ses machines et à quelle fréquence? Il est difficile de le savoir avec précision. Son catalogue de 1902 mentionne quatre certificats signés de clients, dont Japy à Seloncourt, la Fabrique d'Ebauches de Sonceboz, Kuhn et Cie, ainsi que Boillat et Cie à Reconvilier, qui attestent chacun de l'achat d'une machine automatique à décolleter les arbres de barillet. Une partie de ses machines trouvait donc preneur. Mais, au vu de l'évolution de sa situation financière, certainement pas suffisamment pour couvrir ses investissements, puisqu'il ne cesse d'emprunter<sup>9</sup>. 16000 francs à la Caisse hypothécaire du canton de Berne en 1896, 20000 francs à la Banque populaire du district de Moutier en 1900. Autant d'emprunts qui s'ajoutent au crédit initial de la banque bâloise. Les dates d'emprunt semblent d'ailleurs correspondre assez précisément avec la sortie d'une nouvelle machine et d'un nouveau catalogue, ce qui irait bien dans le sens de difficultés liées au développement de nouveaux produits.

C'est un fait aussi que N. Junker n'arrive pas à rembourser et que très vite il est obligé d'hypothéquer ses propriétés, ses machines et ses outils. Sa femme va jusqu'à renoncer à l'ensemble de ses droits à titre de garantie supplémentaire<sup>10</sup>.

En 1902, il trouve un premier artifice pour échapper à la faillite. Il crée une société en commandite au nom de son fils et d'un associé, G. Mettetal, chef mécanicien, et se désigne comme commanditaire. La société reprend le passif et l'actif de l'ancienne société.

L'expérience est encore plus mauvaise que précédemment. N. Junker ne semble pas avoir apporté la somme pour laquelle il s'était engagé en tant que commanditaire et l'on ne compte plus les emprunts réalisés soit par N. Junker, soit par la société. 50000 francs, 40000 francs, 15000 francs: la somme des dettes commence à être très importante. Cela

n'empêche pas pour autant N. Junker de construire une nouvelle villa en 1902, qu'il propose aussitôt en garantie de ses emprunts.

En 1904, ultime solution, il vend l'ensemble de ses propriétés à son fils, qui n'a pas plus d'argent que son père et qui hérite par ailleurs de toutes les dettes contractées auparavant. La Banque populaire exige en garantie l'ensemble des propriétés (usine, habitations, machines, etc.). Le répit sera de courte durée: un an après c'est la faillite, alors même que l'entreprise fonctionne encore à plein régime. Manque de liquidités, pression des banques? Les raisons exactes sont difficiles à établir, mais il est certain que l'entreprise n'est plus en mesure d'honorer ses engagements. L'entreprise est vendue aux enchères en 1905 et c'est la Banque Populaire du district de Moutier qui reprend l'essentiel des locaux et des machines.

La famille Junker se disperse alors: Nicolas quitte Moutier pour Genève, son fils émigre en Belgique. L'expérience Junker est définitivement terminée.

### Un pas important dans le développement local

Si l'on reste attaché à une analyse très classique, centrée uniquement sur l'entreprise, on serait vite tenté, en considérant ces événements, de les interpréter en termes d'échec. Ne disposant pas de moyens propres, N. Junker a tenté de s'insérer dans un réseau existant autour de la verrerie. Faute d'avoir pu compter sur un partenaire fiable, ce réseau ne s'est pas développé et ne lui sera d'aucun secours. N. Junker s'est alors tourné du côté des banques de la région qui lui prêtent plusieurs centaines de milliers de francs, des montants considérables pour l'époque qui témoignent de la confiance dont il pouvait bénéficier. Pourtant, en meilleur technicien qu'administrateur, il semble tout miser sur le développement de ses machines et néglige les contraintes de la gestion financière. Il se laisse ainsi prendre dans la spirale de l'endettement et c'est la faillite. Par rapport à Condor ou à Tavannes Watch, N. Junker représenterait donc en quelque sorte l'envers du décor, un entrepreneur qui n'a pas su trouver à temps les partenaires qui auraient pu contrôler de manière durable le développement financier de son entreprise.

Une telle analyse néglige néanmoins un aspect essentiel du développement économique jurassien. Plus que sur un développement rationnel bien pensé ou sur le développement de grandes entreprises, l'industrie jurassienne s'est construite sur les essais et les erreurs, les échecs et les réorientations de nombreuses petites entreprises qui ont permis de constituer progressivement un ensemble de connaissances, de compétences et d'infrastructures. Dans ce contexte, ce qui, au niveau individuel, prend l'apparence d'un échec, peut revêtir un sens très différent une fois replacé dans une dynamique régionale. Et c'est bien le cas avec N. Junker.

## Les premières mailles d'un réseau technique

Sur le plan technique, il est certain que la présence de N. Junker a été décisive dans le développement d'un réseau de compétences lié à la fabrication du tour automatique à Moutier.

Le rôle de formateur joué par cet entrepreneur est indéniable. Son atelier a employé jusqu'à 50 personnes et il a offert la possibilité à plusieurs mécaniciens d'origine locale de s'initier à de nouvelles techniques. Parmi ceux-ci figure notamment un certain André Bechler formé comme mécanicien chez N. Junker, puis comme technicien au technicum de Bienne. En 1904, au moment où Junker se débat dans de grosses difficultés financières, André Bechler s'associe à Jules Colomb et Joseph Pétermann pour fonder la société Bechler et Co. Avant même la fermeture de l'entreprise Junker, un nouvel atelier prend donc le relais pour la fabrication de tours automatiques. Cette entreprise deviendra elle-même un véritable vivier de jeunes mécaniciens et techniciens : parmi eux, on retrouve par exemple Henri Mancina, futur directeur de Tornos, Hermann Kummer, fondateur de la fabrique de machines Kummer à Tramelan, Georges Cuttat, chef des établissements Manurhin à Genève ou encore Pierre Bergonzo, directeur de Tarex à Genève<sup>11</sup>. Sur le plan du savoir-faire, la filiation qui s'établit entre Junker et ses successeurs par l'intermédiaire d'André Bechler est donc parfaitement évidente.

## La création d'une infrastructure

Une dynamique s'est également instaurée par le biais des infrastructures mises en place par N. Junker. Celui-ci avait en effet développé sur les bords de la Birse un ensemble industriel d'une certaine importance, doté de plusieurs étages d'ateliers, de dépendances, d'une force hydraulique d'environ 30 chevaux<sup>12</sup>, et cela à une époque où il n'était pas nécessairement facile de trouver les moyens de construire une entreprise ou d'acquérir des locaux industriels. La présence d'une entreprise complète attire donc les jeunes entrepreneurs. En 1911, les locaux sont repris (avec peut-être une partie de leur outillage et de leurs machines) par trois associés qui créent la «Fabrique de Machines Moutier, Boy de La Tour et Cie, anciennement N. Junker». Cette entreprise deviendra en 1918 sous la direction de Willy Mégel et Henri Mancina «Les Usines Tornos, fabrique de machines SA.». Elle constitue la première entreprise concurrente de Bechler et Pétermann, avant qu'André Bechler lui-même ne se mette à son propre compte en 1914.

Dès 1914, soit moins de 10 ans après la fermeture de l'entreprise Junker, sont donc créées les trois grandes entreprises qui instaureront le monopole prévôtois sur la fabrication du tour automatique à poupée mobile.

Toujours dans le même ordre d'idée, on peut relever le fait qu'à la faillite de l'entreprise Junker plusieurs machines et de l'outillage ont été rachetés par deux jeunes mécaniciens de Court, MM. Lardon et Marchand, qui cherchaient à créer leur propre entreprise<sup>13</sup>. Ils fondent effectivement en 1906 la fabrique Ultra, toujours existante, spécialisée dans la confection d'arbres de barillet, qui seront produits mécaniquement pendant plusieurs années sur des machines Junker. La faillite leur permet de s'équiper à bon compte, et, en même temps, le pas est définitivement fait sur le plan local vers l'utilisation de machines automatiques pour la production horlogère. C'est un réseau commercial qui se met en place.

Dans les deux cas, Tornos comme Ultra, la faillite de Junker offre donc la possibilité pour de nouvelles entreprises de se développer.

L'ensemble de l'apport de Junker aussi bien sur le plan du savoir-faire que des infrastructures a ainsi été récupéré et réinvesti par des personnes du lieu. Ce à quoi l'on assiste dans ce cas est une forme de développement appelé tantôt développement industriel diffus, tantôt district industriel ou encore système industriel localisé, soit un mode d'innovation et de développement résultant, non pas d'une seule entreprise, mais des interactions entre des acteurs multiples, mais néanmoins très proches par la formation acquise, les valeurs et les intérêts défendus.

Bien davantage que l'expérience individuelle prise pour elle-même, l'intérêt que l'on peut trouver dans l'étude du cas Junker réside donc, à notre sens, dans l'analyse du rôle moteur qu'il a joué dans la constitution de ce qui deviendra très vite un réseau complexe d'entreprises et de relations à l'échelon régional autour de la fabrication de machines et du décolletage, et dans la possibilité relativement unique qui nous est offerte de suivre un processus innovant qui dépasse l'échelle de la seule entreprise. Nous tenons avec N. Junker une clé précieuse pour entrer dans la compréhension d'une dynamique industrielle régionale.

*Laurence Marti (Aubonne) est historienne et sociologue indépendante.*

#### NOTES

<sup>1</sup>Par exemple: Ch. Gagnebin-Diacon, *La fabrique et le village: la Tavannes Watch Co. (1890-1918)*, Cahiers d'études historiques N° 2, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1996.

A. Cortat, *Condor, Cycles, motocycles et construction mécanique 1890-1980*, Ed. Alphil, Delémont, 1998.

<sup>2</sup>Mittheilungen des bernischen statistischen Bureau's, *Die gewerblichen Betriebe und Unternehmungen des Kantons Bern nach der Aufnahme vom November 1889*, Bern, 1891.

<sup>3</sup>H. Sautebin, L'horlogerie à Moutier, *Le Petit Jurassien*, 5 juin 1914.

<sup>4</sup>Mittheilungen des bernischen statistischen Bureau's, op. cit.

<sup>5</sup>Pour l'évolution technique du tour, on se référera à: D. H. Bacon, «A lathe for watchmaking. The development of the Swiss Automatic Lathe», *Antiquarian Horology*, N° 4, vol. 17, Summer 1988, pp. 382-394.

<sup>6</sup>Registre du commerce de Moutier, livre analytique N° 1, p. 157.

<sup>7</sup>Archives du registre foncier de Moutier, contrat N° 131 du 1.12.1891, vol. 12.

<sup>8</sup>Exposition nationale suisse Genève 1896, *Catalogue officiel des exposants*, Imprimerie de la «Tribune de Genève», Genève, 1896, p. 627.

<sup>9</sup>Pour le détail des transactions menées par N. Junker, on peut se reporter à: L. Marti, N. Junker et les débuts de la fabrication de tours automatiques à Moutier, *Chronométriphilia*, N° 42, été 1997, pp. 74-90.

<sup>10</sup>Archives du registre foncier de Moutier, contrat N° 121 du 15.2.1901, vol. 15.

<sup>11</sup>S. Zahno, *Le développement industriel du tour automatique à Moutier (1880-1939)*, mémoire de licence, Université de Fribourg, Fribourg, 1988 et *Les Usines Pétermann SA, Moutier ont cinquante ans*, Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, 1952.

<sup>12</sup>*Feuille officielle du Jura*, N° 23, 20.3.1906, p. 162.

<sup>13</sup>Le Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier garde plusieurs factures de ces ventes.

# « Le préfet et l'entrepreneur? » : interventions de l'Etat et développement industriel dans le Jura bernois et à Bienne entre 1850 et 1930

Christophe KOLLER

## Introduction

L'objectif principal de cet article sera de présenter le rôle et le profil de certains acteurs de l'administration publique et de groupes de pression économique dans le cadre de l'industrialisation du Jura bernois et de Bienne des années 1850-1930. L'objectif secondaire sera de montrer comment ces acteurs interagissent et finissent par collaborer de manière constructive en vue d'assurer le meilleur développement pour la région. Nous essaierons ainsi de répondre aux questions suivantes :

- Quel a été le rôle des hauts fonctionnaires jurassiens (des préfets en particulier) dans le développement économique du Jura bernois et de Bienne entre les années 1850 et 1930?
- Comment et pourquoi se sont développés des groupes de pression économique?
- Peut-on parler de la mise en place de réseaux d'influences (publics et privés) dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle? Les intérêts des uns et des autres convergent-ils?
- Quels sont les moyens d'action mis en œuvre en vue de concilier les intérêts économiques avec l'intérêt général?

## Etat et industrialisation

Les effets de l'intervention de l'Etat sur l'économie sont difficiles à apprécier. Toutefois, comme le notait P. Bairoch, la plupart des pays sont restés globalement protectionnistes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Pour la Suisse comme pour la majeure partie des pays européens, cette tendance

au protectionnisme visait surtout à empêcher l'envahissement du marché intérieur d'abord par des produits anglais, puis américains. Faut-il rappeler, dans le cas de l'industrie horlogère, que la concurrence américaine constitue une menace permanente dès les années 1870, bien avant l'arrivée des Soviétiques puis des Japonais sur le marché de la montre après la Seconde Guerre mondiale ?

Or, en dehors d'une politique de type protectionniste, les interventions de l'Etat sont multiples. Selon Patrick Verley, tout État intervient toujours par les conséquences de sa politique générale, législative, monétaire, budgétaire, même s'il se dit non-interventionniste comme dans les cas britannique et suisse<sup>1</sup>. Pour cet auteur, ce qui est frappant, c'est la capacité d'adaptation du système économique qui sait trouver des solutions de développement à l'intérieur de la plupart des systèmes juridiques et administratifs.

Premièrement, au niveau de la politique budgétaire, les systèmes fiscaux du XIX<sup>e</sup> siècle sont considérés comme favorables, car ils ne frappaient que peu les revenus du travail et le profit industriel et commercial. L'impôt sur le revenu n'apparut que dans les années 1880 en Allemagne et bien plus tard en France. Deuxièmement, les dépenses d'infrastructures eurent des effets positifs évidents (construction des routes, des chemins de fer, assainissements de terrains malsains). Troisièmement, les dépenses d'éducation sont considérées comme ayant eu des conséquences très positives, car elles constituèrent une force d'attraction pour les entreprises et stimulèrent le transfert et le développement de la technologie. Quatrièmement, la croissance de l'appareil administratif contribua à grossir une classe moyenne, acheteuse de produits manufacturés et source d'un processus multiplicateur. Les agents publics auront une fonction de contrôle (via l'inspection et les enquêtes) et de régulation du marché (mise en place d'une politique anticyclique et de redistribution).

Pour terminer, il faut souligner que l'Etat est au centre d'échanges où s'affrontent les groupes de pression et le lieu de la mise en place de la politique économique et sociale entre des acteurs : commis de l'Etat (les « hauts fonctionnaires », députés-fonctionnaires, conseillers d'Etat, préfets, juges : primat de « l'homo politicus ») et élites économiques (grands fabricants, négociants, banquiers : primat de « l'homo œconomicus »). Entre ces deux pôles, des liens s'établissent via la carrière politique et des participations aux directions, voire aux premiers conseils d'administration des entreprises. Des réseaux de solidarité naissent de ce rapprochement. L'Etat se profile de plus en plus comme le garant de l'organisation de la société et de la redistribution des ressources accumulées.

Au niveau du canton de Berne et du Jura bernois, il importe de rappeler deux caractéristiques propres. *Tout d'abord*, la présence d'une forte

tradition d'interventionnisme et de centralisation dès l'Ancien Régime, tant pour la nouvelle que pour l'ancienne partie du canton de Berne. D'un côté, le Patriciat de la ville de Berne qui contrôle plus de la moitié du territoire de l'ancienne Confédération, de l'autre, l'Evêché de Bâle, Etat de type mercantiliste dès le XVII<sup>e</sup> siècle, promoteur de l'industrie sidérurgique et d'une politique commerciale à travers le contrôle des importations de blé et de sel<sup>2</sup>.

*Le second caractère* à souligner, et qui touche d'ailleurs l'ensemble de l'Arc horloger franco-suisse, est la forte présence d'activités de type proto-industriel<sup>3</sup> surtout dès les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles alors que l'ancien canton reste essentiellement agricole. Pour résumer, cette présence s'explique par le besoin de compenser les insuffisances des revenus agricoles dans des zones difficilement arables et par la présence locale de sources d'énergie importantes et facilement exploitables (eau, bois, fer). Vers 1815, la géographie de l'implantation industrielle de la nouvelle partie du canton de Berne fournit l'image suivante: présence importante de *l'industrie du fer* à Delémont, de *la dentellerie* dans le val-lon de Saint-Imier, de *la métallurgie* (vallon de Saint-Imier, vallée de Tavannes), de *l'indienne* (à Bienne), du *tissage* (à Laufon) et bien sûr de *l'horlogerie* (dans les districts de Courtelary, des Franches-Montagnes et de Moutier). A l'exception de l'industrie du fer et de l'indienne, ces activités sont essentiellement réalisées à domicile (dentelle, horlogerie, tissage) et complètent les revenus de l'agriculture. L'écoulement des produits se fait par l'entremise d'un marchand manufacturier ou d'un établissement pour l'horlogerie, surtout à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces marchands-manufacturiers ne sont généralement pas originaires des territoires de l'ancien Evêché de Bâle, mais des villes des alentours (principalement de Bâle pour le tissage, de La Chaux-de-Fonds pour l'horlogerie, de Neuchâtel pour la dentelle). En stimulant le développement d'un savoir-faire spécifique à la campagne et en rattachant l'économie rurale au marché régional, national, voire international, la protoindustrialisation du territoire de l'ancien Evêché de Bâle favorisera l'essor rapide de l'industrialisation du Jura bernois dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle conformément aux théories développées par F. Mendels<sup>4</sup>.

## Le profil et les tâches de l'Administration bernoise dans le Jura bernois

### Structure et fonctionnement du pouvoir politique et administratif

Dès 1815, l'ancien Evêché de Bâle est rattaché au canton de Berne à titre de compensation pour la perte de ses bailliages vaudois et argoviens. Ce rattachement va progressivement et considérablement changer l'organisation de l'administration publique dans le Jura devenu bernois. Toutefois, empêtrées dans un long processus de modernisation de ses institutions politiques et administratives, les autorités patriciennes et oligarchiques de l'ancien canton vont peu s'occuper du développement économique du Jura et de Bienne jusque vers 1830. Sous la période de la Restauration, le Jura et Bienne jouissent en effet d'une relative autonomie qui s'explique aussi par la présence d'un creuset culturel (majorité francophone), une structure économique (prédominance d'une industrie prospère<sup>5</sup>), une orientation politique (terreau favorable à l'émergence des idées libérales) et un système législatif (Code Napoléon) difficilement compatibles avec les spécificités de l'Ancien canton. Il faudra attendre l'introduction de la Constitution de 1831 et l'arrivée des libéraux au pouvoir, portés par la question des droits de vote et d'éligibilité et l'amélioration des voies de transports, pour que se développe véritablement l'idée d'un canton à unifier de Kandersteg à Boncourt.

*De 1815 à 1893, l'évolution constitutionnelle bernoise s'opère dans le sens d'une centralisation plus poussée, abolissant toutes les garanties qu'avait obtenues le Jura. L'attitude des milieux politiques jurassiens lors de l'élaboration des pétitions constitutionnelles est révélatrice à la fois du degré progressif d'intégration de la région dans le canton et de l'apport que fournissent ceux-ci à l'amélioration du régime politique (...)*<sup>6</sup>.

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le canton de Berne se compose de vingt-sept districts et environ sept cents communes. Huit districts se trouvent sur le territoire de la nouvelle partie du canton regroupant environ cent cinquante communes. Sur les 447000 habitants recensés en 1846, 18% résident dans les «nouveaux territoires»<sup>7</sup>.

Au niveau de l'exécutif, dix-sept conseillers d'Etat, neuf depuis 1846, se partagent la direction des départements cantonaux, secondés par des vice-directeurs et des secrétaires. A chaque district correspond un préfet, secondé par un vice-préfet et un secrétaire de préfecture. Les préfets et les enquêtes réalisées par ceux-ci pour le compte de l'Etat sont sous contrôle du chef du Département de l'intérieur. Notons qu'à la tête de ce

département important nous retrouverons deux figures marquantes et fondatrices du radicalisme du Jura bernois: Constant Bodenheimer<sup>8</sup> (Directeur entre 1869-1877) et Albert Gobat<sup>9</sup> (Directeur entre 1906-1912).

Dès 1846, le Grand Conseil bernois se compose d'environ deux cent cinquante députés, dont une cinquantaine pour le Jura bernois. Si on analyse la structure socioprofessionnelle de la députation jurassienne entre 1831 et 1921, l'on dénombre, parmi les personnes occupant une fonction publique, vingt-quatre préfets et vice-préfets, vingt-neuf juges, présidents de tribunal et greffiers, quarante-deux maires et présidents de bourgeoisies, soit au total environ 20% des 477 députés jurassiens envoyés à Berne<sup>10</sup>.

La part des personnes employées dans l'administration publique<sup>11</sup> reste toutefois très faible par rapport à l'ensemble des personnes actives. En effet, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne compte guère plus de 1% de l'ensemble de la population active occupée dans des fonctions administratives publiques alors que les taux actuels atteignent 4-6% dans la plupart des cantons suisses. Ainsi, en 1860, un peu plus de 400 agents communaux et cantonaux assurent le fonctionnement des activités de l'Etat pour l'ensemble des sept districts du Jura historique. Ils seront plus du double en 1920 (1,6%), cette augmentation s'expliquant d'abord par une croissance notable de la population active dans le Jura. Le début du XX<sup>e</sup> siècle se caractérisera au niveau suisse par un renforcement des activités de l'Etat et l'affirmation d'une véritable politique sociale soutenue par la montée des forces socialistes.

### Le système des préfets<sup>12</sup>

Aujourd'hui encore, le pouvoir de l'Etat au niveau des districts restés bernois est représenté avant tout par la figure du préfet. Introduit sous l'Empire napoléonien, réintroduit par le régime libéral de 1831, le préfet représente l'agent tout-puissant du pouvoir central. Il est le représentant dans son district de l'autorité gouvernementale: il fait exécuter les lois. Dans le canton de Berne, il détient le pouvoir de surveiller les fonctionnaires, les instituteurs, les policiers, les maires et assermente les notaires. Les préfets sont plutôt stables dans leurs postes, le gouvernement privilégiant la compétence et la loyauté dans le choix des hommes et ne tolérant pas, comme en France<sup>13</sup>, un large éventail d'opinions politiques. En effet, et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la condition première pour être retenu était d'être radical et favorable aux idées de «progrès». Le recrutement s'opère toutefois principalement au sein des élites locales afin de garantir la meilleure connaissance possible du terrain et pour respecter les us et coutumes des administrés. Dès 1846, ces «hauts fonctionnaires» seront élus pour quatre ans sur proposition du Conseil d'Etat par le

Grand Conseil<sup>14</sup> et reconduits tacitement. Ce n'est qu'à partir de l'acceptation par le peuple de la nouvelle Constitution cantonale, en 1893, qu'ils seront élus au suffrage universel. Ce changement dans le mode d'élection permettra aux autres partis d'accroître leur représentation dans les préfectures. Dès lors, les candidats conservateurs triomphent par exemple dans les districts d'Ajoie, aux Franches-Montagnes et dans la vallée de Laufon. Le chef de file des conservateurs des districts catholiques, Ernest Daucourt, accède à la préfecture d'Ajoie (1894-1913).

Or, tout comme l'ensemble des fonctionnaires de cette époque, les préfets étaient mal payés et les emplois considérés ne correspondaient le plus souvent pas à des emplois à plein temps. Il était donc normal pour gagner sa vie d'essayer de trouver d'autres sources de revenu. La législation bernoise stipulait néanmoins qu'*il est absolument interdit aux membres du Conseil exécutif et de la Cour suprême, aux préfets et aux présidents des tribunaux d'exercer des professions*<sup>15</sup>. Or, un décret daté du 10/10/1853<sup>16</sup> permet aux préfets l'exercice de *certain métiers qui ne lui sont pas légalement défendus (comme par exemple celui de fabricant) sous réserve de l'accord du Conseil exécutif si celui-ci estime que cette profession ne l'empêche pas de s'acquitter convenablement de sa fonction.*

Toutefois, à la lecture des rapports de préfets, il faut reconnaître que ces derniers assument leur fonction avec sérieux. Ils ne se privent pas de faire des reproches aux autorités centrales lorsque les pressions de la part de la population ou des élites locales se font trop fortes ou que la politique décidée à Berne ne correspond pas aux aspirations locales. Notons que la qualité et la précision des informations fournies par ces hauts fonctionnaires sont toutefois inversement proportionnelles à la distance géographique. En effet, plus on s'éloigne de la capitale et plus les rapports sont courts et bâclés, la palme revenant aux préfets de Delémont et surtout des Franches-Montagnes. Soulignons encore que le profil du vice-préfet et du secrétaire de préfecture est généralement très identique à celui du préfet et il n'est pas rare de retrouver au poste de vice-préfet des personnalités importantes issues de l'élite économique. Par exemple, au premier juillet 1878, c'est le cas de Louis Chodat pour Moutier, de Gustave Chopard pour Courtelary ou encore d'Albert Gobat pour Delémont<sup>17</sup>.

### **Leurs missions**

A l'instar du système des préfets mis en place par Napoléon en 1800, les préfets se voient confier de multiples tâches de police, de politique et d'administration. Selon le «Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne» de 1910, ceux-ci devaient entre autres *signaler les imperfections et les irrégularités constatées dans l'application de la loi sur les pauvres, présider les assemblées de district, surveiller les registres*

*des bourgeois et des habitants, surveiller le registre des votants des communes. Ils avaient le droit d'assister aux assemblées communales et aux séances des conseils communaux, d'inspecter la documentation y relative et d'intervenir vis-à-vis des comptables en retard et des administrateurs négligeants.* Une grande partie de leurs activités consistaient à transmettre les informations recueillies, de nature politique, économique et sociale aux autorités supérieures. Pour ce faire, à la fin de chaque année et dès 1832, les préfets devaient rendre des rapports construits sur la base d'un schéma officiel au chef du Département de l'intérieur. Il s'agissait en fait de répondre à un catalogue de questions standard qui donnait lieu à un rapport à la fin de chaque année. Ceux-ci pouvaient ensuite circuler auprès des chefs des autres départements ainsi qu'auprès de la Chancellerie d'Etat pour assurer la gestion des affaires publiques et servir de base à la rédaction des rapports finaux de l'administration. Entre 1832 et 1896, cinq schémas se succèdent (1832, 1843, 1860, 1867, 1882), correspondant aussi aux attentes du corps législatif et surtout du corps exécutif.

Parmi les points à traiter, les préfets devaient fournir des informations sur *l'évolution politique et religieuse, l'éducation, les chemins de fer, le commerce et l'industrie.* Les informations de nature statistique étaient également fort appréciées tel que le souligne Klaus Aerni dans sa description du schéma des rapports de préfets du 12 septembre 1867<sup>18</sup>.

Notons encore que les hauts fonctionnaires les plus engagés s'expriment dans la presse locale en utilisant parfois des pseudonymes. Les journaux les plus favorables aux idées de « progrès » sont *Le Démocrate* de Delémont, le *Jura bernois* de Saint-Imier, le *Journal du Jura* de Bienne et finalement le *Jura* de Porrentruy<sup>19</sup>. Il faut dire que les agents de l'Etat se sentent eux-mêmes investis d'une mission quasi prométhéenne. Même s'ils sont peu nombreux et mal payés, ils doivent en effet assumer la gestion du processus de modernisation en cours : suivre et

**T1 : Schéma des rapports de préfet du canton de Berne du 13.12.1882 (-1896)**

- |                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| I. Situation générale            | IX. Elimination des ordures         |
| II. Affaires communales          | X. Education                        |
| III. Affaires sanitaires         | XI. Affaires militaires             |
| IV. Administration de la justice | XII. Travaux publics                |
| V. Affaires de police            | XIII. Chemins de fer                |
| VI. Cultes                       | XIV. Agriculture et élève du bétail |
| VII. Finances                    | XV. Commerce et industrie           |
| VIII. Administration forestière  | XVI. Observations générales         |

encourager le développement de nouvelles écoles, assurer la construction du réseau des chemins de fer ardemment soutenu par les élites et la population, promouvoir le développement de l'économie, assurer la mise en place d'une structure d'assistance publique pour les plus démunis, etc. Une vision et une mission d'ailleurs quelquefois soutenues par la force (intervention de l'armée lors du Kulturkampf), mais confortées par une opposition conservatrice relativement mal organisée et largement écartée du processus décisionnel, du moins pour les fonctions administratives déterminantes.

## Le poids et les intérêts d'associations économiques jurassiennes

En dehors des partis, il n'existe pas à proprement parler de groupe de pression ou de lobby industriel et encore moins financier dans les districts jurassiens avant les années 1870-80. Il existe tout au plus quelques sections de la Société jurassienne d'Emulation attentives aux problèmes de développement de l'économie. Notons que les communications restent difficiles, que le réseau des chemins de fer peine à se réaliser, que l'état des routes est précaire et que la question des langues est, à cette époque, un problème certainement plus important qu'aujourd'hui, même si une grande partie des élites du canton de Berne utilisent le français comme langue de communication courante. Dès lors, la conscience de l'importance de développer une solidarité afin de défendre les intérêts de l'ensemble de l'industrie jurassienne par-delà les frontières cantonales devient un sujet de discussion récurrent tant auprès des élites industrielles qu'au sein de «l'aristocratie ouvrière» de la nouvelle partie du canton de Berne. Ce processus se développe lentement mais sûrement, soutenu par des facteurs exogènes. En effet, la cause principale des crises qui frappent durement l'économie jurassienne provient de l'engorgement des marchés provoqué par la surproduction et le développement de la concurrence extérieure (et intérieure). Il en va de la survie de l'industrie d'exportation jurassienne de trouver des moyens pour lutter contre la chute des prix et la récession.

### Emergence des groupes de pression

Ce n'est donc pas par hasard si les impulsions les plus déterminées proviennent du secteur horloger. Ce qui est moins connu est le fait que les élites jurassiennes, soutenues par le Gouvernement bernois, jouent ici un rôle central. Il est vrai que ce canton est le petit dernier de la cour-

se au développement de l'horlogerie; que les montres qui sortent de ses ateliers sont souvent associées par les Genevois, les Vaudois et même les Neuchâtelois à de la «camelote» justement responsable de la chute des prix et de la mauvaise réputation de la montre suisse. Malgré tout, la production horlogère bernoise est devenue vers les années 1880 parmi les plus importantes des cantons producteurs, tant en nombre de pièces qu'en valeur. Les raisons de ce succès s'expliquent par la présence de sources d'énergie facilement maîtrisables (eau, bois), l'existence d'un tissu protoindustriel favorable à l'industrialisation, par une forte capacité d'intégration humaine (immigration) et technique (ouverture aux innovations) ainsi que par la présence d'un faible corporatisme. Dès les années 1850 et 1860, les industriels et les ouvriers qualifiés affluent dans le Jura et à Bienne attirés par les perspectives de profit de l'industrie horlogère.

Selon Marcel Rérat<sup>20</sup>, du côté patronal, les premiers regroupements s'effectuent au sein d'associations semi-officielles. En 1875 est créée la *Société industrielle du district de Courtelary*, constituée à l'instigation du Gouvernement bernois désireux d'avoir un avis autorisé en vue de la préparation de l'Exposition universelle de Philadelphie et du traité de commerce avec l'Italie. L'année suivante, la *Société intercantonale des industries du Jura* voit le jour à Yverdon. C'est au sein de cette société que les intérêts de l'ensemble de l'horlogerie suisse sont enfin pris en compte. L'*Intercantonale* sera d'ailleurs promue «Chambre suisse de l'horlogerie et des industries annexes», organisation faîtière des associations de l'industrie horlogère dès 1882. En 1887, une fédération horlogère mixte (patronat/ouvriers) sera créée devant la pression des milieux ouvriers. Il s'agit en fait d'une organisation paritaire au sein de laquelle représentants ouvriers et patronaux sont censés subordonner les intérêts particuliers au bien général de leur industrie. Notons que ce type de partenariat est quelque peu révolutionnaire pour l'époque qui vit davantage au rythme du paternalisme des grands fabricants, plutôt qu'à celui d'une participation active des employés aux décisions de l'entreprise<sup>21</sup>. Il faut dire que les années 1880-1890 voient l'essor du syndicalisme ouvrier encore accéléré par la crise des années 1884-87.

En 1898, à la demande pressante des députés jurassiens, est fondée une Chambre cantonale de commerce et de l'industrie qui comporte une section d'horlogerie établie à Bienne. Il faudra toutefois attendre 1925 pour que soit créée l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) qui s'imposera peu à peu comme *une sorte de petit conseil économique et social, un lieu de rencontre et d'échange pour magistrats, professeurs, fonctionnaires, chefs d'entreprises et délégués des communes, soucieux du développement de leur coin de pays*<sup>22</sup>.

La sociologie des députés au Grand Conseil bernois (1831-1920) fait apparaître l'importance des fabricants et des industriels qui représentent

entre 15 et 25 % des élus. Selon B. Prongué et F. Kohler, cette proportion sera même plus élevée entre la Première et la Seconde Guerre mondiale avec des taux fluctuant entre 20 et 30 % (catégorie des «chefs d'entreprises») <sup>23</sup>. Notons que ce taux ne dépasse pas 15 % pour l'Assemblée fédérale entre 1848 et 1920 pour les parlementaires appartenant à la même catégorie. Seules exceptions au tableau: Glaris et Neuchâtel qui atteignent des proportions légèrement supérieures au Jura bernois (30 %) <sup>24</sup>.

Pour les années 1970-1991, J.-C. Rennwald estime le *cercle dirigeant* pour les trois districts du canton du Jura à environ six cents personnes, dont 16 % de *chefs d'entreprises et cadres supérieurs du privé*. La part des *cadres supérieurs de l'administration* s'élève quant à elle à 14%. Sur ces six cent personnes, Rennwald définit une élite d'une soixantaine d'individus à même d'orienter véritablement la politique <sup>25</sup>.

Pour la période qui nous concerne et pour l'ensemble de la nouvelle partie du canton de Berne, nous pouvons estimer ce *cercle dirigeant* à tout au plus huit cents à neuf cents personnes et l'élite autour de quatre-vingts personnes <sup>26</sup>. La répartition socioprofessionnelle des députés jurassiens (sept districts) au Grand Conseil bernois entre 1831 et 1921 dénombre soixante-deux *chefs d'entreprises* (47 fabricants, 15 banquiers, soit 13 % du total des 477 députés) et cent six agents de l'administration (42 maires/présidents de bourgeoisie, 29 juges/présidents de tribunal/greffiers, 24 préfets/vice-préfets, 10 militaires et un ecclésiastique, soit 22 % du total (11 % pour les cadres supérieurs de l'administration) <sup>27</sup>. Toutefois, on peut estimer le nombre d'*homo œconomicus* véritablement écoutés à Berne (tel qu'Ernest Francillon dans les années 1870-1880) à une trentaine pour le Jura bernois et Bienne entre 1848 et 1930. Ainsi que l'attestent les archives de l'administration des Départements de l'intérieur et de l'économie, les conseils et les souhaits de ce type de personnalités sont entendus et souvent repris pratiquement tels quels par les hauts responsables de l'exécutif bernois <sup>28</sup>.

Du côté des ouvriers, les premières *sociétés du Grütli* sont créées dès 1838 au niveau suisse et vers 1850 dans le Jura. Les mouvements ouvriers peinent toutefois à s'implanter dans les districts jurassiens car les employés restent encore largement tournés vers la campagne et ne se considèrent en aucun cas comme des prolétaires. Il faut dire qu'ils sont majoritairement propriétaires de leur logement et souvent de terres et s'assurent des revenus complémentaires à travers des activités réalisées à domicile.

Les ouvriers s'organisent toutefois peu à peu comme les patrons en corps de métiers. Mais, selon Rérat, il faudra attendre 25 ans avant que la conscience syndicale l'emporte sur une certaine «mentalité corporative chez les ouvriers horlogers». En 1912, l'industrie horlogère comptera 12000 syndiqués dont 2800 jurassiens (soit environ 19 % des actifs de la branche), ce qui est bien faible vu le nombre d'employés dans l'horloge-

rie bernoise par rapport aux autres cantons (plus du tiers). Ceux-ci seront finalement réunis au sein d'une seule organisation: la *Fédération des ouvriers sur métaux et de l'horlogerie* dès 1915 (FOMH, future FTMH).

Dans les années 1870-1880, la *Fédération jurassienne*, laquelle suit les idées libertaires de l'anarchiste russe Bakounine, regroupe la frange ouvrière la plus combative face à la politique du Gouvernement central bernois, mais elle ne rassemble qu'une petite minorité d'ouvriers, le plus souvent qualifiés et très actifs essentiellement dans l'horlogerie.<sup>29</sup>

## Le préfet et l'entrepreneur. Mise en place de réseaux entre politique et économie

Après avoir vu quels étaient le profil et les tâches respectives de l'administration publique et des groupes de pression économiques, voici venu le moment d'analyser certains types d'actions et de réalisations communes. Je proposerai de retenir trois exemples. *Premièrement*, celui des finances et du développement de la Banque Cantonale de Berne. *Deuxièmement*, le rôle de la promotion industrielle et *troisièmement*, la mise en place d'une filière de formation technique d'importance régionale. A travers ces trois exemples, nous essaierons de mettre en évidence des types d'interactions entre l'*homo politicus* et l'*homo æconomicus*, entre hauts fonctionnaires et industriels ou banquiers, entre préfets et entrepreneurs. Nous verrons aussi comment des élites technocratiques (ici représentés par les hauts fonctionnaires), détenant une autorité rationnelle-légale (au sens de Max Weber) communiquent avec les élites de propriété ou économiques pour former finalement, à quelques exceptions près et vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une classe dirigeante influente essentiellement formée d'individus proches du parti radical. Une classe dirigeante à tendance libérale-progressiste dans les districts de Courtelary, Bienne et Moutier, libérale-conservatrice dans les districts à majorité catholique (Franches-Montagnes, Porrentruy, Delémont, Laufon) où d'ailleurs la proportion de «bourgeois» et de rentiers est plus importante.

## La finance et le développement de la Banque Cantonale

La Banque Cantonale de Berne (BCB) est fondée en 1834 sur décision du Grand Conseil et sur proposition du Département cantonal des finances. Il s'agit de la première banque cantonale créée au niveau suisse et la quatrième banque d'émission de billets dans les années 1870-1890. La moyenne de circulation des billets pour cette banque s'accroît de 7 400 000 francs en 1880 à 14 200 000 francs en 1893. Les statuts révisés de la banque au 11 mars 1914 précisent au point I:

*Article 1: Die Kantonalbank hat den Zweck, dem Handel, dem Gewerbe, der Industrie und der Landwirtschaft des Kantons zu dienen, sowie den Geldverkehr der Staateskasse zu vermitteln (...).*

*Article 2: Der Staat stellt der Kantonalbank ein Grundkapital von 30 Millionen Franken zur Verfügung. Durch Beschluss des Grossen Rates kann das Grundkapital auf 40 Millionen Franken erhöht werden.*

*Article 3: Der Staat haftet für sämtliche Verbindlichkeiten der Kantonalbank<sup>30</sup>.*

L'Etat fournit donc le capital de départ, garantit les engagements de la banque, choisit les organes dirigeants, participe aux bénéfices et au contrôle. L'engagement dans la promotion du commerce et de l'industrie est explicitement mentionné dans l'article premier. Le choix du président, des membres du conseil de la banque ainsi que les membres des comités des filiales appartient au Grand Conseil sur proposition du Conseil d'Etat (article 12).

Le premier directeur sera François Guanguillet (1834-1849), originaire de Cormoret et ancien membre du Grand Conseil bernois. En 1838 déjà, Guanguillet s'exprime ainsi: *Der eigentliche Sconto bleibt unbetend für den alten Kanton. Hingegend, hat er im industriellen Bezirk Courtelary eine erfreuliche Ausdehnung erreicht... (...). Angesichts der wirtschaftlichen Struktur des Kantons war die schwarze Entwicklung nicht überraschend, um so weniger, um es sich um eine noch wenig bekannte Kreditform handelte und die rechtlichen Voraussetzungen fehlten. Das Gebiet der jurassischen Uhrenindustrie, wo das fortschrittlichere französische Handelsrecht Geltung besass, leistete wohl den Hauptanteil<sup>31</sup>.* Aussi, n'est-il pas étonnant de trouver les premières filiales, vingt ans plus tard, à Saint-Imier, puis à Bienne (1858). La création des filiales dans le canton suit la géographie du développement économique et montre l'importance de la place industrielle des districts de l'ancien Evêché de Bâle.

## **T2: Création et localisation des filiales de la BCB dans le Jura bernois**

<b>Date de création</b>	<b>Localisation des filiales</b>
1858	1 <sup>re</sup> filiale à Courtelary et 2 <sup>e</sup> à Bienne
1868	6 <sup>e</sup> filiale à Porrentruy
1907	7 <sup>e</sup> filiale à Moutier
1912	12 <sup>e</sup> filiale à Delémont

Source: Egger, W., *Kantonalbank von Bern 1834-1934*, Denkschrift, Bern: Hallwag, 1934.

Comme pour l'Allemagne et la France, ce fut l'énorme besoin en capitaux pour la construction des chemins de fer qui fit naître les banques nouvelles. Au niveau du canton de Berne, le développement de la Banque cantonale résulte de la politique industrialiste de l'Etat, de son désir d'éviter l'immixtion étrangère après l'expérience fâcheuse du financement du réseau des chemins de fer suisses par les barons financiers de Paris et de Berlin. Pour la nouvelle partie du canton de Berne, cette intervention aurait été d'autant plus aisée du fait de l'insuffisance des structures bancaires et des besoins importants de crédits non satisfaits.

En dehors du soutien financier décisif pour la construction des chemins du réseau bernois et jurassien, on peut affirmer que la Banque cantonale ainsi que la Caisse hypothécaire d'Etat (créée en 1846) joueront un rôle dans le financement du développement de l'industrie jurassienne. La répartition des crédits délivrés donne une idée de l'importance de la Banque cantonale par district. En 1879, si le siège central à Berne octroie 187 crédits d'une valeur de 2272000 francs, Bienne suit avec 128 crédits d'une valeur de 1768000 francs et Courtelary avec 150 crédits d'une valeur de 1340000 francs. Porrentruy, les Franches-Montagnes et Delémont se trouvent assez loin derrière<sup>32</sup>. La Caisse hypothécaire de l'Etat de Berne octroie déjà 12000 prêts d'une valeur de plus de vingt-trois millions en 1865 pour l'ensemble du canton. La valeur atteint soixante-cinq millions en 1883 pour 21000 prêts. Pour cette caisse, les capitaux garantis par l'Etat sont passés dans ce laps de temps de sept millions à treize millions.

Ainsi, après une première phase de transition du système de l'établissement au système de la fabrication mécanique où l'autofinancement restait la règle (1830-1876), de plus en plus de fabricants doivent recourir aux banques pour financer leurs entreprises. Peu de projets de grande ampleur ne se réaliseront sans le soutien, même partiel, des banquiers, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tant en Suisse que dans le Jura bernois. Pour

les cantons où le réseau financier est encore insuffisant (comme à Berne), les banques cantonales et les caisses hypothécaires jouent un rôle d'autant plus important qu'elles participent au processus de modernisation des moyens de transports et de l'industrialisation.

La répartition géographique des filiales et agences de la BCB donne une idée de l'importance de la place industrielle jurassienne pour l'économie bernoise. Sur les trente-six établissements de cette banque recensés en 1934, douze sont situés dans le Jura bernois et à Bienne. Sur les treize filiales existantes, cinq sont localisées dans la nouvelle partie du canton et parmi les six agences, cinq se trouvent dans le Jura bernois. L'absence de filiales ou d'agences à Laufon avant 1912, s'explique certainement par la proximité de Bâle et la présence importante de banques bâloises.

Mais si les Jurassiens et Biennois sont sous-représentés au Conseil d'administration de la BCB par rapport au poids économique de la région (treize membres sur soixante-neuf entre 1858 et 1886, soit 19%), ils le sont encore plus, au sein de la direction centrale et du conseil de la banque. Le type de profession exercé reflète la structure socioprofessionnelle de la classe dirigeante bernoise entre 1834 et 1934. En effet, sur les soixante-neuf personnes élues au Conseil d'administration, l'on trouve vingt-cinq commerçants, dix personnes issues de l'exécutif bernois (conseillers d'Etat), sept fabricants, des préfets et des anciens préfets. Voici les membres originaires de la nouvelle partie du canton ou y résidant, classés par date d'entrée au Conseil d'administration de la banque:

### T3: Membres du Conseil d'administration de la BCB originaires de ou résidant dans la nouvelle partie du canton

Nom, prénom	Profession	Localisation	Période
Brandt Eugen	rentier	Renan	1858-1865
Choffat Joseph <sup>33</sup>	ancien préfet (1835-1846)	Porrentruy	1858-1865
Chopard Gustave	fabricant d'horlogerie	Sonvillier	1858-1886
Desbœufs	préfet	Delémont	1858-1860
Meyrat-Montandon	fabricant d'horlogerie	Saint-Imier	1858-1865
Migy Paul	conseiller d'Etat	Berne	1858-1879
Sessler	commerçant	Bienne	1858-1863
Kaiser Nicolas	commerçant	Grellingue	1862-1886
Marti E.	directeur chemins de fer du Jura	Bienne	1864-1878
Klaye Auguste	banquier et ancien préfet	Moutier	1873-1886
Bodenheimer Constant	conseiller d'Etat	Berne (Porrentruy)	1876-1878
Kuhn C.	banquier	Bienne	1876-1886
Blösch F. père	commerçant	Bienne	1878-1886
Schmider N.	commerçant	Porrentruy	1878-1886

Source: Egger, W., *Kantonalbank von Bern 1834-1934*, Denkschrift, Bern: Hallwag, 1934.

En 1933, la présence des industriels et des négociants est bien marquée dans le Conseil de la banque centrale ainsi que dans ceux des filiales jurassiennes. Sur les sept membres du conseil du siège central à Berne, un est fabricant d'horlogerie à Bienne (Louis Müller)<sup>34</sup> et un autre est commerçant à Saint-Imier (Jean Aeschlimann)<sup>35</sup>. Dans le Jura, la présence des chefs d'entreprises et des négociants est encore plus importante et surpasse dans certains cas le nombre de hauts fonctionnaires. Ainsi, pour la filiale de Saint-Imier, sur les cinq membres du Conseil, trois sont des fabricants d'horlogerie (dont Maurice Savoye des Longines)<sup>36</sup>; pour Bienne, sur un total de cinq personnes, deux sont des fabricants d'horlogerie (Ed. Wyss et André Vaucher), un notaire, un commerçant et un propriétaire foncier. A la filiale de Porrentruy, siègent un ancien préfet, un commerçant et un fabricant de Miécourt; à Moutier, un fabricant d'horlogerie, un notaire, un ancien président du tribunal, un commerçant et un aubergiste et à Delémont: un notaire, un commerçant et un aubergiste.

### Premières formes de promotion industrielle

Comme nous l'avons vu précédemment, la recrudescence de la concurrence étrangère et les crises de surproduction de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle provoquent des réactions salutaires au niveau des classes dirigeantes de l'Arc jurassien. Les fabricants se réunissent en associations à l'instigation et avec le soutien des pouvoirs publics. Des délégations patronales et ouvrières se rendent de plus en plus souvent aux expositions qu'elles soient régionales, cantonales, nationales ou universelles afin de s'enquérir des dernières nouveautés. Les meilleurs produits suisses sont de plus en plus sélectionnés et ensuite présentés dans les foires spécialisées. L'espionnage industriel se développe aussi, financé quelquefois par les deniers publics, comme dans le cas de «l'agent spécial» Théodore Gribi, originaire de Langnau, envoyé à l'Exposition universelle de Philadelphie par les cantons de Berne, Neuchâtel et Genève<sup>37</sup>.

### L'Etat encourage la participation aux expositions

Les premières expositions universelles ont lieu à Londres en 1851, puis à Paris en 1855. Elles se suivent à intervalles de plus en plus courts en suivant la géographie du développement des villes industrielles les plus en vue et toutes situées en Europe et aux Etats-Unis (Londres (1851, 1862), Paris (1855, 1867, 1878, 1889, 1900), Vienne (1873), Philadelphie (1876), Düsseldorf (1880), Chicago (1896, 1933), Saint-Louis (1904), San Francisco (1915). Les expositions internationales<sup>38</sup> et nationales<sup>39</sup> se multiplient dès les années 1880. Il existe déjà des salons

spécifiques pour l'industrie horlogère à La Chaux-de-Fonds. Ces expositions sont vigoureusement soutenues par les autorités politiques et permettent d'augmenter la visibilité cantonale vis-à-vis de l'ensemble de la Suisse et de la visibilité suisse vis-à-vis de l'étranger. Elles entretiennent l'émulation des horlogers et des fabricants ainsi qu'une saine concurrence entre les cantons pour occuper les meilleures places dans la course aux techniques et aux profits.

Les archives nous restituent des dossiers importants concernant les préparatifs des expositions. Un cas particulièrement bien documenté est celui de l'Exposition du centenaire de l'indépendance américaine qui se déroulera en 1876 à Philadelphie. A cette époque, le Jura comme l'ensemble de la Suisse se trouvent touchés de plein fouet par la crise économique mondiale débutée en 1872. Quelques mois avant l'ouverture de l'exposition, l'attaché suisse à l'ambassade de Washington dénonce la totale absence des Suisses aux autorités fédérales qui transmettent leurs soucis aux cantons. L'exécutif bernois s'empare rapidement du problème, puisque le chef du Département de l'intérieur, Constant Bodenheimer, rédige un rapport favorable à une participation bernoise. Mais pourquoi donc les patrons de l'industrie horlogère ne prirent pas eux-mêmes des initiatives, conscients qu'ils étaient de l'importance du marché américain pour leur économie ?

Il est facile de constater, tout comme le fait le *Commissaire général mandaté par la Confédération pour stimuler la participation des industries suisses*, le faible degré de préparation des fabricants suisses, en particulier du secteur horloger.

S'adressant à Bodenheimer, alors président du Conseil-exécutif du canton de Berne, le commissaire constate l'absence du secteur horloger bernois et *invite les autorités cantonales afin qu'elles s'associent à l'effort en faisant des publications encourageantes et énergiques*<sup>40</sup>. Il rappelle les nombreux avantages, en particulier celui de *la prise en charge de tous les frais de transport, d'assurance de transport, d'installation à Philadelphie, de vitrines, tables par la Confédération*.

Suite à cette intervention, Bodenheimer réagira en envoyant une circulaire aux préfets des districts du Jura<sup>41</sup>. Ceux-ci seront chargés de transmettre l'information à tous les fabricants susceptibles de pouvoir participer à la promotion de l'horlogerie bernoise et de les rendre attentifs aux menaces qui pèseraient sur eux s'ils ne le faisaient pas. Dans l'exposé des motifs, le conseiller d'Etat insiste sur le fait que l'Exposition de 1876 sera la première à se tenir dans le Nouveau Monde, pouvant ainsi contribuer à ouvrir de nouveaux débouchés aux exposants. L'autre motif évoqué, relève plutôt de la politique commerciale et *consisterait à profiter de l'occasion pour dénoncer les taxes exorbitantes qui frappent les produits à l'étranger et (qui) ont grandement compromis les exportations en Amérique*<sup>42</sup>.

Prenant comme prétexte le problème de la nomination d'un représentant par district ainsi que de l'envoi d'un émissaire bernois pour composer une commission d'experts de tous les cantons horlogers, Bodenheimer constate *malheureusement (que) nos fabricants ne sont pas constitués en sociétés, qu'ils n'ont ni représentations, ni organes et que nous sommes dans le plus grand embarras chaque fois qu'il s'agit de consulter les intérêts généraux de l'industrie jurassienne*. Il propose donc la création dans les plus brefs délais d'une «*Société intercantonale*» qui serait la représentante de la branche auprès des autorités et qui défendrait l'industrie horlogère vis-à-vis de la concurrence étrangère...

La «*Société intercantonale des industries du Jura*» sera créée peu de temps après. Elle concentrera toutefois tous ses efforts uniquement sur la promotion et le soutien de l'industrie horlogère. Il faudra attendre 1898 pour que soit créée une *Chambre bernoise du commerce et de l'industrie* chargée de promouvoir l'ensemble de l'industrie cantonale.

### Premiers pas vers une politique économique et industrielle

Certaines communes des districts de Courtelary, Bienne et Moutier pratiqueront très tôt une politique d'implantation industrielle en achetant des terrains à bon marché pour les transformer en zones industrielles comme à Bienne<sup>43</sup>. Certaines communes des districts de Courtelary et de Moutier chercheront aussi à attirer de nouvelles entreprises en pratiquant une politique de dégrèvement fiscal ou d'exonération d'impôts, surtout à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### T4: Prestations financières de l'Etat de Berne pour l'ensemble de l'économie

(Dépenses nettes en francs (1853-1916))

Années	Promotion industrielle	Total tous secteurs
1853/1872	108976	73265998
1873/1892	819638	141395778
1893/1912	5997121	229928946
1853/1916	9322088	540948335
En pourcent du total en ligne		
1853/1872	0,1	100,0
1873/1892	0,6	100,0
1893/1912	2,6	100,0
1853/1916	1,7	100,0

Source: *Mitteilungen des Kant. stat. Bureau*, Jahrgang 1917, Lieferung I/II, pp. 146-147.

Les autorités cantonales interviennent également directement par des soutiens financiers aux industries. Une rubrique *Gewerbe Förderung* est présente dans les Comptes de l'Etat à partir de 1863 (T4). Si la part des soutiens financiers alloués à l'économie est relativement faible dans les années 1860 et 1870 (environ 0,4% des dépenses de l'Etat), celle-ci augmentera rapidement à partir de 1888 pour atteindre près de 3%. Ainsi, entre 1893 et 1916, près de 6 millions de francs de l'époque seront investis dans la promotion économique cantonale sur un total de 230 millions dépensés.

### Mise en place d'un réseau de formation technique

L'instruction publique et la formation professionnelle jouent également un rôle important dans la renommée de la place industrielle jurassienne. Tout en stimulant le transfert et le développement de la technologie, elle attire les entreprises qui ont un besoin urgent de personnel qualifié. Ce secteur fait d'ailleurs l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités cantonales dès l'arrivée au pouvoir des radicaux. Mais il faut reconnaître que le canton affiche un certain retard dans le domaine technique par rapport à La Chaux-de-Fonds, au Locle ou Genève qui possèdent leurs écoles d'horlogerie dès 1825-1831.

Au sein du canton de Berne, les districts jurassiens se caractérisent en particulier par la mise en place d'un réseau d'écoles techniques spécialisées à même de délivrer les meilleures formations professionnelles dans les domaines de l'horlogerie et de la mécanique. Ainsi, les autorités inaugurent des écoles professionnelles à Bienne en 1860, Tavannes en 1894, Delémont en 1900, Saignelégier en 1909 et enfin Porrentruy en 1912. La première école d'horlogerie et de mécanique du canton de Berne accueille ses élèves à Saint-Imier en 1866. Il faudra attendre près de 20 ans pour que s'ouvre une seconde école d'horlogerie à Porrentruy (1884). Des écoles professionnelles complémentaires, plus ou moins intégrées et en partie financées par des entreprises privées, ouvrent à Laufen en 1901, Choindoz en 1902 et Tramelan en 1910. En 1916/17, l'ensemble des écoles techniques et professionnelles de la nouvelle partie du canton de Berne accueillent plus de 1700 élèves encadrés par 150 «maîtres». Bienne s'affiche toutefois comme le vrai centre cantonal de formation technique puisque son technicum regroupe à lui seul 400 élèves encadrés par 35 professeurs alors que plus de 600 élèves fréquentent déjà les cours de l'école professionnelle de la ville des bords du lac. Une explication du développement industriel et démographique extrêmement rapide de cette ville provient justement de ce fort pouvoir d'attraction exercé sur l'ensemble de la jeunesse des districts voisins par ce pôle de

formation qu'est devenu Bienne à partir des années 1890. Bienne devient ainsi un trait d'union entre la Suisse romande et la Suisse alémanique grâce à la formation en faisant de plus en plus valoir son caractère de ville bilingue.

### T5: Développement des écoles dans les districts du Jura bernois et à Bienne

Classification selon l'année d'inauguration

Nom de l'école	Commune	Année d'inauguration	Nombre de maîtres	Nombre d'élèves
Ecole professionnelle de Bienne	Bienne	1860	32	631
Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier	Saint-Imier	1866	16	72
Ecole d'horlogerie du district de Porrentruy	Porrentruy	1884	8	38
Technicum du canton de Berne	Bienne	1890	35	414
Ecole professionnelle de Tavannes	Tavannes	1894	?	71
Ecole compl. prof. pour apprentis artisans de Porrentruy	Porrentruy	1897	6	53
Ecole professionnelle de Delémont	Delémont	1900	3	95
Ecole compl. prof. pour apprentis de Laufon	Laufon	1901	5	35
Ecole compl. prof. pour apprentis de Choindez	Choindez	1902	4	25
Ecole professionnelle de Saignelégier	Saignelégier	1909	3	19
Ecole compl. prof. pour apprentis artisans de Tramelan	Tramelan	1910	9	72
Ecole professionnelle de Porrentruy	Porrentruy	1912	1	8

Source: *Statistisches Jahrbuch für den Kanton Bern*, Berne: Steiger, 1918, pp. 120-121.

En fournissant la formation de base nécessaire, toutes ces écoles contribueront évidemment au développement des innovations techniques au sein des entreprises régionales. Le développement de cette culture technique aura un effet multiplicateur dans la croissance économique et orientera les choix technologiques et la localisation industrielle. Elle participera grandement à l'amélioration de la réputation de la place industrielle jurassienne.

## Conclusion

Si les archives permettant d'écrire une histoire économique et sociale du Jura bernois et de Bienne fourmillent d'exemples de participation de l'Etat dans le développement économique, nous serions tentés de dire que la provenance et la manière de questionner les sources disponibles jouent un rôle dans l'interprétation de cette histoire. La majorité des sources consultées ne provient-elle pas des services de l'administration largement dominés par le courant radical ?

Les schémas sont toutefois souvent inversés jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle pour le canton de Berne. En effet, l'image serait davantage celle d'une élite économique qui réussit à s'accaparer le pouvoir politique et obtient finalement le soutien et la collaboration de la fonction publique et des hauts fonctionnaires.

Si la question de la causalité reste ouverte, retenons que seul un croisement méticuleux des sources privées (en particulier celles des entreprises) et publiques devrait permettre d'écrire une histoire de l'économie jurassienne. La mise en perspective de véritables réseaux de collaborations entre élites politiques et élites industrielles et financières constitue une approche parmi d'autres.

Entre l'*homo politicus* et l'*homo æconomicus*, la lecture de la presse et des sources administratives nous permet de distinguer clairement que les logiques consensuelles l'emportent lentement mais sûrement sur les logiques de conflit pour les questions relatives au développement de l'économie cantonale et même intercantonale.

L'histoire du Jura bernois, tout comme celle de l'ensemble du canton de Berne, est marquée par un interventionnisme étatique fort dès l'Ancien régime. Mais si les radicaux de 1846 à 1930 soutiennent la centralisation et s'assurent un certain contrôle de la société et de l'économie, c'est aussi parce que le libéralisme triomphe en Suisse et en Europe à cette époque. Les agents du radicalisme sont les acteurs locaux les plus engagés dans le processus de modernisation de l'économie et de la société et sont soutenus par une majorité des électeurs jurassiens pour promouvoir les idées de progrès dont les origines remontent à la philosophie des Lumières et à la Révolution française. S'ils triomphent dans le canton de Berne, c'est aussi parce que les forces de conservation sont moins présentes et soudées que dans d'autres cantons.

Malgré la situation géographique et topographique peu enviable du Jura bernois, aux frontières des langues, des religions et des nations, la région s'en tire plutôt bien au niveau économique, du moins jusqu'à la crise des années 1930. Ce n'est pas un hasard si Bienne devient rapidement un centre économique d'importance régionale à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et national à partir des années 1880. Cette ville se transforme en trait d'union nécessaire et obligé entre les deux parties du canton, en un véritable centre industriel avec un fort potentiel de formation et d'émulation technique.

Pour les districts du Jura bernois, la chance réside dans le fait que même si la région apparaît comme périphérique, elle est toutefois «très centrale» au niveau européen. Cette centralité favorisera l'immigration étrangère et suisse. Et si les élites industrielles et bourgeoises du Jura bernois et de Bienne ont bien su faire valoir leurs intérêts auprès des autorités politiques à partir de 1831, c'était aussi parce qu'elles détenaient une capacité financière importante dans le cadre d'une économie

bernoise qui peinait à s'industrialiser et encore largement tournée vers l'agriculture<sup>44</sup>. A ce propos, il faut rappeler que le Jura fut une région d'accueil avant de devenir vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle une région avec un solde démographique négatif. Or, tout cela ne se serait pas fait sans l'apport décisif des immigrés au développement économique. Des artisans huguenots des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (surtout pour les districts du Sud protestant), des immigrés libéraux de la Révolution neuchâteloise des années 1840-1860 (surtout dans le vallon de Saint-Imier et à Bienne), aux fermiers suisses allemands (souvent qualifiés), tous joueront un rôle direct ou indirect dans l'industrialisation et la modernisation des districts du Jura bernois. C'est aussi grâce aux réfugiés de la Commune (tel Robert Caze) et de nombreux mécaniciens d'origine allemande ou alsacienne que les radicaux trouvent leurs meilleures assises et la légitimité de leur pouvoir dans le Jura bernois. Dans les années 1860-1880, on peut situer ce radicalisme jurassien et bernois comme très à gauche, s'opposant à un courant libéral-conservateur physiocrate sur le déclin à partir de 1831. Ainsi, même si cela n'est pas considéré comme une mesure favorable au développement économique, il n'est pas étonnant de voir ce canton introduire un impôt sur le revenu en 1865 déjà, bien avant l'Allemagne et la France.

### **Réseau économique-politico-financier**

Si des réseaux se forment entre la politique et l'économie c'est pour mieux pouvoir défendre les intérêts de la région. Bien que prospère, l'économie jurassienne reste fragile du fait d'une dépendance de plus en plus forte vis-à-vis des exportations. L'industrie horlogère, occupant plus de 50% de l'ensemble de la population active, est soumise de plus en plus souvent à des crises conjoncturelles dues à l'engorgement des marchés et au développement du protectionnisme qui provoquent réduction de travail, chômage et faillites. Il s'agit donc de s'organiser et d'être solidaire afin de pouvoir trouver des réponses et des solutions aux situations de crise. C'est dans ce contexte que se développe une politique économique de promotion industrielle soutenue par l'Etat. Or, du fait de l'importance du monde agricole surtout sur le territoire de l'ancien canton, le lobbyisme industriel des Jurassiens ne va pas de soi. Le caractère est doublement minoritaire (industriel et francophone). Ainsi la spécificité bernoise est de voir se développer une élite politique ouverte aux changements, à cheval sur les cultures et appliquant une politique de plus en plus industrialiste et volontariste.

Au niveau de l'économie horlogère, les relais et le soutien politique sont trouvés en haut lieu via l'Intercantonale, association soutenue peu à peu par les autorités de la majorité des cantons romands. Certaines personnalités de la politique et de l'économie jurassienne joueront un rôle central dans sa création et son développement.

De plus, le Gouvernement bernois des années 1870, il est vrai sous la pression des élites économiques et de la majorité de la population jurassienne, contribue à l'essor des industries locales en soutenant la construction des chemins de fer. Il favorise aussi l'achat de terrains par l'Etat et injecte de plus en plus d'argent dans la promotion économique.

Le faible corporatisme ouvrier et l'implantation tardive du syndicalisme ouvrier dans l'horlogerie ne freineront pas le rapprochement entre l'économie et les intérêts supérieurs de l'Etat. Bien au contraire, cela accélère le processus. La concentration des activités en fabriques et la mécanisation des outils de production n'en seront que plus rapides et achevées. La mise en place de la loi fédérale sur les fabriques contribuera également à rapprocher les autorités politiques et administratives des industriels.

La situation économique est également favorable pour une prise en main d'une partie de la finance par l'Etat via la Banque cantonale et la Caisse hypothécaire du fait du manque de crédits disponibles sur sol cantonal. Il faut dire que le brassage de l'argent, l'épargne et le crédit ne constituent pas des activités traditionnelles de la région. Il n'existe pas de tradition, car les bailleurs de fonds se trouvent déjà à Bâle, à La Chaux-de-Fonds ou à Genève et à Zurich. Ainsi, la voie est-elle ouverte pour une implantation décentralisée de la Banque Cantonale de Berne dans les districts du nouvel Eldorado «jurassien» dès les années 1860. En dehors des cautions octroyées pour la construction des chemins de fer, la BCB fournit les crédits nécessaires non seulement à l'agriculture et aux nouvelles classes moyennes, mais aussi au démarrage de certaines fabriques. Le problème tient au fait que les centres de décision tant économique que financier se trouvent de plus en plus en dehors des districts jurassiens et que le secteur des services reste sous-développé.

Pour terminer, rappelons qu'une histoire économique de la nouvelle partie du canton de Berne devrait permettre d'éclairer sous un jour nouveau l'histoire régionale et l'histoire de l'horlogerie suisse. Elle devrait servir à décrire la place industrielle jurassienne et son développement dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Jusqu'aux plébiscites de 1974, cette place industrielle représentait en fait le principal moteur de l'économie bernoise tout comme celui de l'ensemble de l'horlogerie suisse. Chr. Pfister ne parle-t-il pas de «Silicon Valley jurassienne» pour décrire certains districts principalement orientés sur les activités horlogères<sup>45</sup>?

*Christophe Koller (Berne) est historien économiste et travaille en tant que collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel.*

## NOTES

- <sup>1</sup> Verley, Patrick, *La révolution industrielle*, Paris: 1997, p. 282.
- <sup>2</sup> Qui achète le blé aux Halles à Porrentruy afin de garantir un cours stable et qui détient le monopole du sel à partir du XVIII<sup>e</sup>, in: Bosshart-Pflugger C., Erard V., Moeschler P.-Y et Noirjean F., *L'ancien régime (Le pays, les institutions, la société)*, in: *Nouvelle Histoire du Jura*, Porrentruy: Société jurassienne d'Emulation, 1984.
- <sup>3</sup> La protoindustrialisation est un concept récent qui donne au «putting out system» une place centrale dans le développement de la Révolution industrielle. Le «putting out system» est une organisation préindustrielle du travail par laquelle un marchand manufacturier ou entrepreneur urbain (putter out, Verleger) fait travailler à domicile une main-d'œuvre rurale, Verley P., *op. cit.*, p. 249.
- <sup>4</sup> Mendels, F., «Proto-industrialisation: the first phase of industrialisation», in: *Journal of economic history*, Bd.32, 1972, pp. 325-349.
- <sup>5</sup> Période d'essor et de bonnes affaires entre 1822 et 1848 pour l'industrie horlogère.
- <sup>6</sup> Ruffieux R., Prongué B., *Les pétitions du Jura au canton de Berne durant le XIX<sup>e</sup> siècle*, Fribourg: Ed. universitaires, 1972, p. 32.
- <sup>7</sup> Totalisant environ 81000 habitants avec le district de Bienne (5000), «Bevölkerung nach der Volkszählung vom 1-6 April 1846», in: *Statistisches Handbuch für den Kanton Bern*, Bern: Steiger, 1918.
- <sup>8</sup> C. Bodenheimer (1836-1893), de Pleujouse (district de Porrentruy), fils d'un médecin d'origine allemande; études en Allemagne; ardent défenseur de la politique radicale (Ultra): lutte contre les contraintes économiques dans l'élaboration de la Loi sur les fabriques. Sera élu au Gouvernement bernois, chef du Département de l'intérieur, tâche qu'il remplira de 1870 à 1878. Considéré dans le Jura comme un des principaux responsables de la répression contre les catholiques et le pouvoir de l'Eglise pendant la période du Kulturkampf (1870-1878). Fait engager des prêtres «vieux-catholiques» en France dès 1873. Rédacteur du journal *Le Jura*. (Gruner E, Frei Karl, *L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920*, Berne, Francke, vol. I, p. 143, 1966).
- <sup>9</sup> De Crémines (1843-1914). Dr en droit, ouvre une étude d'avocat à Delémont et enseigne à l'Université de Berne. Dirige le Département de l'instruction publique de 1882 à 1906. Elu membre du Conseil d'administration du Jura-Berne-Lucerne, vice-président du Jura-Simplon. Prix Nobel de la paix en 1902. Chef de file des radicaux jurassiens, in: Carnal J.-R., Donzé F., Steulet F., *Histoire du Jura bernois et de Bienne*, Bienne: Gassmann SA, 1995.
- <sup>10</sup> «La Députation jurassienne (1831-1921)», in: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1976, pp.133-180.
- <sup>11</sup> La catégorie «administration publique» recouvre «les autorités administratives et judiciaires», «les forces publiques» (gendarmes), «les avocats et les notaires», ces derniers représentant environ 24% de la catégorie en 1920 et 31% en 1888 (N.B.: taux inférieurs pour Porrentruy (19 et 25%). Donc non compris «l'instruction et l'éducation».
- <sup>12</sup> Voir Klaus Aerni, *Die Amtsberichte der bernischen Statthalter im 19. Jahr.*, Bern, 1961.
- <sup>13</sup> Voir Thomas, Yves, *Histoire de l'administration*, Paris: La Découverte, coll. Repères, 1995.
- <sup>14</sup> Loi du 12/11/1850 concernant les élections pour le renouvellement des fonctionnaires de district.
- <sup>15</sup> Loi du 3/12/1831, art.2, in: *Bulletin des lois, décrets et ordonnances*, T.1: «Organisation (Lois concernant l'administration générale)», Berne: Imprimerie coopérative, 1910.
- <sup>16</sup> Décret relatif à l'exercice des professions par les fonctionnaires publics.
- <sup>17</sup> Voir *Bernischer Staatskalender für 1877-1878*, Berne: Michel, 1880, p. 125.
- <sup>18</sup> *Op. cit.*, p. 155.
- <sup>19</sup> A l'exception du dernier, fondé en 1851 déjà, tous ces journaux seront lancés dans les années 1860-1870.
- <sup>20</sup> «Industrialisation et radicalisme», in: *Nouvelle Histoire du Jura*, Porrentruy: Société jurassienne d'Emulation, 1984, p. 235.
- <sup>21</sup> Voir Gagnebin-Diacon, Christine, *La fabrique et le village: la Tavannes Watch Co (1890-1918)*, Porrentruy: Cercle d'études historiques de la SJE, 1996; Karpf, Urs, *Un temps pour toute chose*, Genève: Zoé, 1998.

<sup>22</sup>Voir Kohler F., Prongué B., «Crises et conscience régionale», in: *Nouvelle Histoire du Jura*, Porrentruy: Société jurassienne d'Emulation, 1984, p. 250.

<sup>23</sup>Kohler F., Prongué B., «La Députation jurassienne (1922-1974)», in: *Les Intérêts du Jura*, N° 11, novembre 1974, p. 263.

<sup>24</sup>Gruner E., Frei K., *L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920*, vol. II, Sociologie et statistiques, Berne: Francke, 1966.

<sup>25</sup>Rennwald, Jean-Claude, *La transformation de la structure du pouvoir dans le canton du Jura (1970-1991) (Du séparatisme à l'intégration au système politique suisse)*, Courrendlin: Communications jurassiennes et européennes, 1994, pp. 455-478.

<sup>26</sup>Sources: *op. cit* et *Annuaire officiel du canton de Berne*, Chancellerie d'Etat, 1822ss

<sup>27</sup>«La Députation jurassienne (1831-1921)», in: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1976, p. 159. L'article ne fournit malheureusement pas de croisements entre statut socio-professionnel et appartenance à un parti.

<sup>28</sup>Archives de l'Etat de Berne, série BBIV. Lettres manuscrites.

<sup>29</sup>Vuilleumier, Mario. *Les horlogers de l'anarchisme (Emergence d'un mouvement: la Fédération jurassienne)*, Lausanne: Payot, 1988.

<sup>30</sup>Egger, W., *Kantonalbank von Bern 1834-1934*, Denkschrift, Bern: Hallwag, 1934, p. 247.

<sup>31</sup>*Ibid.*

<sup>32</sup>Porrentruy: 51 crédits d'une valeur de 386000 francs; Franches-Montagnes: 55 crédits d'une valeur de 326000 francs; Delémont: 23 crédits d'une valeur de 306000 francs. In: *Rapport de l'Administration de l'Etat de Berne*, Berne: Chancellerie d'Etat, 1879.

<sup>33</sup>Crée la «Banque Choffat». Promoteur du développement économique régional, il fonde et dirige la «Société pour l'introduction de l'horlogerie en Ajoie» (1843) et la «Caisse d'épargne du district de Porrentruy» (1845), in: *Le Jura*, 16.4.1869.

<sup>34</sup>Egalement membre de la Chambre suisse du commerce et de l'industrie entre 1909-1931, in: Wehrli, Bernhard, *Le Vorort: mythe ou réalité (Histoire de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, 1870-1970)*, Neuchâtel: La Baconnière, 1972, p. 329.

<sup>35</sup>Egger, W., *op. cit.*, p. 241.

<sup>36</sup>Membre de la Chambre suisse du commerce et de l'industrie entre 1909-1931, *op. cit.* p. 330.

<sup>37</sup>Archives de l'Etat de Berne, BB IV, lettre manuscrite datée du 23.2.1876, voir Koller, C., «Les expositions et l'industrie jurassienne (Surmonter la crise au temps de la Grande dépression (1873-1895))», in: *Les intérêts de nos régions*, Moutier: ADIJ, mars 1993.

<sup>38</sup>New York 1853; Florence 1861; Londres 1871; Sydney 1879; Melbourne 1880; Amsterdam 1883, 1885, 1895; Barcelone 1888, 1929; Bruxelles 1888, 1897, 1910; Anvers 1894; Glasgow 1901; Buffalo 1901; Liège 1905; Milan 1906; Gand 1913; Philadelphie 1926, in: Ory Pascal, *Les expositions universelles*, Paris: Ramsay, 1982, p.153.

<sup>39</sup>Zurich en 1883, Genève en 1896 et Berne en 1914.

<sup>40</sup>Lettre manuscrite, BB IV, 124, 1875.

<sup>41</sup>«Circulaire de la Direction de l'intérieur du Canton de Berne aux préfets des districts de Bienne, Neuveville, Courtelary, Moutier, Franches-Montagnes, Delémont, Porrentruy», Août, 1875. In: BB IV, 124.

<sup>42</sup>Washington adopte après la Guerre de Sécession une politique protectionniste qui impose une taxe d'entrée de 25% du prix de vente aux montres suisses.

<sup>43</sup>L'histoire économique de la Suisse contemporaine nous apprend que les cantons romands s'en tirent sur le long terme plutôt mieux (taux d'émigration nettement plus faible) que bien des cantons alémaniques tels que Berne, Lucerne ou encore Soleure; qu'ils sont à même d'accueillir bon nombre d'immigrés et de résorber une partie du surplus démographique de la Suisse.

<sup>45</sup>Pfister, Christian, *Im Strom der Modernisierung (Bevölkerung, Wirtschaft und Umwelt im Kanton Bern 1700-1914)*, Bern: Haupt, 1995.

# Banque d'Etat et industrialisation : les réseaux politiques et industriels de la Banque Cantonale Neuchâteloise dans l'entre-deux-guerres

Yves FROIDEVAUX

## Introduction

Parmi les multiples réseaux qui structurent l'économie, les réseaux de financement sont déterminants: de leur densité et de leur efficacité dépendent la création et le développement des entreprises. Ne serait-ce que par les transactions courantes, la banque est un maillon essentiel du financement des entreprises, parallèlement à l'autofinancement, aux crédits interentreprises et aux capitaux familiaux ou de cercles d'amis. L'importance de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) s'est renforcée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la mécanisation et la concentration de la production industrielle. La position clé de la banque d'Etat dans la structure économique cantonale, au croisement des réseaux industriels et commerciaux, et l'enjeu politique qu'elle représentait, justifient de se pencher sur les personnes ayant participé à l'activation de ces différents réseaux, qui ont exercé leur influence sur les actions de la banque et qui, réciproquement, ont été influencés par cette dernière<sup>1</sup>.

Les travaux effectués par Marc Perrenoud sur la BCN, en particulier sur son rôle dans la restructuration de l'horlogerie dans l'entre-deux-guerres, et par Malik Mazbouri sur l'ascension sociale de Léopold Dubois, directeur de la BCN de 1890 à 1901, apportent déjà nombre d'éléments importants pour le sujet abordé dans cet article<sup>2</sup>.

Dans un premier temps, je présente brièvement l'importance que l'on peut attribuer aux réseaux de la BCN dans les années 1920 et 1930, dans la perspective des théories économiques considérant l'institution bancaire comme ayant pour fonction essentielle de gérer l'information<sup>3</sup>. Les réseaux dans lesquels une banque régionale est étroitement insérée représentent a priori un atout dans la collecte et la gestion de l'information sur ses clients<sup>4</sup>. L'exemple de la BCN dans l'entre-deux-guerres montre cependant que ces réseaux, porteurs d'intérêts particuliers et d'enjeux politiques, ont entraîné la banque à des actions ne répondant pas

uniquement à ses intérêts propres. J'examine ainsi dans un deuxième temps, après un bref aperçu de l'évolution de la BCN, les fonctions politiques exercées par les membres du Conseil d'administration (CA) de la BCN, de sa création à 1935. Dans un troisième temps, l'insertion de la banque dans les réseaux industriels est illustrée par quelques exemples de personnages clés.

## Banque et réseaux

Les banques construisent leurs propres réseaux : réseaux d'agences et de correspondants, de clientèle et de relations d'affaires. Elles sont simultanément insérées dans les réseaux économiques, sociaux et politiques, notamment par les directeurs et administrateurs qui occupent les positions de pouvoir décisionnel. Je ne traite pas ici de la mise en place et du développement des différents réseaux, mais me concentre sur la problématique de l'information qu'ils véhiculent.

Les récentes théories des systèmes financiers considèrent que la raison même de l'existence de l'institution bancaire est la maîtrise de l'information et sa capacité à exploiter des économies d'information<sup>5</sup>. Dans son rôle d'intermédiaire entre détenteurs et demandeurs de capitaux, l'institution bancaire est confrontée à une asymétrie de l'information dans la mesure où cette dernière est, par définition, plus complète du côté du demandeur de crédit que du côté du prêteur. L'entrepreneur qui cherche à emprunter des fonds est à l'évidence plus au clair sur ses possibilités et ses perspectives d'avenir que la banque à laquelle il s'adresse. Sur un marché du crédit fondamentalement caractérisé par l'incertitude qui pèse sur l'aboutissement des transactions, l'intermédiation bancaire doit nécessairement chercher à limiter les risques liés à cette incertitude en collectant et en évaluant au mieux l'information qui permettra de juger des bons et des mauvais risques. L'information a un coût et l'existence de l'institution bancaire peut s'expliquer par sa spécialisation permettant la diminution des divers coûts liés à la réduction de l'asymétrie de l'information : coûts de recherche, d'évaluation et de surveillance. Il s'agit dans un premier temps de sélectionner les bons risques et dans un deuxième temps, une fois les crédits accordés, de s'assurer de la bonne utilisation des fonds<sup>6</sup>.

Cette information comporte plusieurs niveaux : connaissances générales sur la situation économique et informations particulières sur les emprunteurs, sur la valeur des entreprises, leurs capacités industrielle et commerciale, et sur la valeur des hommes à leur tête, leurs qualités professionnelles, leur honnêteté. Une bonne information, précise et complète, est essentielle à la prise de décision pour l'octroi d'un crédit, d'un dé-

passement momentané ou le lancement d'une opération d'émission de titres.

Les sources d'information sont diverses. La banque travaille en premier lieu sur la base d'informations internes, quantitatives et formelles, exigées du client ou à disposition de la banque par le suivi des opérations courantes sur les comptes de son client, le cas échéant par une surveillance directe grâce à des représentants placés dans les entreprises. Pour une évaluation optimale du risque, elle exploite également des informations externes et plus qualitatives, telle la réputation du demandeur, obtenues au travers de ses autres relations d'affaires, clients, associations, connaissances personnelles.

Dans ce contexte, les administrateurs de la banque présents à l'époque dans les conseils d'entreprises clientes et les entrepreneurs représentés dans le conseil d'administration de la BCN étaient, a priori, les pièces maîtresses de ces réseaux d'information.

En tant qu'institution, la banque est également insérée dans les réseaux structurant son environnement. Dans l'exemple étudié, l'importance des réseaux était double. La Banque Cantonale Neuchâteloise est d'une part une banque régionale, une banque de proximité, d'autre part, c'est une banque d'Etat, le canton étant son actionnaire unique.

En premier lieu, la théorie bancaire reconnaît aux banques de proximité un avantage potentiel sur les grandes banques dans la récolte de l'information et l'évaluation du risque, autrement dit dans la réduction de l'asymétrie de l'information. En effet, l'insertion de la banque dans les réseaux locaux lui permet d'acquérir une connaissance intime des milieux dans lesquels elle est active. La banque de proximité dispose d'un important capital social par les nombreuses et fréquentes relations qu'elle développe avec les autres entreprises, les clients et les fournisseurs des emprunteurs, avec les associations commerciales, les institutions et les milieux politiques. En plus des informations internes, la banque dispose ainsi de tout un ensemble d'informations externes, qualitatives et plus informelles sur lesquelles fonder ses décisions, en plus du travail technique, fondamental, de traitement des demandes de crédit.<sup>7</sup>

Ensuite, dans le cas de la BCN d'avant 1935, l'importance des réseaux politiques peut être postulée a priori. Banque d'Etat, l'institution bancaire était fondée sur une loi déterminant ses objectifs, ses instruments et ses organes décisionnels. L'influence des réseaux politiques pouvait intervenir à plusieurs niveaux. Elle jouait premièrement dans la définition même de la loi. Quelles étaient les personnes qui en établissaient le projet, qui la rédigeaient, qui orientaient les débats au Grand Conseil et qui la votaient? Deuxièmement, les nominations aux postes clés étaient soumises aux luttes partisans, et notamment le choix des administrateurs, qui étaient nommés par le Grand Conseil. Quant au

Conseil d'Etat, il nommait d'une part le directeur et le président du Conseil d'administration, sur proposition de ce dernier, et d'autre part les censeurs, représentants de l'Etat chargés de s'assurer du respect de la loi et du contrôle général des opérations. Durant la période étudiée, les censeurs assistaient aux séances du Conseil d'administration, mais n'avaient pas le droit de vote, ce qui n'empêchait certes pas qu'ils aient pu exercer une certaine influence<sup>8</sup>. Enfin et surtout, l'insertion des administrateurs dans les réseaux politiques avait des conséquences sur la définition de la politique de la banque, le contenu des discussions du Conseil d'administration et la teneur des décisions prises sur certaines affaires particulières.

En tant que banque d'Etat, la BCN doit remplir un mandat d'utilité publique de promotion de l'économie régionale, de soutien des entreprises mais aussi des collectivités publiques. Ce mandat d'intérêt général était évidemment sujet à des revendications politiques et a donné lieu à des débats sur la traduction concrète de celui-ci dans les actions de la banque. Banque d'Etat, la BCN était un enjeu politique important, ce dont témoigne la vigueur des débats la concernant au Grand Conseil.

On voit bien dans ce contexte que les réseaux politiques, susceptibles d'être utilisés par la banque dans son objectif de collecte de l'information, ont pu, à l'époque, également entraîner certaines dérives. D'autant que, au sein de la banque comme dans les relations avec les clients, le travail de récolte, de communication, d'évaluation objective et de suivi de l'information aurait dû être effectivement réalisé. Car si, potentiellement, la banque de proximité était avantagée dans sa maîtrise de l'information, l'intimité avec ses clients, avec certains clients, comme avec certains milieux politiques pouvait laisser la place à d'autres considérations que l'intérêt propre de l'institution bancaire.

## Aperçu de l'évolution BCN

Création de la République, la première banque cantonale, banque mixte avec participation d'actionnaires privés, a disparu dans le contexte de l'adoption de la première loi fédérale sur l'émission monétaire de 1881 et des luttes entre libéraux et radicaux<sup>9</sup>. La nouvelle BCN, banque d'Etat pure, a été fondée en 1882<sup>10</sup> et a commencé ses opérations en 1883. Une première révision complète de la loi sur la banque de 1882 a eu lieu en 1907. Suite à l'expansion de la Première Guerre mondiale puis aux déboires de l'entre-deux-guerres, la loi a été révisée à 3 reprises, en 1920, 1931 puis 1938<sup>11</sup>.

Des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle à la Première Guerre mondiale, la BCN a fortement développé ses affaires commerciales et industrielles. Elle a participé notamment à plusieurs transformations d'entreprises en

sociétés anonymes, et étendu ses opérations de crédit en compte courant. Les bonnes affaires de la Première Guerre mondiale ont poussé à un engagement encore plus important de la banque auprès de ses clients industriels. Dans le contexte de l'optimisme généralisé de la fin de la guerre, on a assisté à une explosion des crédits aux entreprises, la BCN allant jusqu'à accorder des crédits en blanc outrepassant les dispositions de la loi. En outre, certaines opérations d'avances sur créances en monnaies étrangères posaient des problèmes de liquidité<sup>12</sup>. Pour augmenter ses moyens et adapter le texte à la pratique, les organes de la banque demandèrent alors une modification de la loi. Pour l'essentiel, il s'agissait de doubler le capital de 20 à 40 millions, d'autoriser les dépassements de crédits et les relations commerciales avec l'étranger, et également de créer une nouvelle succursale au Locle. Il s'agissait aussi par là de résister à la concurrence féroce des grandes banques qui s'installaient alors dans la région.

Les débats au Grand Conseil furent très vifs, notamment au sujet des dépassements de crédits. L'enjeu était fondamental pour les industriels et négociants horlogers, qui parvinrent à faire admettre une clause donnant au Conseil d'administration la compétence d'accorder des dépassements de crédits, théoriquement momentanés.

Suite à certains abus de la part du directeur et du gérant de la succursale de La Chaux-de-Fonds, qui étaient engagés dans des affaires pour leur propre compte, les «occupations» lucratives en dehors de la banque leur furent interdites. La BCN délégua désormais les administrateurs dans les entreprises que la banque soutenait et s'efforçait de relever dans les années 1920.

Malgré les très gros amortissements effectués en 1920-22 (près de 4 millions) qui engloutirent ses réserves, la banque ne parvint pas à apurer son bilan. La reprise modérée des affaires, conjointement aux difficultés financières de l'Etat, poussèrent la banque à diminuer ses amortissements pour reprendre le versement de sa part de bénéfice à l'Etat. L'irruption de la crise des années 1930 rendit nécessaire un premier assainissement en 1930-31 (18 millions), puis un deuxième en 1935 (24 millions + 14 millions suite à la reprise de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel en 1920)<sup>13</sup>.

## Représentation politique au Conseil d'administration de la BCN

La BCN est une création des radicaux, force politique hégémonique depuis la Révolution de 1848, monopolisant l'exécutif cantonal jusqu'en 1898 et au pouvoir dans les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

jusqu'en 1912<sup>14</sup>. Les nominations du Conseil d'administration de la BCN étaient effectuées en fonction des rapports de force au Grand Conseil. Les radicaux dominèrent la banque jusqu'à l'assainissement de 1935, par une présence au Conseil d'administration non seulement majoritaire mais également réalisée par des ténors du parti. La loi de 1907 prévoyait de respecter une représentation régionale en nommant «si possible» au moins un administrateur par district. Cette disposition disparut lors des révisions de la loi, mais une représentation des différents districts et des différents secteurs de l'économie cantonale était restée tacitement d'usage.

Avant 1920, jusqu'à 7 administrateurs sur les 9 étaient radicaux. Le premier socialiste n'entra au Conseil d'administration qu'en 1910, un deuxième en 1917. La modification de la loi en 1920 fit passer le nombre des administrateurs de 9 à 11 et permit l'entrée d'un troisième socialiste. Présents dès la création de la banque, les libéraux augmentèrent également leur représentation à cette occasion. Progressivement, l'idée d'une représentation plus ou moins proportionnelle faisait son chemin, probablement sur le modèle de la composition des commissions du Grand Conseil.

Tous les administrateurs et les censeurs n'étaient pas députés au Grand Conseil, mais la présence des politiciens dans les autorités de la banque était toujours très importante. En 1920, sur 15 personnes, on trouvait 1 conseiller national, 1 ancien conseiller national, 4 députés au Grand Conseil, 3 anciens députés, un futur député, et plusieurs mandats dans les législatifs communaux, de la ville de La Chaux-de-Fonds en particulier. Par ailleurs, les administrateurs cumulaient parfois plusieurs mandats politiques. La situation était à peu près identique en 1930, à la veille du premier assainissement. La révision de la loi en 1931 ramena à 9 le nombre des administrateurs et à 2 celui des censeurs. La représentation des ténors politiques apparaissait encore plus forte. Sur 11 personnes, on trouvait 1 ancien conseiller d'Etat, 2 conseillers nationaux, 5 députés et 1 ancien député.

On le constate, les membres des autorités de la banque étaient très étroitement insérés dans les réseaux politiques, ils en étaient même parfois des éléments essentiels, pour ce qui concerne la mouvance radicale en particulier. Les députés membres du Conseil d'administration étaient souvent des ténors du Grand Conseil et d'une envergure politique dépassant le cadre cantonal.

Les administrateurs de la BCN n'étaient pas surreprésentés dans les commissions du Grand Conseil, néanmoins un ou deux administrateurs faisaient presque systématiquement partie des commissions clés des finances et du budget.

Lors des révisions de la loi, les projets présentés par le Conseil d'Etat, élaborés en collaboration avec le Conseil d'administration de la banque,

étaient systématiquement renvoyés en commissions spéciales. En 1920, en raison peut-être du fait que l'initiative venait de la banque et que la collaboration avec le Conseil d'Etat avait été étroite lors de la rédaction du projet, on ne trouvait, sur 9 commissaires, qu'un administrateur en fonction, mais aussi deux députés qui devinrent administrateurs de la BCN par la suite. En 1931, la présence des administrateurs était plus marquée, en fonction de la situation difficile dans laquelle se trouvait la BCN. La commission de 15 membres comptait 3 administrateurs en fonction et 3 futurs administrateurs, nommés à la suite de cette révision.

Les réseaux politiques des différents partis recouvraient évidemment des intérêts économiques divergents, et, en réalité, c'étaient essentiellement ces intérêts économiques qui s'exprimaient au travers des connexions politiques et qui jouèrent le premier rôle dans les difficultés de la banque dans l'entre-deux-guerres. Les intérêts industriels, horlogers bien sûr mais pas uniquement, étaient très présents au sein du Conseil d'administration. Quelques exemples d'administrateurs particulièrement impliqués dans les affaires industrielles du canton permettent une illustration de ce fait.

### Les liens avec l'industrie : quelques personnalités

Le Conseil d'administration de la BCN se révèle avoir été un véritable nœud des réseaux politiques et économiques du canton. Mais dans les réseaux en général, et dans les organes de la banque en particulier, toutes les positions n'étaient pas équivalentes. Il existait des postes clés au sein du Conseil d'administration : la présidence et les délégations dans les comités de direction du siège et des succursales, qui se prononçaient en première instance sur les demandes des clients et qui examinaient toutes les affaires avant de les transmettre au Conseil d'administration.

L'évocation de quelques personnalités permet de concevoir les conflits d'intérêts qui ont pu exister au sein de l'administration de la BCN, conflits issus de l'étroitesse des liens de la BCN avec les milieux d'affaires et non résolus à l'avantage de la banque.

Paul Mosimann a siégé plus de 20 ans au Conseil d'administration de la BCN et au comité de la succursale de La Chaux-de-Fonds, de 1896 à 1923. Fabricant d'horlogerie au départ, c'était une figure du radicalisme de cette localité. Il a été président de la ville de La Chaux-de-Fonds de 1894 à 1912, puis de 1915 à 1918. Il a siégé au Grand Conseil de 1886 à 1919 et au Conseil national de 1900 à 1923. Sa position dans les autorités communales de La Chaux-de-Fonds en a également fait un avocat

des finances communales. Son importance dans les réseaux horlogers se manifestait clairement par sa présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie de 1917 à 1923<sup>15</sup>.

Les intérêts horlogers étaient aussi présents par les représentants de la Société Suisse des fabricants de boîtes-or. A son président Gottfried Scharpf<sup>16</sup>, administrateur à la BCN de 1925 à 1927, fait suite Louis Clerc<sup>17</sup>, son successeur, de 1927 à 1931. Tous deux étaient également délégués au comité de la succursale de La Chaux-de-Fonds.

Dans un autre secteur industriel, on peut citer Auguste Leuba<sup>18</sup>. Radical du Val-de-Travers, député au Grand Conseil de 1907 à 1919 et de 1924 à 1929, conseiller national de 1913 à 1919, il a passé 29 ans au Conseil d'administration de la BCN, de 1912 à 1931. Il en a été secrétaire de 1913 à 1929, puis président jusqu'en 1931. Auguste Leuba était administrateur, délégué des Usines du Furcil de Noiraigue, fabrique de chaux et ciments. Il a présidé pendant 12 ans la Compagnie de chemins de fer du Régional Val-de-Travers, a été délégué par la BCN dans les conseils d'administration des fabriques de chocolats et confiserie Klaus et de la Société d'apprêtage d'or au Locle. Il a également été administrateur puis président de la Société des chaux et ciments de la Suisse romande de 1934 à 1959.

Censeur de 1905 à 1907, puis président de la BCN pendant 22 ans de 1907 à 1929, Edouard Petitpierre<sup>19</sup>, avocat-notaire, permet d'illustrer un des effets pervers des relations trop étroites entre la banque et les entreprises clientes, aboutissant, à l'inverse d'une bonne information, à des contraintes et des limitations de la marge de manœuvre de la banque. En 1924, en contrepartie d'une importante avance, la BCN plaça 3 de ses administrateurs au Conseil d'administration de la fabrique de chocolat Klaus. La fabrique Klaus envisageant de sortir du cartel de la convention chocolatière suisse, Edouard Petitpierre, membre du Conseil d'administration de Suchard (dont il devint président en 1926 et qui joua un rôle clé dans le cartel), aurait exercé des pressions en laissant entendre que si Klaus sortait du cartel, Suchard cesserait d'être cliente à la BCN. Il s'en défendit bien sûr, arguant qu'il s'agissait de convaincre de la nécessité impérieuse pour l'industrie chocolatière suisse de préserver le cartel<sup>20</sup>.

Un autre cas intéressant est celui d'Emile Lambelet<sup>21</sup>, avocat conseil de la BCN, qui brassait ses propres affaires parallèlement à ses mandats pour la BCN. Radical, avocat-notaire à Neuchâtel dès 1879, il s'était spécialisé dans les affaires industrielles et financières après quelques années de politique locale, 20 ans au Grand Conseil de 1883 à 1904, et un parcours d'avocat brillant. Pour donner une idée de la densité de ses connexions avec les milieux industriels du canton, il vaut la peine de citer ses mandats d'administrateur, et la liste n'est pas exhaustive: président du Conseil d'administration de la fabrique des Automobiles Martini en 1914; administrateur de Suchard SA de 1920 à 1925; secrétaire du

Conseil d'administration de la Fabrique Dubied (Couvét) en 1919-1924, administrateur de Klaus, de la Zenith, et de la fabrique d'horlogerie Le Phare. Il a en outre été membre de la Société suisse de surveillance économique pendant la Première Guerre mondiale. Ses liens d'amitié avec Léopold Dubois, directeur de la BCN (1890-1901), directeur puis président de la SBS (1906-1928) et président d'Ebauches SA de 1926 à 1928 ne semblent pas étrangers, entre autres, à sa position d'expert juridique de la BCN<sup>22</sup>.

A en croire certains échos au Conseil d'administration de la Banque, cet avocat n'a pas toujours su faire la part des choses entre les intérêts de son mandataire et ses propres intérêts, c'est-à-dire ceux des entreprises dans lesquelles il siégeait<sup>23</sup>.

## Conclusion

La BCN a connu des années extrêmement difficiles dans l'entre-deux-guerres. Les assainissements successifs de 1931 et 1935 ont été rendus nécessaires suite à certains abus de crédit pratiqués par la BCN. Les facteurs explicatifs à prendre en compte sont multiples: contexte de crise profonde et d'incertitude, dans une économie régionale largement dominée par l'horlogerie impliquant une diversification des risques insuffisante; marché du crédit caractérisé par une concurrence acharnée<sup>24</sup>; pression de l'Etat pour le versement d'une part des bénéfices au détriment des amortissements; enfin et surtout, domination des intérêts industriels horlogers au sein de la banque.

Dans ce contexte, le cas de la BCN démontre un dysfonctionnement des réseaux d'information. L'insertion poussée de la banque dans les réseaux politiques et industriels a en réalité abouti à une limitation de sa marge de manœuvre, à une orientation de son activité dans le sens des intérêts industriels, horlogers en premier lieu. Le jeu combiné des réseaux, dans le contexte de crise de l'entre-deux-guerres, a créé des contraintes et instauré des relations dans lesquelles l'intérêt de la banque passait au second rang.

Un des enjeux de l'assainissement de 1935 a été de casser ce fonctionnement. En 1935, le Conseil d'administration fut totalement renouvelé et sa nomination effectuée non par le Grand Conseil mais directement par le Conseil d'Etat. Les bailleurs des fonds nécessaires à l'assainissement, la Confédération, l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS), des compagnies d'assurances et des investisseurs privés, imposèrent de nouveaux administrateurs. Hans Soldan, sous-directeur de la Caisse Hypothécaire du Canton de Berne, et Rodolphe Wittmer, directeur de la Banque cantonale de Bâle et président de l'UBCS, étaient non

seulement des professionnels de la banque et de la finance expérimentés mais encore et surtout, ils n'étaient pas impliqués dans les réseaux politiques et économiques locaux.

*Yves Froidevaux (Neuchâtel) est assistant de recherche à l'Université de Neuchâtel.*

#### NOTES

<sup>1</sup>Cette communication présente un état de ma thèse en cours sur la BCN à l'Université de Neuchâtel sous la direction des professeurs Philippe Marguerat et Philippe Henry. Je ne peux encore proposer qu'une vision partielle et essentiellement descriptive de l'insertion de la banque dans les réseaux politiques et économiques régionaux. Je tiens à remercier la BCN pour sa politique d'ouverture, le CEH pour l'organisation du colloque, la SJE pour la publication des actes et Laurent Tissot pour sa disponibilité et sa lecture critique.

<sup>2</sup>Perrenoud Marc, «Crises horlogères et interventions étatiques: le cas de la Banque Cantonale Neuchâteloise pendant l'entre-deux-guerres», in Cassis Y., Tanner J. (éds.), *Banques et crédit en Suisse (1850-1930)*, Zurich 1993, pp. 209-240; idem, «La Banque Cantonale Neuchâteloise» in *Histoire du Pays de Neuchâtel*, Hauterive, Attinger, tome 3 (HPN3), 1993, pp. 174-176; Mazbouri Malik, *Léopold Dubois (1859-1901): jeunesse et formation d'un grand banquier suisse*, mémoire de licence Lettres, Lausanne, 1991; idem, «La biographie d'un grand banquier du début du XX<sup>e</sup> siècle: intérêt, matériaux et problèmes», in Cassis Y., Tanner J. (éds.), *op. cit.*, 1993, pp. 165-184; ibidem, «Les trois changements d'état de Léopold Dubois (1859-1928): analyse d'une «carrière sociale»», *Musée Neuchâtelois*, 1993, pp. 145-177. Pour le contexte politique et économique cantonal, voir en particulier les chapitres de J. Ramseyer, M. Perrenoud et de J.-M. Barrelet dans HPN3, *op. cit.* et Barrelet J.-M. et Ramseyer J., *La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère*, La Chaux-de-Fonds, 1990.

<sup>3</sup>Ross Duncan M., «Information, Collateral and British Bank Lending in the 1930s'», in Cassis Youssef et al. (éds.), *The Evolution of Financial Institutions and Markets in Twentieth Century Europe*, Aldershot, Scolar Press, 1995, pp. 273-294; Leland H., Pyle D., «Information asymmetries, financial structure and financial intermediation», *Journal of Finance*, 32, 1977; Lewis Mervyn K., «Modern Banking in Theory and Practice», *Revue économique*, 43, 1992, pp. 203-227;

<sup>4</sup>Lescure Michel, «Banks and Small Enterprises in France», in Cassis Y. et al. (éds.), *The Evolution of Financial Institutions...*, *op. cit.*, 1995, pp. 315-327; Godley Andrew, Ross Duncan M., «Introduction: Banks, Networks and Small Firm Finance», *Business History*, 38, 1996, pp.1-10; Carnevali Francesca, «Between Markets and Networks: Regional Banks in Italy», *Business History*, 38, 1996, pp. 84-100; Bonin Hubert, «Les banques régionales et l'industrie française», in Lévy-Leboyer Maurice (éd.), *Les banques en Europe de l'Ouest de 1920 à nos jours*, Paris, 1995, pp. 201-222.

<sup>5</sup>Cf. note 3. Pour une présentation synthétique, Ross D.M., in Cassis Youssef et al. (éds.), *The Evolution of Financial Institutions... op. cit.*, 1995, pp. 275-279

<sup>6</sup>En réalité l'asymétrie de l'information est double: entre prêteurs et emprunteurs d'une part, entre la banque et ses déposants d'autre part; autrement dit du côté actif, entre la banque et ses clients débiteurs et du côté passif entre la banque et ses déposants, ses clients créditeurs. J'en resterai ici au problème de la première asymétrie, aux affaires de l'actif. Mais la problématique de l'information pose également des questions intéressantes du côté passif, en particulier celle du contrôle de l'institution bancaire elle-même.

<sup>7</sup>Cf. note 3.

<sup>8</sup>Fixé à 2 en 1882, le nombre de censeurs passe à 3 en 1920, suite à l'élévation de l'agence du Locle au rang de succursale. En 1931 on revient à deux censeurs plus un suppléant.

<sup>9</sup>Pour une analyse des circonstances de la création de la nouvelle BCN, voir en particulier Mazbouri M., *Léopold Dubois (1859-1901)...*, op. cit., 1991, p. 101-108

<sup>10</sup>Loi votée par le Grand Conseil le 14 avril 1882, acceptée en votation populaire des 24-25 juin suite à un référendum et promulguée le 27 juin 1882.

<sup>11</sup>Pour une histoire générale de la BCN, outre les travaux cités de M. Perrenoud et M. Mazbouri, voir Bonjour Paul Emile, *La Banque Cantonale Neuchâteloise 1883-1908*, Neuchâtel 1908; Bernath Armand, *La Banque Cantonale Neuchâteloise, 1908-1938*, Zurich 1945; Bonhôte Daniel, *Histoire d'une banque. La Banque Cantonale Neuchâteloise 1883-1983*, La Chaux-de-Fonds 1982.

<sup>12</sup>La volonté de permettre aux entreprises d'exporter malgré les problèmes de circulation des devises ont poussé la banque à accorder des avances garanties par des comptes ou des créances en monnaies étrangères. Les troubles monétaires de l'après-guerre entraînent une forte dévalorisation de ces garanties et des difficultés de recouvrer ces créances.

<sup>13</sup>Pour une analyse des pratiques de la banque et de l'assainissement de 1930/31, voir Froidevaux Yves, «Banque publique régionale et industrie: les engagements industriels de la Banque Cantonale Neuchâteloise dans l'entre-deux-guerres», in Marguerat P., Tissot L., Froidevaux Y. (éds.), *Le financement bancaire de l'entreprise entre 1870 et 1950: aspects internationaux, nationaux et régionaux*. Colloque international à l'Institut d'Histoire de l'Université de Neuchâtel, 27-28 nov. 1997, à paraître.

<sup>14</sup>Sur l'évolution des rapports de forces politiques dans le canton: *HPN3*, op. cit.; Scheurer Rémy et al., *Histoire du Conseil d'Etat neuchâtelois*, Neuchâtel 1987.

<sup>15</sup>Jeannin-Jaquet Isabelle, «Paul Mosimann», in *Dictionnaire historique de la Suisse* [publication électronique DHS], janvier 1999; Gruner Erich et al. (éds.), *Die Schweizerische Bundesversammlung 1848-1920*, Berne 1966, Vol. 1, p. 912-913; *Almanach du montagnard*, 1924, p. 48; *Le Véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, nécrologies, 1924.

<sup>16</sup>*Almanach du montagnard* 1928, p. 49; *Le Véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, nécrologies, 1928.

<sup>17</sup>Steffen Gerber Therese, «Louis Clerc», in *DHS* [publication électronique DHS], janvier 1999.

<sup>18</sup>*Le Véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, nécrologies, 1961, p.62; *Lexique suisse des Contemporains*, Bern/Leipzig, 1932, p. 537.

<sup>19</sup>*Le Véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, nécrologies, 1930.

<sup>20</sup>Archives de la BCN, procès-verbaux du Conseil d'administration, vol. 13, p. 207-208.

<sup>21</sup>*Almanach du montagnard*, 1926, p. 43; *Le Véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, nécrologies, 1926; Jeannin-Jaquet Isabelle, «Emile Lambelet», in *DHS* [publication électronique DHS], janvier 1999.

<sup>22</sup>Mazbouri M., *Léopold Dubois (1859-1901)*, op. cit. 1991, p. 81.

<sup>23</sup>ABCN, pièces annexes aux PVCA, vol. 16, 10.12.1923.

<sup>24</sup>Les grandes banques s'installent dans la région par la reprise de banques locales privées dans les années d'après-guerre. Elles profitent indirectement de la socialisation des pertes de la BCN par l'assainissement du marché que celle-ci permet. Voir Perrenoud M., «art. cit.», in Cassis Y., Tanner J. (éds.), op. cit., 1993, pp. 209-240.

# Banque, horlogerie et mécanique : les réseaux industriels conservateurs jurassiens (1880-1930)

Alain Cortat

Le présent travail étudie les réseaux industriels conservateurs jurassiens. La problématique traitée aborde plus particulièrement le rôle des élites conservatrices dans le développement économique du Jura. François Kohler a mis en évidence dans un article intitulé «Industrialisation de la vallée de Delémont: les débuts de la coutellerie Wenger», l'importance et le rôle des réseaux radicaux dans l'essor industriel régional<sup>1</sup>. Les radicaux sont-ils les seuls à participer au développement économique ou d'autres groupes, notamment les élites conservatrices sont-elles des acteurs de l'industrialisation? L'étude traite essentiellement des districts de Porrentruy et Delémont.

Les réseaux conservateurs catholiques ont fait l'objet de nombreuses études, ces recherches se sont cependant essentiellement concentrées sur l'histoire sociale, l'histoire des mentalités ou de la vie quotidienne<sup>2</sup>. Les historiens se sont peu penchés sur l'histoire économique et industrielle du catholicisme<sup>3</sup>. Les nombreux commentaires des thèses de Weber ont contribué à associer l'image du catholicisme au retard économique et à un degré d'instruction relativement faible. A bien des égards, cette image du catholicisme comportait une part de vérité. Selon Urs Altermatt, les catholiques *vivaient pour la plupart à la campagne ou dans de petites villes, c'est-à-dire dans les zones périphériques désavantagées qui restaient à la traîne dans le processus de croissance économique*<sup>4</sup>. La situation des catholiques ne se modifia qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale et de l'énorme redressement économique des années cinquante et soixante<sup>5</sup>. Cependant, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on relève, dans certaines régions, les ferments de l'industrialisation qui contribuèrent à ce redressement un demi-siècle plus tard. En fait, ces changements furent en grande partie le fait des conservateurs eux-mêmes, notamment des organisations qui avaient été créées pour protéger la contre-société catholique et qui ont modernisé le catholicisme dans une mesure imprévisible<sup>6</sup> et souvent guère souhaitée par une part importante des dirigeants catholiques conservateurs.

Les élites conservatrices jurassiennes participent dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au développement économique de leur région. A l'image des conservateurs suisses à l'égard de l'Etat fédéral, les conservateurs jurassiens vivent dans une sorte de ghetto à l'intérieur du canton de Berne. Les luttes menées contre le Kulturkampf les ont isolés et ils développent leurs propres réseaux. Ils ne font appel qu'à des médecins, des avocats ou des commerçants conservateurs. Ils vivent dans une contre-société qui a ses propres journaux, ses associations et ses institutions sociales<sup>7</sup>. Ils s'appuient sur les anciennes classes supérieures et sur les classes moyennes, notamment les petits commerçants et les artisans des petites villes ainsi que sur les paysans<sup>8</sup>.

Face au développement industriel régional, les élites conservatrices jurassiennes devront s'adapter, ne serait-ce que pour assurer leur survie économique et pour ne pas voir les ouvriers, de plus en plus nombreux, se tourner vers le radicalisme et plus tard vers le mouvement socialiste<sup>9</sup>.

A quel moment les réseaux conservateurs industriels jurassiens se développent-ils ? Qui sont les hommes qui les animent ? Quelles sont leurs motivations ? Quelles sont les industries dans lesquelles ils investissent ? Sont-elles spécifiques ? D'où provient l'argent investi dans les entreprises ? Comment s'articulent les liens entre réseaux sociaux, politiques et économiques ? C'est à ces différentes questions que nous allons tenter de répondre.

L'arrivée des chemins de fer qui relie le district de Delémont et l'Ajoie au réseau suisse et au réseau français est un facteur essentiel du développement économique de ces deux districts. C'est à cette époque que sont jetées les bases du développement industriel, qui ne portera ses fruits qu'au début du siècle. L'analyse des liens économiques, sociaux et politiques montre qu'un groupe d'une dizaine de personnes, souvent liées par des liens familiaux et appartenant au parti conservateur, participent à la création de nombreuses entreprises, chacun prenant un autre rôle (directeur, commanditaire, associé) suivant le type d'entreprise.

## La fabrique au village

Une des premières entreprises importantes développées dans la vallée de Delémont est la fabrique d'horlogerie Boillot, Hennemann, Monnin & Cie à Bassecourt. Cette entreprise est fondée en 1877 par le maire Jean-Baptiste Monnin (1822-1901), par son neveu le notaire de Boécourt, Jean-Baptiste Hennemann<sup>10</sup> (1839-1917), par le beau-frère de ce dernier, Henri Crétin-Hennemann, et par les deux frères Constant et Eugène Boillot, fabricants d'horlogerie à Besançon. L'entreprise, au capital social de 200000 francs s'occupait d'horlogerie (ébauches et montres

terminées) et de la fabrication de bois. L'entreprise occupe déjà 82 personnes en 1882, 159 en 1889 et plus de 200 à la fin du siècle. Un des principaux animateurs de cette entreprise est Jean-Baptiste Monnin, meunier et maire conservateur de Bassecourt, fondateur en 1865 de la Caisse d'Épargne de Bassecourt. Jean-Baptiste Hennemann, son neveu, fut député au Grand Conseil bernois de 1866 à 1904.

En 1884, Edouard Boivin, Justin Jobin et Charles Ceppi deviennent actionnaires de cette société qui s'appelle dès lors Société d'horlogerie de Bassecourt<sup>11</sup>. Edouard Boivin, après des études de droit, exerce le métier d'avocat à Delémont. Il est le fondateur du parti conservateur indépendant et de son organe l'*Indépendant* qui exerça une influence importante dans les milieux conservateurs protestants<sup>12</sup>. Edouard Boivin était directeur de la Banque Foncière du Jura, fondée en 1879 et transférée à Bâle en 1887. Il resta, jusqu'à sa mort en 1912, directeur de cette banque, qui fut intégrée dans le giron de la Société de Banque Suisse. Il siégea au Grand Conseil bernois en 1886.

## La Banque foncière du Jura & la Banque du Jura

Les Jurassiens jouèrent longtemps un rôle important dans les organes de la Banque Foncière du Jura et cela bien après qu'elle fut installée à Bâle (elle prit le nom de Allgemeine Grundkreditbank in Basel). En 1931, trois Jurassiens siègent au conseil d'administration: Albert Cuttat, directeur et vice-président du conseil d'administration, Joseph Ceppi, conseiller national à Delémont et Gaston Daucourt, notaire à Porrentruy, tous trois sont des personnalités éminentes du parti conservateur.

Le transfert de la Banque Foncière du Jura<sup>13</sup> à Bâle provoqua, en novembre 1886, la création de la Banque du Jura à Delémont, au capital de 200000 francs. Au sein de cette nouvelle banque, on retrouve Edouard Boivin et Charles Ceppi, qui siègent aussi dans le conseil d'administration de la Société horlogère de Bassecourt. Arthur Gouvernon est fondé de pouvoir de 1887 à 1892. Léon Choffat, Constantin Senn et Gaston Daucourt siègent aussi au conseil d'administration dès la fin du siècle<sup>14</sup>.

## Gaston Daucourt, Victor Donzelot et Arthur Gouvernon : banque, horlogerie et mécanique

Gaston Daucourt, notaire, est le frère d'Ernest Daucourt, animateur du Parti conservateur, rédacteur de l'organe des conservateurs, *Le Pays*, membre de nombreuses institutions sociales (Institut catholique de jeunes gens, futur collège Saint-Charles, Orphelinat de jeunes filles à Misereux, entre autres). Gaston Daucourt était depuis 1887 propriétaire de l'immeuble où était imprimé *Le Pays* et, en 1894, il crée une société individuelle qui imprime le journal. En 1899, il est fondateur de la Société horlogère de Porrentruy, qui est en fait la réunion de deux anciennes entreprises, la Société horlogère de Bassecourt et la société en nom collectif Dubail, Monnin, Frossard & Cie à Porrentruy. Au sein de la Société horlogère de Porrentruy, on retrouve logiquement les mêmes personnes qu'à la Société horlogère de Bassecourt, soit Jean-Baptiste Monnin, Edouard Boivin et Constantin Senn. Gaston Daucourt est aussi actionnaire fondateur de l'entreprise Condor à Courfaivre en 1896, avec Victor Donzelot et Arthur Gouvernon. Il est aussi créateur, en 1911, de la succursale à Porrentruy d'une société horlogère ayant son siège à Francfort-sur-le-Main, la Uhrenfabrik-Niederlage Halbmond & Stern, Gesellschaft mit beschränkter Haftung. Dans cette société, on retrouve Victor Donzelot qui est aussi actionnaire de la Société d'horlogerie de Porrentruy et fondateur aux côtés de Gaston Daucourt de l'entreprise Condor.

Victor Donzelot (1854-1921), à côté de ses activités dans les trois entreprises citées, tenait son propre commerce de fournitures d'horlogerie à Porrentruy. Il était aussi membre du conseil d'administration des Usines de l'Oiselier, une société au capital social de 120000 francs qui exploitait des matériaux de construction : fabrication de briques, commerce de chaux, de sable et de gravier. Victor Donzelot avait épousé Julia Varin, dont les parents possédaient un petit commerce en ville de Porrentruy. Parmi ses enfants, deux filles, Marie et Marguerite, ont épousé respectivement Louis et Charles Theurillat. Les Theurillat sont une grande famille d'industriels de l'horlogerie. Deux frères, Jules (1848-1930)<sup>15</sup> et Séraphin (1856-1949) ont créé une entreprise horlogère à Porrentruy en direction de Courtedoux. Un troisième frère, Augustin (1840-1901) fut le père de cinq enfants dont les aînés fondèrent une entreprise de travail des pierres pour l'horlogerie ; leurs usines ont occupé jusqu'à 1000 employés en tenant compte du réseau d'ouvriers à domicile. Charles et Louis Theurillat qui ont épousé les deux filles de Victor Donzelot, succédèrent à ce dernier au conseil d'administration de Condor. Ils étaient aussi actionnaires des Usines Gassmann S.A., fonderie, forges et atelier de constructions mécaniques à Alle au capital social de 315000 francs

Louis Theurillat fut député au Grand Conseil bernois et conseiller communal, il siégeait dans les rangs conservateurs.

Arthur Gouvernon est actionnaire de Condor avec Victor Donzelot et Gaston Daucourt et il est fondé de pouvoir à la Banque du Jura. Arthur Gouvernon quitte en 1892 la Banque du Jura pour fonder la Banque Moschard & Gouvernon. Deux ans plus tard, cette raison de commerce est radiée et Gouvernon fonde sa propre banque «A. Gouvernon» qui est mise en liquidation en 1920 après sa mort. Arthur Gouvernon participe au développement des chemins de fer en tant que fondé de procuration de la Compagnie du chemin de fer régional Saignelégier-Glovelier peu avant que cette société ne tombe en faillite. A la direction de cette entreprise, il côtoie Jean-Baptiste Hennemann, actionnaire de la Société horlogère de Bassecourt et François Burrus, député au Grand Conseil bernois de 1892 à 1915.

### Les réseaux de Joseph Choquard : politique et industrie

Arthur Gouvernon siège au Grand Conseil bernois aux côtés de François Burrus, de Jean-Baptiste Hennemann, d'Ernest Daucourt, de Joseph Boinay, d'Edouard Boivin, de Léon Choffat et de Joseph Choquard, tous membres du parti conservateur. Joseph Choquard (1855-1937) est, avec Ernest Daucourt, un des plus importants politiciens conservateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il siégea près de quarante ans au Conseil national et occupa la Préfecture de Porrentruy pendant 16 années<sup>16</sup>. Il est le descendant d'une famille française, qui a émigré en 1852 à Porrentruy et qui tenait dans cette ville un petit commerce. Il crée au début des années 1880 une petite distillerie avec son beau-frère Théophile Burger. Lorsque la Confédération se réserve le monopole de l'alcool en 1887, il doit fermer son entreprise. Il quitte alors Porrentruy pour Munich où il se forme à la fabrication de la bière à la «Brasserie Royale». En 1889, il fonde à Porrentruy une brasserie moderne, avec écuries pour vingt-quatre chevaux, forge, glacière, atelier de menuisier, sellier et charron, bureaux, logements de chef domestique et portier, chambres pour les brasseurs, etc.<sup>17</sup> Pour financer cette opération, il s'allie avec ses beaux-frères Théophile Burger et Edouard Gressot, ainsi qu'avec Louis Dubail. En 1902, il reprend la brasserie à son compte et en 1907, elle est achetée par la Brasserie Jurassienne, fondée par Albert Gürtler; l'entreprise Gürtler fusionne quelques années plus tard avec Warteck.

Dès 1909, Joseph Choquard se lance dans la représentation d'assurances. Parallèlement, il organise du voiturage de sacs de farine pour les

Moulins de Laufon et le transport de pétrole par grandes voitures-réservoirs pour la Petroleum Import Cie de Zurich. Il préside le conseil d'administration de l'Entreprise du gaz à Porrentruy de 1904 à 1914 et en 1909, il est membre du conseil d'administration de la Société anonyme des forces motrices du Doubs. Dans ce conseil d'administration, on trouve aussi son beau-frère, Théophile Burger, avec lequel il crée en 1906, une manufacture de meubles au capital social de 25000 francs. Dès 1917, il fait partie des fondés de pouvoir aux Usines de l'Oiselier (fabrication de matériaux de construction), dans lesquelles son beau-frère, Théophile Burger est aussi actionnaire. En 1925, il entre au conseil d'administration de la Minerva, manufacture de chaussures, dont Théophile Burger est un des associés fondateurs. Lors de la création de la Manufacture jurassienne de bonneterie à Alle en 1906, Joseph Choquard est membre du conseil d'administration; il fait partie des promoteurs du chemin de fer Porrentruy-Bonfol et des promoteurs de la ligne de téléphone qui relie le Jura au réseau suisse<sup>18</sup>. Enfin, son fils, Joseph Choquard (1884-1945) est directeur, dès 1907, de la Fabrique d'horlogerie de Bassecourt.

Au conseil d'administration du Porrentruy-Bonfol, il siège aux côtés de François Burrus et du banquier Léon Choffat, qui est par ailleurs membre du conseil d'administration de la Compagnie du Jura Simplon. Nous avons vu que ces derniers siègent ensemble au Grand Conseil bernois et que Léon Choffat est membre du conseil d'administration de la Banque du Jura, aux côtés d'Arthur Gouvernon et de Gaston Daucourt. Léon Choffat est associé à la banque familiale J. Choffat, fondée par l'ancien préfet d'Ajoie, Joseph Choffat<sup>19</sup>. En 1903, Léon Choffat est membre du conseil d'administration de la Caisse d'Epargne du district de Porrentruy, fondée en 1845, et la banque familiale est actionnaire minoritaire (100 actions sur un total de 2748) de la Société d'horlogerie de Porrentruy. Elle semble avoir des intérêts, ou du moins être en affaires avec la Fonderie de Cornol, puisque Léon Choffat préside une assemblée générale en 1900; il est aussi contrôleur des comptes de la société.

François Burrus, qui siège au conseil d'administration du chemin de fer Saignelégier-Glovelier et du Régional Porrentruy-Bonfol, est l'un des dirigeants de la grande fabrique de cigarettes de Boncourt; il est aussi actionnaire de la Fonderie de Cornol au capital de 80000 francs.

Théophile Burger, associé à son beau-frère, Joseph Choquard, dans la distillerie, puis la brasserie, la fabrication de meubles, les matériaux de construction (Usines de l'Oiselier) et la Société anonyme des forces motrices du Doubs est aussi actif dans d'autres industries. Il est associé dans une fabrique d'horlogerie (Simon, Burger & Gressot<sup>20</sup>), fondée en 1889 et en 1896 dans une fabrique de souliers, Duvaux, Hublard & Cie, qui deviendra la Minerva, manufacture de chaussures à Porrentruy.

Edouard Gressot, le beau-frère de Joseph Choquard, est associé à la création de la brasserie Choquard en 1889 avec Théophile Burger. En 1904, il fournit des capitaux à la société Theurillat & Cie, lorsque les frères Louis et Charles Theurillat développent leur entreprise de fabrication de pierres fines pour l'horlogerie. Le frère d'Edouard Gressot, Henri, s'associe à plusieurs entreprises de Théophile Burger, notamment dans la société Simon, Burger & Gressot, fondée en 1889, qui succède à la société E. Simon & Cie (et qui deviendra Perfecta, manufacture d'horlogerie). La veuve d'Henri Gressot est associée aux deux mêmes (Théophile Burger et Emile Simon) pour la fondation de la société Duvaux, Hublard & Cie, fabrique de chaussures. Enfin, un enfant d'Henri Gressot, Gustave, siège au conseil d'administration de la Minerva. Après la dissolution de la société Perfecta, Gustave Gressot, qui en était le directeur, tentera sa chance en créant une nouvelle société horlogère au capital de 100000 francs en association avec Albert Burrus. Après deux ans d'activité, soit en 1922, cette société tombe en faillite.

## De la fabrique d'horlogerie de Bassecourt à la petite mécanique : la famille Dubail

Enfin, pour compléter ce tour d'horizon des industriels conservateurs, il faut parler de la famille Dubail. Jules Dubail (1846-1940), après un apprentissage de commerce, fonde un comptoir d'horlogerie avec son frère Adolphe (A & J. Dubail, société en nom collectif, commencée le 1<sup>er</sup> janvier 1870) qui devient l'une des plus importantes fabriques de l'époque. En 1888, ils s'associent avec Jean-Baptiste Monnin, actionnaire de la Société d'horlogerie de Bassecourt et ils forment la société Dubail, Monnin, Frossard & Cie. Cette société est dissoute en 1899, par l'expiration de la durée prévue au contrat d'association. L'actif et le passif sont achetés par la Société d'horlogerie de Porrentruy, qui reprend aussi la Société horlogère de Bassecourt. Jules Dubail crée alors à Delle une usine de décolletage qui devient très florissante. Louis Dubail, un autre associé de Dubail, Monnin, Frossard & Cie est aussi membre du conseil d'administration de la Fonderie de Cornol et de Minerva; il crée avec son fils Louis, et deux autres associés la société Louis Dubail & Cie, au capital de 800000 francs, en 1913. Le but de cette société est «le commerce en Abyssinie et au Somaliland tant par l'importation et la vente dans ces pays que par l'exportation de ces mêmes pays à destination d'autres, de tous genres d'objets & marchandises».

## Conclusions

Les exemples de personnes et d'entreprises ainsi que les liens entre familles pourraient être encore multipliés, en suivant par exemple les trajectoires économiques et politiques des Boinay, Ceppi et Fattet. Il s'agit plutôt d'essayer de tirer des conclusions du travail prosopographique réalisé. Deux éléments apparaissent clairement, d'une part, le groupe ne comprend que des conservateurs, actifs pour la plupart en politique; d'autre part, les liens de famille paraissent essentiels. La famille Choquard est alliée aux Gressot et aux Burger et les Donzelot et les Theurillat sont parents. Enfin, les liens amicaux jouent un rôle important. Ainsi, parmi les parrains et marraines des enfants Choquard, on trouve, entre autres, Ernest Daucourt, François Burrus, Casimir Folletête et l'épouse de Louis Dubail. Une des filles de Joseph Choquard épouse Joseph Jobin, fabricant d'horlogerie, veuf de Marthe Donzelot, la fille de Victor Donzelot<sup>21</sup>.

Un élément essentiel dans la réussite de ces entrepreneurs provient des liens entre les entreprises et les banques. Dans presque chaque entreprise, on trouve un banquier, que ce soient la Caissé d'Epargne de Bassecourt, la Banque du Jura, la Banque du district de Porrentruy, les banques privées Choffat ou Gouvernon. Certes, ces entreprises bancaires sont modestes, mais elles permettent de drainer l'épargne locale et de la mettre au service des entrepreneurs locaux. D'ailleurs le fait que les entrepreneurs jurassiens s'appuient sur de petites banques locales, ne signifie pas qu'ils se contentent de ces relations. Joseph Choquard, par exemple, est membre du conseil d'administration de la Banque cantonale bernoise. De plus, par l'intermédiaire de la Banque Foncière du Jura à Bâle, les industriels jurassiens tissent des liens avec la Société de Banque Suisse, propriétaire de la Allgemeine Grundkreditbank in Basel, qui succède à la Banque Foncière du Jura.

Le mépris affiché par les radicaux des métropoles du Plateau suisse envers les cantons conservateurs a largement contribué à donner une image négative de l'industrialisation de certaines régions rurales dominées par les conservateurs<sup>22</sup>. Qu'en est-il dans le Jura? En fait, on relève que les districts jurassiens connaissent un développement économique très différent les uns des autres. Certains districts s'industrialisent rapidement, d'autres, connaissent un développement économique plus tardif. Cette situation tient à une diversité de facteurs, comme par exemple, à l'existence ou non d'une élite active. Le facteur religieux ne semble toutefois pas un critère déterminant.

Quels sont les discours des industriels conservateurs en matière de développement économique? Il serait très intéressant d'étudier les discours des industriels qui siègent au Grand Conseil bernois et leurs prises

de position concernant les lois en lien avec l'économie et l'industrie. En matière de développement économique, ces industriels sont-ils pris entre leur action d'entrepreneur et la volonté affichée par d'autres conservateurs de protéger la société catholique des méfaits de l'industrialisation et de la modernité<sup>23</sup> ?

Peut-on parler de retard industriel dans les districts du nord du Jura ? Si l'on considère le seul district de Porrentruy, la réponse est certainement négative. Tout d'abord, il faut tenir compte du fait que l'Ajoie se trouve loin des grands centres industriels du Plateau qui ont connu un développement économique beaucoup plus précoce et dont la taille, les voies de communication et leur situation sur l'axe nord-sud étaient beaucoup plus favorables. Si l'on souhaite comparer le développement économique du district de Porrentruy, il faut prendre des régions de situation identique. Dans ce sens, il pourrait apparaître que la région ne souffre pas de retard, mais qu'au contraire, elle connaît un développement rapide, comme le montre l'importante activité économique développée par les industriels locaux. Certes, la région manque la première industrialisation, mais l'arrivée des chemins de fer et le développement de l'industrie horlogère, grâce notamment à la mécanisation, permettent de combler ce retard. Ensuite, les industriels jurassiens se lanceront rapidement dans les secteurs porteurs de la seconde industrialisation, notamment par l'utilisation des nouvelles sources d'énergie, en particulier l'électricité et le gaz<sup>24</sup>. Ces entreprises restent modestes, mais à l'échelle de la région, elles jouent un rôle important.

*Alain Cortat (Delémont) est assistant à l'Université de Neuchâtel.*

#### NOTES

<sup>1</sup> Kohler François. «Industrialisation de la vallée de Delémont: les débuts de la coutellerie Wenger», in *Actes de la Société Jurassienne d'Emulation*, 1993, pp. 281-304. François Kohler n'a pas uniquement mis en évidence le rôle des réseaux radicaux, il a mis en évidence l'existence de réseaux conservateurs. Sa réflexion a orienté le sujet du présent article.

<sup>2</sup> Lachat François. *Le Pays d'Ernest Daucourt 1873-1884*. Editions de la Prévôté, Moutier, 1980. Noirjean François. *Les bourgeoisies jurassiennes au XIX<sup>e</sup> siècle: étude de transformations institutionnelles, démographiques, économiques et politiques*. Ed. Universitaires, Fribourg, 1973. Roth Jean-François. *L'Union des campagnes, premier parti conservateur organisé dans le Jura bernois*. Ed. Jurassiennes, Porrentruy, 1975. Stolz Marie-Antoinette. *Xavier Kohler et l'affirmation de la personnalité jurassienne. 1846-1866*. Mémoire de licence, Fribourg, 1982. Roth Jean-François. *L'Union du Jura. Un journal catholique-libéral, 1884-1887*. Mémoire de licence, Fribourg, 1976.

<sup>3</sup>Altermatt Urs. *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses au XIX<sup>e</sup> siècle*. Editions Payot, Lausanne, 1994 (Benziger Verlag AG, Zurich, 1989 pour l'édition originale allemande), p. 30.

<sup>4</sup>*Ibid.*, p. 39.

<sup>5</sup>*Ibid.*, p. 41.

<sup>6</sup>*Ibid.*, pp. 43-44.

<sup>7</sup>Prongué Dominique. *Joseph Trouillat, un itinéraire entre politique et histoire 1815-1863*. Editions Universitaires, Fribourg, 1998, pp. 359-361.

<sup>8</sup>Altermatt Urs. *Op. cit.*

<sup>9</sup>Tissot Laurent. «Pourquoi changer les nations agricoles en nations industrielles? Le retard économique et le canton de Fribourg au XIX<sup>e</sup> siècle», pp. 263-277, in *Fribourg et l'Etat fédéral: intégration politique et sociale*. Société d'histoire du canton de Fribourg & Deutscher Geschichtsforscher Verein des Kantons Freiburg, Fribourg, 1999 [Colloque interdisciplinaire 17-18 avril 1998].

<sup>10</sup>La sœur de Jean Baptiste Monnin, meunier et maire de Bassecourt, Marie Rose Monnin (1809-?), épousa Jean Baptiste Hennemann, père de Jean Baptiste Hennemann, notaire et député au Grand Conseil bernois.

<sup>11</sup>Rais André, Ruedin Georges. *L'histoire de la vieille fabrique de Bassecourt. 1874-1943*.

<sup>12</sup>*Le Pays*, 2 juillet 1912.

<sup>13</sup>Plusieurs articles du journal *Le Démocrate* de l'époque font référence à la famille Dreifuss en tant qu'actionnaire de cette banque. S'agit-il de la banque Dreyfuss & Söhne de Bâle? La Banque foncière du Jura et la Banque du Jura subirent un important préjudice suite à des détournements et à la fuite du directeur et fondé de pouvoir Henri Chodat. *Le Démocrate*, 10 septembre 1886; 28 octobre 1886; 3 novembre 1886; 15 février 1887; 17 février 1887; 6 mars 1887.

<sup>14</sup>Registre du commerce de Delémont, livre analytique I.

<sup>15</sup>Jules Theurillat, est aussi secrétaire caissier de la Société anonyme l'Acétylène à Porrentruy. Registre du commerce de Porrentruy, livre analytique N° 3.

<sup>16</sup>Conseiller national de 1889 à 1929 avec une courte interruption et préfet de Porrentruy du 1<sup>er</sup> janvier 1914 au 1<sup>er</sup> juillet 1930.

<sup>17</sup>Joseph Choquard, préfet d'Ajoie, conseiller national, 1855-1937. *Souvenirs de famille*. Le Jura S. A, Porrentruy, 1955, p. 10.

<sup>18</sup>*Le Démocrate*, 31 octobre 1886 et 9 avril 1887.

<sup>19</sup>Son père, Joseph Choffat, préfet de Porrentruy (1835-1846), a fondé la banque familiale et il fut actif dans la création des chemins de fer et de l'horlogerie en Ajoie.

<sup>20</sup>L'actif et le passif de cette société sont repris en 1910 par la société par actions Perfecta, manufacture d'horlogerie à Porrentruy.

<sup>21</sup>Vifs remerciements à François Kohler qui m'a transmis cette information.

<sup>22</sup>Altermatt Urs. *Op. cit.*, p. 38 et ss.

<sup>23</sup>Python Francis. «Catholiques et protestants devant la richesse selon le clergé», pp. 279-287, in *Fribourg et l'Etat fédéral: intégration politique et sociale*. Société d'histoire du canton de Fribourg & Deutscher Geschichtsforscher Verein des Kantons Freiburg, Fribourg, 1999 [Colloque interdisciplinaire 17-18 avril 1998].

<sup>24</sup>Voir en particulier les activités développées par Joseph Choquard en la matière.

# **Dynasties familiales et création d'entreprises : succès et échecs des entrepreneurs horlogers de la vallée de Delémont : l'exemple des familles Piquerez et Ruedin**

Jean-Daniel KLEISL

Thème classique de l'histoire d'entreprise, le patronat familial est une donnée essentielle de la vie économique d'une région. Dans la vallée de Delémont, le capitalisme familial horloger et les réseaux qu'il a créés ont eu une influence majeure sur le développement économique et industriel de celle-ci, principalement pour la période 1936-1974.

Comment le capitalisme familial s'est-il implanté dans la vallée et plus généralement dans la partie catholique du Jura ? Quelles sont ces caractéristiques ? Comment assure-t-il sa reproduction ? Quels en sont les forces et les faiblesses ? Nous essaierons de répondre à ces questions par une étude de cas à travers l'exemple des entreprises Piquerez et Ruedin, construites autour de ce noyau familial. Nous nous sommes inspirés pour ce faire de nos propres recherches effectuées dans le cadre d'un mémoire de licence publié récemment<sup>1</sup>.

Nous ne prétendons pas effectuer une modélisation du patronat jurassien, bien qu'une telle entreprise serait envisageable, eu égard aux nombreuses publications d'histoire économique jurassienne ces quinze dernières années<sup>2</sup>. Néanmoins, à travers l'étude de ces deux familles, nous pourrions esquisser une thématique subdivisée en trois points. Tout d'abord, grâce à l'utilisation de sources principalement publiques<sup>3</sup>, nous étudierons la généalogie industrielle des familles Piquerez et Ruedin. Nous pourrions mettre en évidence la structure de ces deux réseaux familiaux. Ensuite, nous essaierons d'analyser les processus de transmission dynastique, c'est-à-dire, répondre non seulement à la question de la solidité ou de la fragilité intergénérationnelle des entreprises familiales, mais aussi à la question de l'influence de ces structures familiales sur leur gestion effective. Enfin, nous aborderons la thématique du rôle de la femme dans ces dynasties d'entrepreneurs, thématique encore relativement peu étudiée en histoire d'entreprise, mais d'une importance non négligeable pour notre analyse.

## Généalogie industrielle des familles

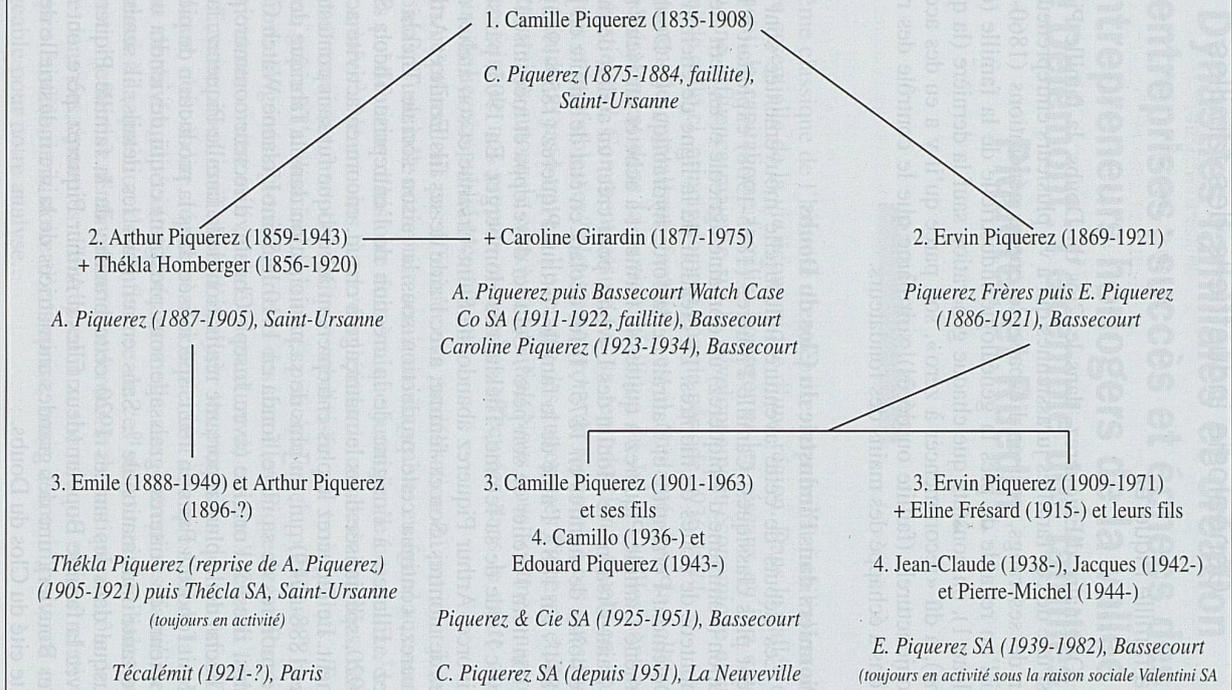
### La famille Piquerez

Originnaire d'Épiqueuz, dans le Clos du Doubs, la famille Piquerez est une de ces familles jurassiennes qui a vu plusieurs entrepreneurs sortir de ses rangs, ceci en l'espace de quatre générations (1860-1980). Si l'on regarde de près la généalogie industrielle de la famille (cf. Tableau 1), on constate que chaque génération sauf la dernière (la quatrième), a dû «recommencer à zéro», soit parce qu'il y a eu des accidents conjoncturels (faillite ou décès), soit parce que le contrôle des réalisations a échappé des mains des fondateurs.

### Pionniers dans l'industrie du Clos du Doubs

Les débuts de cette aventure industrielle mouvementée sont on ne peut plus classiques. Camille Piquerez (1835-1908) exploitait à Essertfallon (commune d'Épiqueuz) un domaine agricole et un petit atelier de monteur de boîtes de montres. La création de la ligne de chemin de fer Delémont-Porrentruy et l'attrait de la force hydraulique (le Doubs) ont amené Camille Piquerez à quitter sa ferme et à acheter un vieux moulin à Saint-Ursanne, le Moulin des Lavoires, pour créer un atelier de monteur de boîtes de montres en 1875<sup>4</sup>. Il fut déclaré en état de faillite en janvier 1884<sup>5</sup>. En 1887, l'aîné de la famille, Arthur Piquerez (1859-1943) reprit à son nom l'atelier de son père<sup>6</sup>. Celui-ci développa et mécanisa l'atelier avec l'aide de sa femme, Thékla, née Homberger. En 1905, par suite de divorce, Arthur Piquerez abandonna Saint-Ursanne et son atelier de boîtes de montres. Son ex-femme, avec l'aide de ses fils Emile et Arthur Piquerez, continua cette production sous la raison sociale Thékla Piquerez<sup>7</sup>. Elle est à l'origine de la création de l'entreprise Thécla SA<sup>8</sup> en 1920, spécialisée dans le matriçage à chaud, encore en activité actuellement. Le Piquerez le plus entreprenant à l'époque fut sans conteste Emile (1888-1949) qui, en plus de sa participation dans la fabrique de boîtes de montres de sa mère, fonda en 1910 la Saint-Ursanne Watch Co<sup>9</sup>. De plus, il est à l'origine (avec Joseph Christe, directeur commercial chez Thécla) de la plus importante réalisation de la famille Piquerez, la Técalémit fondée à Paris en 1921, spécialisée dans la production de pièces de moteurs de voitures (graissage sous pression) et qui deviendra une importante multinationale<sup>10</sup>. Sans entrer dans les détails, il semble que jusque dans les années 1920 cette branche de la famille Piquerez fut, avec la famille Bouvier (deux filles d'Arthur Piquerez, père, ont épousé des Bouvier), une des grandes animatrices de la vie industrielle de la petite cité du Clos du Doubs.

Tableau 1: Généalogie industrielle simplifiée de la famille Piquerez



Source: Kleisl Jean-Daniel, *Le patronat de la boîte de montre*, 1999, p. 35.

## Les Piquerez à Bassecourt

Après la faillite de leur père Camille à Saint-Ursanne, deux des frères Piquerez, Gustave (1864-1931) et Ervin (1869-1921), s'installèrent à Bassecourt. Ils créent en 1886 la société en nom collectif Piquerez Frères<sup>11</sup> qui a pour objectif la fabrication de boîtes de montres. Les raisons de cette installation sont au nombre de trois : présence de voies de communication excellentes (ligne de chemin de fer), existence d'une force hydraulique (la Sorne) et proximité de la Fabrique d'Horlogerie. En effet, il semblerait que la présence d'une unité de production relativement importante ait créé un effet «boule de neige» en attirant plusieurs ateliers d'horlogerie dans les quinze dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Outre l'atelier des frères Piquerez, on peut citer entre autres Frédéric Imhof, fabricant de cadrans, à Bassecourt et la société Scheffer Frères et Cie, fabrication de fournitures d'horlogerie, à Courfaivre (qui deviendra Condor SA)<sup>12</sup>. En 1898, Ervin Piquerez reprend à son propre compte l'actif et le passif de la société Piquerez Frères<sup>13</sup>.

Quelle est l'importance réelle de ce type d'atelier dans le giron industriel de Bassecourt et particulièrement la fabrique de boîtes métal Ervin Piquerez ? Pour le savoir, nous n'avons eu à notre disposition que quelques documents émanant de l'inspection des fabriques du canton de Berne (questionnaire et règlements de fabrique)<sup>14</sup>. En octobre 1903, l'entreprise Ervin Piquerez est mise sous le coup de la loi fédérale concernant le travail dans les fabriques. Toutefois, selon Ervin Piquerez, «l'établissement n'a pas plus d'importance qu'il y a dix-huit ans [fondation de Piquerez Frères], époque où l'inspecteur n'a pas jugé nécessaire de me mettre sous le coup de loi». Au moment où il reçoit ce questionnaire, il emploie six ouvriers, dont quatre ont entre quatorze et dix-huit ans. La force hydraulique, d'une puissance approximative de deux chevaux, est utilisée pour l'exploitation de l'entreprise. En 1907, l'entreprise emploie douze ouvriers, dont deux femmes. Pour la petite histoire, selon les termes de l'article 2 du règlement de la fabrique, la semaine de travail est de 65 heures en 1904.

On le constate clairement, l'atelier d'Ervin Piquerez est de taille modeste. Tel est le cas pour une autre création d'un membre de la famille Piquerez à Bassecourt, Arthur Piquerez, le frère d'Ervin. Après son divorce en 1905, celui-ci reprend quelques années plus tard l'actif et le passif de l'atelier de boîtes de montres Girardin pour fonder la société simple A. Piquerez<sup>15</sup>.

Voilà, succinctement décrites, les réalisations des frères Piquerez à Bassecourt à l'orée de la Première Guerre mondiale. Ervin Piquerez a dû transformer son entreprise en usine à munitions durant la guerre. Le 7 juillet 1921, celui-ci décède subitement, ceci en plein marasme économique. La raison sociale E. Piquerez est radiée de la *Feuille Officielle Suisse du Commerce*<sup>16</sup>. Arthur Piquerez, quant à lui, eut la trajectoire

suivante. Avec l'aide de ses fils ainsi que de son beau-fils Paul Bouvier, il transforme, le 4 novembre 1919, son entreprise en société anonyme sous le nom de «Manufacture de boîtes de montres de Bassecourt S.A. (Bassecourt Watch Case C<sup>o</sup>, Ltd.)», qui a pour but la fabrication des boîtes de montres métal et acier<sup>17</sup>. Ce ne fut pas une réussite, la Bassecourt Watch Case C<sup>o</sup> étant bientôt radiée de la *Feuille Officielle du Commerce* ensuite de faillite<sup>18</sup>! Néanmoins, en 1923, Arthur Piquerez, tant bien que mal, fonda une fois de plus une nouvelle entreprise de boîtes de montres à Bassecourt, dont le chef était sa seconde épouse Caroline Piquerez-Girardin.

La seconde génération de la famille Piquerez suivit des chemins divers, mais, généralement, toutes les réalisations industrielles, que ce soit à Bassecourt ou à Saint-Ursanne, échappèrent des mains de leurs fondateurs. Les entreprises ainsi créées apparaissent souvent victimes des crises conjoncturelles ou même de conflits internes (par exemple, le divorce d'Arthur Piquerez lui fait perdre le contrôle de son entreprise à Saint-Ursanne). En fait, ce sera la troisième génération, représentée par les deux frères Camille et Ervin, qui marquera l'apogée dynastique de la famille en Suisse. Cette troisième génération sera à l'origine du développement industriel de Bassecourt après 1945.

En définitive, nous sommes face à deux tendances très fortes: d'une part, il y a un véritable acharnement industriel avec la fondation de plusieurs entreprises (période 1875-1900 et après la crise du début des années 1920), principalement dans le secteur de la boîte de montres, malgré les aléas conjoncturels dont souffrent particulièrement l'horlogerie et ses branches annexes. On comprend ainsi aisément les changements incessants de raison sociale des ateliers fondés et cette migration du Clos du Doubs jusqu'à Bassecourt. D'autre part, on remarque une forte solidarité familiale horizontale, ce qui, on le verra par la suite, ne sera pas sans conséquence.

### La Famille Ruedin

La généalogie industrielle de la famille Ruedin nous apparaît bien différente. Tout d'abord, elle semble plus proche de ce qu'on appelle le patronat de la seconde industrialisation. En effet, plusieurs membres de la famille Ruedin (Tableau 2) sont des directeurs salariés, même si cela ne les empêche pas de devenir par la suite actionnaires majoritaires de l'entreprise. Ensuite, leurs réalisations industrielles, si elles sont quatre fois moins nombreuses, paraissent moins sujettes à des bouleversements que les entreprises fondées par la famille Piquerez.

Originaire du Landeron, la famille Ruedin jouit d'une longue tradition industrielle que nous avons été dans l'impossibilité de retracer tota-

lement. En effet, nous n'avons pu remonter que jusqu'à Jâmes (Louis François) Ruedin (1833-1922), le grand-père de Georges Ruedin. Celui-ci était le directeur de la Fabrique d'ébauches de Corgémont, succursale de la Fabrique d'ébauches de Fontainemelon<sup>19</sup>. Il eut 11 enfants, huit (4 filles, 4 garçons dont un mort en bas âge) issus d'un premier mariage et trois (2 garçons, 1 fille) d'un deuxième. Il semble que seuls trois de ses cinq garçons survivants firent carrière dans l'horlogerie.

Deux d'entre eux, Jâmes (1869-1936) et Henri (1870-1956) ont été à la tête de la Fabrique d'Horlogerie de Delémont, une fabrique d'ébauches et de finissages qui a commencé ses activités en 1886<sup>20</sup>. En 1896, les frères Ruedin prennent des parts dans la société qui devient «Weber, Ruedin & Cie, Fabrique d'Horlogerie de Delémont», puis, en 1900, «Ruedin & Cie». Cette entreprise fut en 1925 l'un des 26 producteurs d'ébauches membres de l'association qui devint Ebauches S.A. en 1926. La fabrique a été fermée en 1928 à la suite de la restructuration d'Ebauches SA<sup>21</sup>.

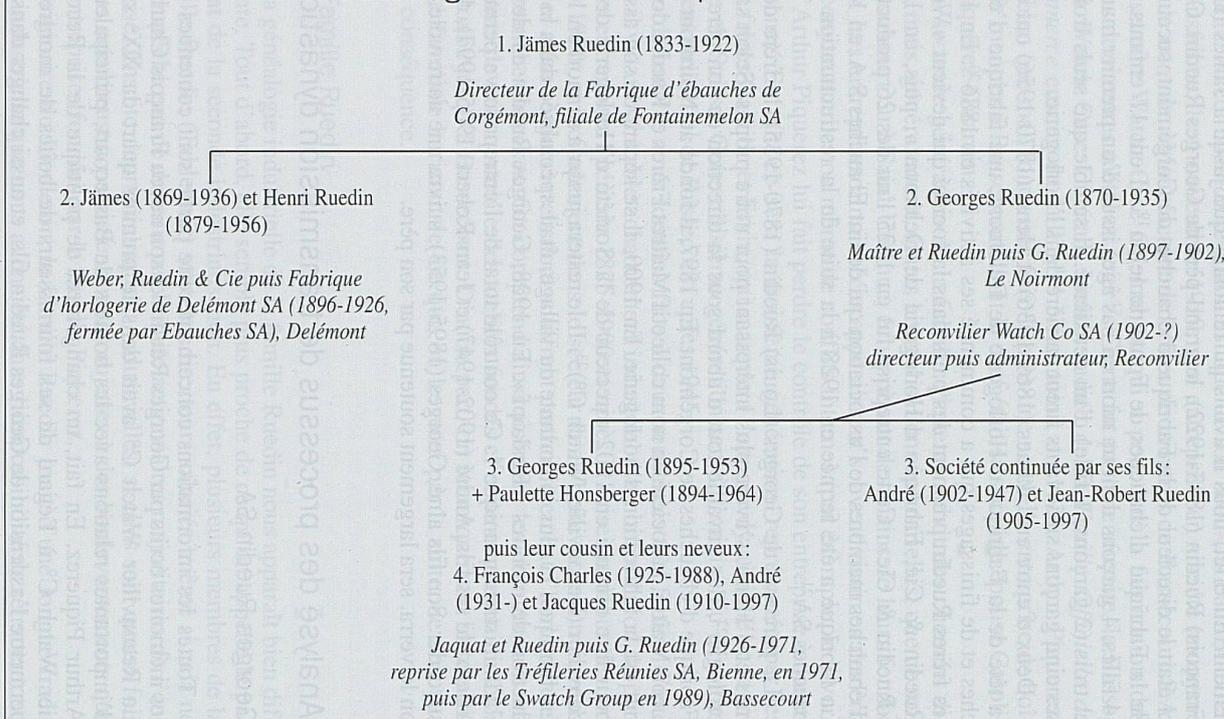
Le parcours de Georges (Louis) Ruedin (1870-1935), le frère de Jâmes et d'Henri, s'avère plus intéressant pour notre propos. Selon sa nécrologie<sup>22</sup>, il a travaillé tout d'abord sous la direction de son père à la Fabrique d'ébauches de Corgémont. En 1897, il fonde au Noirmont avec Léon Maître, la société en nom collectif Maîtres Frères et Ruedin dont le but est la fabrication d'horlogerie. En 1900, il se sépare de son associé pour être nommé en 1902 directeur de la Société d'Horlogerie de Reconvilier (Reconvilier Watch C<sup>o</sup>)<sup>23</sup>. Il le restera jusqu'à sa mort en 1935. La fabrique, la plus importante du village, était spécialisée dans la production de montres «Roskopf». En 1928, Georges Ruedin en devient l'administrateur unique<sup>24</sup>. Ce contrôle total de l'entreprise va permettre à deux de ses fils, André (1902-1947) et Jean-Robert (1905-1997), de lui succéder. Son fils aîné, Georges (1895-1953), suivra une autre voie, qui, on le verra, sera largement soutenue par son père.

## Analyse des processus de transmission dynastique

### Georges Ruedin SA

Toutes les informations concernant cette partie sont contenues dans les mémoires écrits par Georges Ruedin et son neveu François Charles<sup>25</sup>. La Reconvilier Watch C<sup>o</sup> avait dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle d'importantes relations avec les boîtiers de Bassecourt, principalement Arthur Piquerez. En fait, un changement de politique de la Reconvilier Watch C<sup>o</sup> à l'égard de ses fournisseurs de boîtes de montres va permettre l'ascension de Georges Ruedin fils, et aussi changer dans une

Tableau 2: Généalogie industrielle simplifiée de la famille Ruedin



Source: Kleisl Jean-Daniel, *Le patronat de la boîte de montre*, 1999, p. 41.

certaine mesure le destin économique de Bassecourt. En effet, Georges Ruedin père, directeur de la Reconvilier Watch, semble avoir été de plus en plus mécontent de ses relations d'affaires avec Arthur Piquerez. Il fit donc appel à d'autres boîtiers dont un certain Albert Jaquat (1885-1971), qui louait un atelier dans une partie des bâtiments de l'ancienne fabrique d'horlogerie de Bassecourt.

Or, Georges Ruedin voulut développer cette relation commerciale. Il initia son fils Georges à l'affaire, même si celui-ci, technicien-mécanicien du Technicum de Bienne, n'était pas un connaisseur du domaine de la boîte de montres. Le 1<sup>er</sup> février 1926, est fondée la société en nom collectif Jaquat & Ruedin. Les apports des deux associés sont constitués par le matériel et le stock d'Albert Jaquat ainsi qu'une «remise en espèces» de la famille Ruedin. Albert Jaquat s'occupe de la partie fabrication alors que Georges Ruedin est responsable de la partie commerciale et de la clientèle qui est à créer.

On s'en doute bien, le client principal qui assure à la jeune société la majeure partie de ses commandes n'est autre que la Reconvilier Watch Co. On assiste presque à la formation d'une concentration verticale familiale Ruedin, orchestrée par Georges Ruedin père. Il semblerait par ailleurs que l'entreprise de Bassecourt n'ait dû sa survie pendant la crise des années trente qu'au soutien important (commandes) de la Reconvilier Watch.

Un deuxième exemple pour illustrer cette affirmation est celui de la succession de Georges Ruedin à la tête de son entreprise, qui est devenue une société anonyme, George Ruedin SA, en 1951. Comme Georges Ruedin n'avait pas d'enfant, il prit un des ses neveux, François Charles (1926-1988), né à Martigny, sous son aile protectrice, en l'orientant vers une formation technique. Dans ses mémoires, François Charles écrit la chose suivante (il parle de lui à la 3<sup>e</sup> personne):

*D'entrée, il fut pris en main par son oncle: tests d'orientation à la mécanique de l'entreprise, à la fonderie et au centre d'apprentissage Von Roll (...). La première coulée ayant été faite dans ce creuset tenu par M. Ruedin, suivent des études de mécanicien et technicien ETS à Saint-Imier, le service militaire, des stages professionnels en Suisse et à l'étranger: une formation dirigée d'une main ferme, sans faveurs particulières.*

*C'est à Londres, en été 1952, qu'une lettre parvient au narrateur: M<sup>me</sup> Ruedin lui demande de rejoindre Bassecourt afin de débiter au sein de l'entreprise sous l'œil sévère de son oncle à la carapace d'acier mais au cœur tendre. En quelques mots, collaborer et profiter de ses expériences.<sup>26</sup>*

On le voit, le couple père-fils (ou oncle-neveu) est structurant dans la famille Ruedin. Cela permet, semble-t-il, d'assurer de manière assez fiable la pérennité des entreprises aux mains de la famille. De cette explication semble en découler une autre. Malgré le peu de documents que nous avons eus à disposition permettant d'éclairer cette problématique, il apparaît que le principe maître de la gestion de l'entreprise soit la prudence. Que ce soit durant le « règne » de Georges Ruedin ou celui de son neveu François Charles, les investissements ne devaient jamais excéder la capacité d'autofinancement de l'entreprise. De même, c'est cet instinct de prudence qui a incité la famille Ruedin à intégrer son entreprise en 1971 dans un groupe plus puissant, les Tréfileries Réunies de Bienne, bien qu'elle « fût dans une position forte et saine »<sup>27</sup>.

### Ervin et Camille Piquerez

Au contraire de ce qui se passe chez les Ruedin, la solidarité fraternelle horizontale prime, dans la famille Piquerez, sur la structure verticale père-fils. Le cas des frères Camille (1901-1963) et Ervin Piquerez (1909-1971), fils d'Ervin, est à cet égard exemplaire. Ceux-ci durent recommencer à zéro, l'atelier de boîtes de montres de leur père ayant été fermé à sa mort en 1921. De plus, la fabrique de leur oncle Arthur était en grande difficulté.

Camille Piquerez, l'aîné de la famille, a commencé dès 1924 sa carrière d'entrepreneur en produisant, non pas des boîtes de montres, mais des cadres de bicyclettes<sup>28</sup>. Il y a deux raisons principales à la création d'une fabrique produisant ce genre d'articles. Premièrement, après la crise de 1920-22, Bassecourt voit la naissance de plusieurs fabriques de boîtes de montres, dont Léon Frésard en 1924 et Jaquat et Ruedin en 1926. Il aurait été suicidaire de lancer une production dans un secteur où la concurrence était déjà féroce. Deuxièmement, la crise favorise un moyen de transport bon marché, relativement simple à produire. De 1925 à 1928, Camille Piquerez s'associa avec plusieurs partenaires, mais sans grand succès. Agé de 19 ans, son frère Ervin est engagé en 1929 comme responsable de la production. Camille Piquerez transforme son entreprise en société anonyme en 1935, Ervin étant nommé administrateur. En 1939, Piquerez et Cie SA est la plus grande entreprise de Bassecourt avec 165 ouvriers.

Pendant ce temps, Ervin Piquerez se tourne vers la boîte de montres. En 1935, il est engagé comme chef d'atelier par Léon Frésard (1889-1936) qui vient d'acheter une deuxième fabrique en vue d'étendre sa production. Le lien entre les deux hommes se renforce par le mariage<sup>29</sup>

en 1936 d'Eline Frésard (1915-), la fille de Léon, et d'Ervin Piquerez. Ce mariage est, si l'on peut dire, à l'origine de la création d'Ervin Piquerez SA qui connaîtra un développement exceptionnel après la Seconde Guerre mondiale. Au cours des années cinquante et soixante, elle devient l'une des trois plus grandes entreprises des trois districts du nord du Jura bernois après Von Roll et Burrus, ceci grâce à la production de boîtes de montres étanches en acier de haute qualité lui permettant d'attirer les plus grandes maisons de l'horlogerie suisse (Oméga, Tissot, Longines, etc.). A la mort d'Ervin Piquerez en janvier 1971, la fabrique emploie 550 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de francs.

Mais ce n'est pas tout. Entre 1935 et 1950, de nombreuses autres réalisations industrielles ont été initiées par le réseau familial des Piquerez. Trois personnes sont à l'origine d'une grande part du développement industriel de Bassecourt après la Seconde Guerre mondiale (à l'exception de Georges Ruedin), comme on peut le voir sur le tableau 3: Camille et Ervin Piquerez, et le beau-frère d'Ervin, Georges Ceppi. Celui-ci a épousé la seconde fille de Léon Frésard, Denise Ceppi-Frésard (1913-1974).

Les relations entre Ervin Piquerez et son frère Camille sont très importantes<sup>30</sup>. Il y a un jeu de participations croisées dans les conseils d'administration des entreprises de l'un et de l'autre. Durant la guerre, Ervin Piquerez aide à plusieurs reprises son frère qui est en difficultés. En effet, Camille Piquerez n'a pas de relations d'affaires telle que l'armée pour écouler ses vélos, au contraire de Condor. Il se voit obliger de diversifier sa production: seringues et matériel médical, meubles en tubulure d'acier (qui deviendra par la suite l'entreprise Stella SA). En 1945, Ervin Piquerez achète les immeubles de la fabrique de seringues (Instruments Scientifiques de Bassecourt SA) de son frère pour 85000 francs. De plus, il achètera à son frère quelques brevets de sièges en acier. Enfin, il l'aidera à déménager à La Neuveville pour commencer en 1951, sous la raison sociale Camille Piquerez SA, une production de fournitures pour l'horlogerie. Dans les années cinquante, Ervin Piquerez va peu à peu abandonner toutes les participations qu'il possédait pour se concentrer sur sa fabrique de boîtes de montres, dont les investissements sont de plus en plus importants. Néanmoins, le réseau horizontal que la famille Piquerez a développé va permettre de créer plusieurs centaines d'emplois, faisant de Bassecourt un pôle de croissance industrielle important de la vallée de Delémont.

Dans la société, il y a une certaine séparation entre les hommes et les femmes. D'une manière générale, le phénomène de l'industrialisation est essentiellement une affaire d'hommes. Ces propriétés...

Tableau 3 : Le réseau industrio-familial d'Ervin Piquerez à Bassecourt entre 1945 et 1950

<p><b>Georges Ceppi (1907-),</b> beau-frère d'Ervin, marié à Denise Ceppi, née Frésard (1914-1973)</p>	<p><b>Ervin Piquerez (1909-1971),</b> marié à Eline Piquerez, née Frésard (1915-)</p>	<p><b>Camille Piquerez (1901-1963),</b> frère d'Ervin</p>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Léon Frésard SA.</b> Directeur, le capital-actions de 120 000 francs (1946) est contrôlé par la famille Frésard.</li> <li>2. <b>Sétag SA.</b> Administrateur unique et directeur, capital social de 50 000 francs (1946).</li> <li>3. <b>Société Immobilière de la maison Léon Frésard SA.</b> Administrateur unique, capital de 100 000 francs (1947).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ervin Piquerez SA.</b> Administrateur unique et directeur, contrôle 99% du capital-actions de 350 000 francs (1947).</li> <li>2. <b>Instruments Scientifiques de Bassecourt SA.</b> Vice-président du CA (1943-1951), contrôle 41% capital-actions de 300 000 francs (1946); EPSA est le propriétaire des immeubles de la société depuis 1945.</li> <li>3. <b>Camille Piquerez SA.</b> Administrateur de 1935 à 1951.</li> <li>4. <b>Meubles Aciers SA (Stahlmöbel AG).</b> Président du CA, contrôle 96% du capital-actions de 50 000 francs (1948-1950).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Camille Piquerez SA.</b> Administrateur et directeur, capital-actions de 50 000 francs (1938).</li> <li>2. <b>Instruments Scientifiques de Bassecourt SA.</b> Directeur (1943-1944).</li> <li>3. <b>Meubles Acier SA (Stahlmöbel AG).</b> Administrateur (1948-1950).</li> </ol>

## La succession d'Ervin Piquerez

Comment les successions sont-elles préparées dans la famille Piquerez? Une structure familiale de solidarité horizontale permet-elle d'assurer des transmissions fortes? L'analyse de la succession d'Ervin Piquerez par ses trois fils nous apparaît comme un exemple probant. On ne peut pas cacher qu'elle fut un échec. Certes, les fils ont été intégrés par leur père au cours des années 1960 dans la gestion de l'entreprise. Ils ont tout de suite été nommés directeurs sans vraiment avoir fait leurs preuves. Fin 1969, une structure de direction tricéphale est mise en place par Ervin Piquerez pour ses fils, tandis qu'il garde la présidence du Conseil d'administration<sup>31</sup>. Cette structure de direction n'eut pas vraiment le temps de montrer son efficacité. La mort subite du fondateur le 13 janvier 1971, des suites de complications dues à une opération au cœur, porta un coup rude à la direction de l'entreprise.

Il y a plusieurs raisons à cet échec<sup>32</sup>. Tout d'abord, la famille Piquerez semble considérer l'entreprise qui a fait sa fortune comme une source de revenus. La meilleure preuve est la vente par la famille des brevets (détenus par Ervin Piquerez) à l'entreprise pour une valeur de 2 millions de francs, décision qui a pour conséquence d'alourdir considérablement le bilan<sup>33</sup>. Ensuite, la masse des bénéfices distribués augmente de façon drastique entre 1970 et 1975, ceci sans prendre en compte les capacités économiques réelles de l'entreprise. En troisième lieu, il faut bien sûr prendre en compte la crise horlogère du milieu des années 1970. L'inflation, la cherté du franc suisse par rapport aux autres monnaies, mais surtout la révolution du quartz ont porté un coup rude à ce secteur industriel. De plus, la politique d'intégration verticale des grands groupes horlogers comme la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère, principal client d'Ervin Piquerez SA, a eu des conséquences néfastes pour l'horlogerie vadaise. En 1975, les fils Piquerez se retirent de la gestion effective de l'entreprise et nomment un manager comme directeur général en espérant que celui-ci saura redresser la situation. En 1980, Ervin Piquerez SA n'occupe plus que 180 personnes pour 10,5 millions de francs de chiffre d'affaires. Sous la pression des banques, la famille Piquerez se retire totalement de l'entreprise en 1982.

## Le rôle des femmes

Dans la société à caractère patriarcal de cette région, le rôle joué par les femmes dans l'industrie et l'industrialisation nous apparaît effacé. D'une manière générale, le phénomène de l'industrialisation est essentiellement une affaire d'hommes. Ces propos peuvent sembler des

lapalissades. Néanmoins, il convient de les nuancer. En effet, en deux occasions au moins, les femmes jouent un rôle capital au sein du capitalisme familial. Premièrement, elles peuvent servir de «courroie de transmission» grâce au mariage. Diverses stratégies sont mises en place afin de trouver le meilleur parti et d'assurer la meilleure transmission patrimoniale possible. Deuxièmement, les femmes peuvent jouer, certes plus rarement, le rôle de ce que j'appellerais «tampon intergénérationnel», c'est-à-dire qu'elles assurent une fonction dirigeante dans l'entreprise afin de laisser à la relève le temps de mûrir. Nous prendrons à cet effet deux exemples: Eline Piquerez-Frésard, épouse d'Ervin Piquerez, qui illustrera le premier cas, et Paulette Ruedin-Honsberger, épouse de Georges Ruedin.

Lorsque Léon Frésard est mort en 1936, la même année que le mariage d'Ervin Piquerez avec Eline Frésard, l'entreprise familiale fut transformée en société anonyme, Léon Frésard SA<sup>34</sup>. Ervin Piquerez en fut nommé directeur, tandis que la veuve de Léon Frésard, Flavia Frésard, était présidente du Conseil d'administration avec 50% du capital social et ses deux filles, Denise Frésard et Eline Piquerez-Frésard, s'en partageaient l'autre moitié et siégeaient également dans le Conseil d'administration. L'entreprise, qui était formée par deux fabriques<sup>35</sup>, fut scindée en deux lorsque Georges Ceppi, futur époux de Denise Frésard, fut nommé directeur. Il y eut dès lors deux entreprises distinctes: Léon Frésard SA, dont le directeur était George Ceppi, et Ervin Piquerez<sup>36</sup>, dont le patron était Ervin Piquerez. On le constate clairement, Eline Piquerez a apporté la moitié de l'héritage de la famille Frésard à son mari, héritage qu'il a ensuite fait fructifier plusieurs fois. De plus, il est à remarquer que lors de la formation de la société anonyme «Ervin Piquerez SA» en 1943<sup>37</sup>, les trois membres fondateurs, sont, outre Ervin Piquerez, Eline Piquerez-Frésard et la sœur d'Ervin, Olga Eichenberger-Piquerez, qui a été jusqu'à sa mort en 1969 fondée de pouvoir de l'entreprise.

Le deuxième exemple concerne Paulette Ruedin-Honsberger. Celle-ci a joué un très grand rôle dans la vie de Georges Ruedin SA. Tout d'abord, elle fut pendant longtemps la comptable de la société<sup>38</sup>, aidant son mari dans sa gestion commerciale. Ensuite, à la mort de celui-ci en 1953, et alors que son neveu François Charles était nommé directeur, elle prit la présidence du Conseil d'administration tout en assumant les fonctions d'administratrice-déléguée. L'influence de Paulette Ruedin sur l'entreprise fondée par son mari est loin d'être négligeable. Celle-ci ne semble d'ailleurs pas être en retrait dans les décisions stratégiques de l'entreprise et assume la présidence du Conseil d'administration avec conviction, laissant la direction de l'entreprise à ses neveux François Charles et André Ruedin. On peut voir dans sa présidence le prolongement d'une certaine orthodoxie dans la gestion de l'entreprise par le maintien de la structure verticale de la solidarité familiale.

## Conclusion

Que faut-il conclure des destins différents de ces deux familles? Actuellement, seule une entreprise est encore aux mains de la famille Piquerez, Camille Piquerez SA à la Neuveville (120 personnes employées), ceci malgré la création de plus d'une vingtaine d'entreprises entre 1875 et 1950. Certes, plusieurs sont encore en activité actuellement: Thécla SA à Saint-Ursane, Valentini SA et Sanitex (qui a repris les Instruments Scientifiques de Bassecourt) à Bassecourt. Le système de solidarité horizontale de la famille Piquerez a permis, à travers ces multiples fondations d'entreprises, de créer plusieurs centaines d'emplois à Saint-Ursane et à Bassecourt. Il est une des causes importantes du développement industriel de ces deux villages, mais plus généralement de la vallée de Delémont et du Clos du Doubs au XX<sup>e</sup> siècle. De plus, on s'aperçoit qu'un véritable réseau familial de compétence technique s'est formé et à contribuer à renforcer la nébuleuse industrielle jurassienne.

Néanmoins, cette solidarité horizontale présente des limites. L'échec de la succession d'Ervin Piquerez nous semble à cet égard exemplaire. On pourrait presque dire que la dynastie Piquerez n'a pas une conscience nette de son existence, au contraire d'autres dynasties d'entrepreneurs connues comme les Viellard-Migeon<sup>39</sup> ou encore, plus près de chez nous, des familles Burrus ou Lang.

Concernant la famille Ruedin, on remarque, comme nous l'avons déjà précisé, une prudence certaine dans la gestion, induite, on le sait, par la verticalité des rapports dynastiques (couple père-fils). Cette structure permet d'assurer aux entreprises créées par la famille une certaine pérennité.

On peut se poser la question de la représentativité des deux familles étudiées dans le giron de la vallée de Delémont et plus généralement du Jura catholique. D'un côté, la famille Piquerez, originaire de cette région, affiche un dynamisme certain dans la création d'entreprises, mais aussi une façon quelque peu brouillonne de procéder. De l'autre, la famille Ruedin crée trois ou quatre entreprises et essaie de les maintenir pendant plusieurs générations.

Dès lors, à quoi ressemble le patronat familial horloger jurassien? La crise des années 1970 apparaît comme un véritable révélateur de l'attitude de certains patrons. Louis Lang SA, à Porrentruy, semble le contre-exemple parfait de la famille Piquerez et se rapproche plus du cas Ruedin. Par contre, La Générale SA<sup>40</sup> va dans le sens des Piquerez. En d'autres termes, d'autres investigations d'entreprises horlogères jurassiennes sont nécessaires!

*Jean-Daniel Kleisl (Yverdon-les-Bains) est assistant à l'Université de Neuchâtel.*

## NOTES

<sup>1</sup> KLEISL Jean-Daniel, *Le patronat de la boîte de montre dans la vallée de Delémont: l'exemple de E. Piquerez S.A. et de G. Ruedin S.A. à Bassecourt (1926-1982)*, Delémont, Ed. Alphil, 1999, 245 p.

<sup>2</sup> En particulier les travaux de François Kohler concernant la Fabrique Jurassienne de Meubles à Delémont, la coutellerie Wenger, mais aussi ses publications sur l'horlogerie jurassienne et le syndicalisme de l'horlogerie et des machines. Sans vouloir faire une recension de tous les articles et autres études sur le sujet, on peut citer les travaux de Christophe Koller sur l'industrialisation du Jura bernois dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, de Christine Gagnebin-Diacon sur la Tavannes Watch, et surtout l'excellente étude de l'entreprise de cycles Condor à Courfaivre effectuée par Alain Cortat.

<sup>3</sup> Registre des bourgeois, commune d'Épiqueuz; Registre des familles, commune du Landeron-Combes; *Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC)*.

<sup>4</sup> SCHINDELHOLZ Roger, « Monographie d'entreprise: Thécla S.A. à Saint-Ursanne », dans *Intérêts du Jura*, N°3, mars 1971, p. 82-86.

<sup>5</sup> *Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC)* 14.2.1884.

<sup>6</sup> *FOSC* 6.4.1887.

<sup>7</sup> *FOSC* 9.4.1904 et 19.4.1906.

<sup>8</sup> *FOSC* 20.8.1920.

<sup>9</sup> *FOSC* 15.10.1910.

<sup>10</sup> *40 ans, Técalémit, 1922-1962*, Paris (plaquette anniversaire de l'entreprise).

<sup>11</sup> *FOSC* 7.2.1888. La société a commencé ses activités le 1.10.1886.

<sup>12</sup> Annuaire Davoine, 1897, p. 405. Sur les Frères Scheffer, voir CORTAT Alain, *Condor: Cycles, motocycles et construction mécanique 1890-1980. Innovation, diversification et profits*. Delémont, Alphil, 1998, p. 52-63.

<sup>13</sup> *FOSC* 11.3.1898.

<sup>14</sup> Documents aimablement communiqués par la section FTMH de Delémont.

<sup>15</sup> *FOSC* 10.7.1911.

<sup>16</sup> *FOSC* 22.9.1922.

<sup>17</sup> *FOSC* 9.2.1920.

<sup>18</sup> *FOSC* 4.4.1922.

<sup>19</sup> Registre des familles, Commune du Landeron-Combes, vol. 2, f. 76. Voir aussi la nécrologie de Georges Ruedin-Mathez, père de Georges Ruedin, dans *Journal Suisse d'horlogerie*, N° 1, janvier 1935, p. 36.

<sup>20</sup> PRITCHARD Kathleen H., *Swiss Timepiece Makers 1775-1975*, NAWCC, 1997, D-15.

<sup>21</sup> KOHLER François, *L'histoire du syndicalisme dans l'horlogerie et la métallurgie de la vallée de Delémont*, Delémont, FTMH, 1987, p. 42.

<sup>22</sup> *Journal Suisse d'horlogerie*, N° 1, janvier 1935, p. 36.

<sup>23</sup> *Chronique du Jura bernois*, Zürich, H. Diriwächter, 1947, p. 320.

<sup>24</sup> *FOSC* 26.9.1928.

<sup>25</sup> RAIS André & RUEDIN Georges, *L'histoire de la vieille fabrique de Bassecourt 1874-1943* (vol. I), 79 pages dactylographiées + pièces justificatives et photographies (contient un addendum pour les années 1944 à 1951) et CHARLES François, *L'histoire de la vieille fabrique de Bassecourt 1944-1982* (vol. II), 86 p. dactylographiées avec documents et photographies. Pour plus de détails sur ces documents, cf. KLEISL Jean-Daniel, *Le patronat de la boîte de montre...*, 1999, p. 23-24.

<sup>26</sup> CHARLES François, *ibid.*, p. 3-4.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 18. En 1977, la Société Générale pour l'Horlogerie Suisse SA (ASUAG) entre dans le capital social de l'entreprise. Depuis 1989, Georges Ruedin SA est une filiale du Swatch Group.

<sup>28</sup> *Chronique du Jura bernois*, Zürich, H. Diriwächter, 1947, p. 412-413.

<sup>29</sup> Registre des bourgeois, Commune d'Épiqueuz, vol. 3, f. 25.

<sup>30</sup> Sur le sujet, cf. KLEISL Jean-Daniel, *Le patronat de la boîte de montre...*, 1999, p. 90-94.

<sup>31</sup> «Ervin Piquerez SA: Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1969 à l'Assemblée générale des actionnaires, 15 juin 1970». Dossier 124, Entreprise EPSA, archives FTMH, Delémont.

<sup>32</sup> Cf. KLEISL Jean-Daniel, *op. cit.*, p. 162-172.

<sup>33</sup> «Bilan 1971», Archives EPSA.

<sup>34</sup> *FOSC* 5.5.1937.

<sup>35</sup> Registre foncier de Delémont, vente d'immeubles du 6 juillet 1937, série IV, 6789.

<sup>36</sup> *FOSC* 16.4.1940.

<sup>37</sup> Statuts de la société Ervin Piquerez SA à Bassecourt du 17 février 1943.

<sup>38</sup> CHARLES François, p. 13-14.

<sup>39</sup> LAMARD Pierre, *De la forge à la société holding: Viellard-Migeon et Cie*, Paris, Polytechnica, 1996.

<sup>40</sup> Holding, détenu en partie par la famille Bourquard, gérant plusieurs entreprises de boîtes de montres dans la vallée de Delémont, en Ajoie, ainsi qu'en Asie du Sud-Est. En 1983, sous la pression des banques, La Générale SA fusionne avec Ervin Piquerez SA pour former Piquerez-Bourquard SA.

